

Université de Montréal

Quelques variations dans le français parlé à Stanstead, une communauté bilingue située à  
la frontière du Québec et du Vermont

Par  
Chantal Lacasse

Département d'anthropologie  
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès Sciences (M. Sc.)  
en anthropologie

11641124

mai 2005

© Chantal Lacasse, 2005



GN

4

U54

2005

V. 036

## AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

## NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé

Quelques variations dans le français parlé à Stanstead, une communauté bilingue située à  
la frontière du Québec et du Vermont

Présenté par  
Chantal Lacasse

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Kevin Tuite

Pierrette Thibault

Deirdre Meintel

président-rapporteur

directrice de recherche

membre du jury

## Sommaire

Ce mémoire traite de la variation sociolinguistique dans le français parlé dans la communauté de Stanstead. Je tente de saisir l'impact du bilinguisme généralisé sur le français parlé dans un contexte où cette langue n'est pas minoritaire. La procédure passe par une approche quantitative et comparative.

À travers l'étude quantitative d'un corpus de français parlé par 46 locuteurs vivant à Stanstead, j'analyse la variation sociolinguistique de 4 variables différentes. Les deux premières variables, d'ordre stylistique, sont la négation simple ou composée et les pronoms clitiques de la première personne du pluriel. La troisième variable correspond à la variation des auxiliaires *être* et *avoir*. Enfin, la dernière variable est la neutralisation verbale des troisièmes personnes du pluriel et du singulier. Les résultats quantitatifs sont comparés avec la variation qui s'observe dans d'autres communautés linguistiques telles que les Montréalais et les Franco-ontariens.

Les résultats démontrent que la variation stylistique prend la même forme à Stanstead qu'ailleurs. Les variantes formelles sont préférées par les locuteurs francophones et âgés. La réduction sociolectale pour les variantes informelles chez les locuteurs qui utilisent rarement le français n'est pas observée. Les anglophones qui apprennent le français valorisent les formes usuelles au détriment des formes standard. L'apprentissage se fait moins par le système scolaire que ce qui s'observe chez les anglophones de Montréal.

L'analyse des auxiliaires démontre que les gens de Stanstead utilisent davantage *avoir* qu'à Montréal. Les plus jeunes font un plus grand usage de l'auxiliaire *être*. De plus, les anglophones à Stanstead utilisent *avoir* dans des proportions étonnamment élevées. Cela va à l'encontre de la tendance qui s'observe chez les Anglo-montréalais qui tendent plus vers l'auxiliaire standard.

La variation de la neutralisation verbale est un phénomène qui touche beaucoup les locuteurs anglophones à Stanstead. Cela est semblable à ce qui s'observe chez les Franco-ontariens, sinon que les francophones Stansteadois présentent le phénomène

dans des contextes plus variés. À l'opposé, la variation est quasi inexistante à Montréal d'après l'analyse faite sur un corpus d'Anglo-montréalais.

Les résultats des analyses sociolinguistiques incitent à croire que la pression normative en français est faible à Stanstead, autant chez les parfaits bilingues que chez les anglophones moins compétents en français. Enfin, les locuteurs qui apprennent le français préfèrent les formes locales et non internationales. Le bilinguisme fortement valorisé par les locuteurs vivant sur la frontière du Québec et des Etats-Unis peut contribuer à cette valorisation du français parlé.

Mots clés : anthropologie, sociolinguistique, variation, français, langues en contact

## Sommaire en anglais

This paper deals with sociolinguistic variation in spoken French in the community of Stanstead. I try to understand the impact of generalized bilingualism on spoken French in a context which this language has not a minority status. The procedure goes by a quantitative and comparative approach.

Through the quantitative study of a French corpus spoken by 46 speakers living in Stanstead, I analyze the sociolinguistic variation of 4 different variables. The two first variables are stylistic. They are the simple or double negation and the clitic pronouns of the first person plural. The third variable treats the alternation of the auxiliaries *être* and *avoir*. Finally, the last variable is the verbal simplification of the third persons plural and singular. The quantitative results are compared with the variation observed in other linguistic communities as Montrealers and French Ontarians.

Results show that stylistic variation takes the same form in Stanstead and elsewhere. The formal variants are preferred by francophones and older speakers. Sociolectal reduction of the formal variants for speakers who use rarely French has not been observed. Anglophones who learn French prefer usual forms instead of standard ones. Learning is done less by the school system than what is observed in the Anglophones of Montreal.

The analysis of auxiliaries shows that people of Stanstead use more *avoir* than people in Montreal. Young speakers use more the auxiliary *être*. Also, anglophones in Stanstead use more *avoir* in high proportion. This observation goes in the opposite trend than what is seen in the Anglophones of Montreal who tend to use more often the standard auxiliary.

The variation in verbal simplification is a phenomenon widely observed in the Anglophones speakers of Stanstead. This is similar than what has been observed in the French Ontarians communities, except that the production of simplification is observed in more linguistic contexts by francophones of Stanstead. On the other hand, variation in

Montreal is almost nonexistent as the analysis on a corpus of Anglophones of Montreal shows.

The results of the sociolinguistic analysis tend to indicate that normative pressure in French is weak in Stanstead for perfect bilinguals and for Anglophones less bilinguals. Finally, speakers who learn French prefer local forms instead of international or normative ones. The bilingualism strongly promoted by speakers living on the border of Quebec and United States can contribute to this promotion of local French.

Key words : anthropology, sociolinguistic, variation, French, contact language



## Table des matières

<b>Sommaire</b> .....	<b>i</b>
<b>Sommaire en anglais</b> .....	<b>iii</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>v</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>ix</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>xi</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>xii</b>
<b>Chapitre 1 Introduction</b> .....	<b>1</b>
1.1 Problématique .....	1
1.2 Cadre conceptuel : la sociolinguistique .....	3
1.2.1 Le concept de communauté linguistique .....	4
1.2.2 L'ethnolinguistique .....	5
1.2.3 Variation et équivalence fonctionnelle .....	5
1.2.4 Langues en contact et bilinguisme .....	6
<b>Chapitre 2 Méthodologie</b> .....	<b>8</b>
2.1 Les corpus de données représentatifs des différentes communautés linguistiques .....	8
2.1.1 La communauté et le corpus de Stanstead .....	8
2.1.2 Le corpus et la communauté des Anglo-montréalais .....	9
2.1.3 Les francophones montréalais et le corpus Sankoff-Cedergren .....	11
2.1.4 Le corpus et la communauté linguistique des Franco-ontariens .....	11
2.2 Comparabilité des corpus .....	12
2.3 Le choix des 4 variables .....	14
2.4 Le traitement statistique .....	15
2.5 Les facteurs sociolinguistiques .....	15
2.5.1 Les facteurs linguistiques .....	15
2.5.2 Les facteurs stylistiques .....	16
2.5.3 Les facteurs sociaux .....	17
2.6 Le facteur de la compétence des anglophones .....	19
<b>Chapitre 3 Portrait de la communauté linguistique de Stanstead</b> .....	<b>20</b>
3.1 Généralités .....	20
3.1.1 Les villages frontaliers .....	20
3.1.2 Histoire démographique .....	21
3.1.2.1 Le peuplement des Cantons de l'Est .....	21
3.1.2.2 Le peuplement de Stanstead d'après les sources écrites .....	23
3.1.2.3 L'histoire récente vue par les locuteurs de Stanstead .....	24
3.1.2.4 Les origines des locuteurs .....	26
3.1.3 Le granit : pilier économique des trois villages .....	27
3.2 La dynamique ethnolinguistique .....	28
3.2.1 La loi 101, affichage et école .....	28
3.2.2 Le système scolaire .....	29
3.2.3 Intermariages et religion .....	30

3.2.4	Les centres : Coaticook, Sherbrooke, Lennoxville et Magog .....	31
3.2.5	Médias et références culturelles .....	33
3.2.6	Alternance de code et bilinguisme .....	33
3.2.7	Langue et ethnicité à Stanstead .....	33
3.2.7.1	Les identités canadienne française et anglaise .....	34
3.2.7.2	Les identités canadienne bilingue et américaine .....	35
<b>Chapitre 4</b>	<b>La variation stylistique .....</b>	<b>39</b>
4.1	Première variable stylistique : la négation .....	39
4.1.1	Utilisation standard du <i>ne</i> de la négation .....	39
4.1.2	La variation dans la négation en français oral .....	40
4.1.3	La négation à Stanstead .....	40
4.1.3.1	Analyse de la négation .....	41
4.1.3.1.1	Les cas exclus des analyses .....	41
4.1.3.1.2	Les cas étudiés .....	42
4.1.3.2	Résultats .....	43
4.1.3.2.1	Facteurs linguistiques .....	43
4.1.3.2.2	Facteurs sociaux .....	45
4.1.3.2.3	Facteurs stylistiques .....	46
4.1.3.2.4	Résultats des locuteurs anglophones .....	49
4.1.4	Portrait de la variation dans les autres communautés linguistiques .....	50
4.1.4.1	La variation chez les francophones montréalais .....	50
4.1.4.2	La variation chez les Anglo-montréalais .....	51
4.1.4.3	La variation chez les Franco-ontariens .....	52
4.1.5	Comparaison de la variation entre les différents corpus .....	53
4.1.5.1	Comparaison selon l'environnement linguistique .....	54
4.1.5.2	La variation et les locuteurs .....	54
4.1.5.3	Comparaison selon la compétence .....	54
4.2	Deuxième variable stylistique : les pronoms sujets <i>on</i> et <i>nous</i> .....	56
4.2.1	Utilisation standard des pronoms <i>on</i> et <i>nous</i> .....	56
4.2.2	La variation des pronoms en français oral .....	57
4.2.3	Les pronoms <i>on</i> et <i>nous</i> à Stanstead .....	59
4.2.3.1	Analyse de la variation des pronoms <i>on</i> et <i>nous</i> .....	60
4.2.3.1.1	Les exclusions .....	60
4.2.3.1.2	Les conjugaisons étudiées .....	61
4.2.3.2	Résultats .....	62
4.2.3.2.1	L'environnement linguistique .....	62
4.2.3.2.2	Facteurs sociaux .....	65
4.2.3.2.3	Facteurs stylistiques .....	65
4.2.3.2.4	Résultats des locuteurs anglophones .....	66
4.2.4	La variation dans les autres communautés linguistiques .....	66
4.2.4.1	Les pronoms <i>on</i> et <i>nous</i> chez les francophones montréalais .....	66
4.2.4.2	Les pronoms <i>on</i> et <i>nous</i> chez les Anglo-montréalais .....	67
4.2.5	Comparaison de la variation entre les différents corpus .....	68
4.2.5.1	La variation et l'environnement linguistique .....	68
4.2.5.2	La variation et les locuteurs .....	68
4.2.5.3	Comparaisons selon la compétence .....	69
4.2.6	Conclusion .....	70

<b>Chapitre 5</b>	<b>Les auxiliaires</b> .....	<b>71</b>
5.1	Utilisation standard des auxiliaires <i>être</i> et <i>avoir</i> .....	71
5.2	La variation des auxiliaires en français oral.....	73
5.3	Les auxiliaires <i>être</i> et <i>avoir</i> à Stanstead.....	73
5.3.1	Analyses des auxiliaires.....	74
5.3.1.1	Les conjugaisons exclues.....	74
5.3.1.2	Les cas étudiés.....	75
5.3.2	Résultats.....	76
5.3.2.1	La variation pour chaque groupe de verbes.....	78
5.3.2.1.1	Les verbes réfléchis.....	79
5.3.2.1.2	Les verbes <i>venir</i> , <i>aller</i> , <i>devenir</i> , <i>revenir</i> et <i>arriver</i> :.....	80
5.3.2.1.3	Les verbes <i>passer</i> , <i>sortir</i> , <i>déménager</i> , <i>monter</i> , <i>rentrer</i> , <i>descendre</i> , <i>tomber</i> , <i>retourner</i> et <i>partir</i> .....	84
5.3.2.2	Les verbes d'état <i>rester</i> et <i>demeurer</i> .....	89
5.3.2.3	La compétence des locuteurs anglophones.....	92
5.4	La variation dans les autres communautés linguistiques.....	94
5.4.1	La variation des auxiliaires chez les francophones montréalais.....	94
5.4.2	La variation des auxiliaires chez les Anglo-montréalais.....	95
5.4.3	La variation des auxiliaires chez les Franco-ontariens.....	97
5.5	Comparaison de la variation des auxiliaires entre les différents corpus.....	98
5.5.1	La variation et les verbes.....	99
5.5.2	La variation et les locuteurs.....	99
5.5.3	Comparaisons selon la compétence.....	100
5.6	Conclusion.....	101
<b>Chapitre 6</b>	<b>La neutralisation verbale</b> .....	<b>102</b>
6.1	Définition standard des terminaisons verbales.....	102
6.2	La neutralisation verbale en français oral.....	103
6.3	La neutralisation verbale à Stanstead.....	104
6.3.1	Analyses.....	104
6.3.1.1	Les exclusions.....	104
6.3.1.2	Verbes étudiés.....	105
6.3.2	Résultats.....	106
6.3.2.1	Facteurs linguistiques.....	107
6.3.2.1.1	La fréquence des verbes.....	107
6.3.2.1.2	Le type de sujet.....	108
6.3.2.1.3	La variation et les cas « inversés ».....	109
6.3.2.2	Facteurs sociaux.....	110
6.3.2.3	La compétence des locuteurs anglophones.....	110
6.4	La variation dans les autres communautés linguistiques.....	112
6.4.1	La neutralisation verbale chez les Anglo-montréalais.....	112
6.4.2	La neutralisation verbale chez les Franco-ontariens.....	114
6.5	Comparaison de la variation entre les corpus de Stanstead, des Franco- Ontariens et des Anglo-Montréalais.....	115
6.5.1	La variation et l'environnement linguistique.....	115
6.5.2	Comparaison de la variation selon la compétence des locuteurs.....	116
6.6	Conclusion.....	116
<b>Chapitre 7</b>	<b>Conclusion</b> .....	<b>118</b>

<b>Bibliographie .....</b>	<b>124</b>
<b>Annexe I Questionnaire .....</b>	<b>xiii</b>
<b>Annexe II Tableau résumé de la variable de la négation .....</b>	<b>xv</b>
<b>Annexe III Tableau résumé de la variable des pronoms <i>on</i> et <i>nous</i>.....</b>	<b>xvi</b>
<b>Annexe IV Tableau résumé de la variable des auxiliaires <i>avoir</i> et <i>être</i>.....</b>	<b>xvii</b>
<b>Annexe V Tableau résumé de la variable de la neutralisation verbale.....</b>	<b>xviii</b>

## Liste des tableaux

Tableau I : Distribution des négations selon les catégories de locuteurs.....	43
Tableau II : Distribution des négations selon le marqueur de négation.....	44
Tableau III : Caractéristiques sociales des locuteurs qui utilisent au moins une fois <i>ne</i> .	45
Tableau IV : Distribution des négations chez les locuteurs anglophones moins compétents.....	49
Tableau V : Taux de négations simples pour chaque communauté.....	55
Tableau VI : Cas de conjugaisons à la 1 <sup>ière</sup> personne du pluriel.....	64
Tableau VII : Distribution des cas avec <i>nous</i> selon les facteurs stylistiques.....	66
Tableau VIII : Taux de la variante <i>on</i> pour chaque communauté.....	69
Tableau IX : Résultats de l'analyse de régression de la variation des auxiliaires selon chaque verbe.....	77
Tableau X : Résultat de l'analyse de régression de la variable des auxiliaires selon les groupes d'âge.....	78
Tableau XI : Distribution des auxiliaires avec les verbes réfléchis selon le sexe.....	80
Tableau XII : Distribution des auxiliaires selon le sexe pour les verbes <i>aller, venir, devenir, revenir et arriver</i> .....	83
Tableau XIII : Distribution des auxiliaires avec les verbes <i>passer, sortir, déménager, monter, rentrer, descendre, tomber, retourner et partir</i> selon le sexe des locuteurs.....	89
Tableau XIV: Distribution des auxiliaires avec le verbe <i>rester</i> selon le sexe des locuteurs.....	90
Tableau XV : Distribution du verbe <i>rester</i> selon la complétion d'état.....	91
Tableau XVI : Résultat de l'analyse de régression de la variation des auxiliaires selon chaque verbe pour les locuteurs parlant le français comme langue seconde.....	93
Tableau XVII : Taux de <i>avoir</i> pour chaque locuteur parlant le français comme langue seconde.....	93
Tableau XVIII : Répartition des auxiliaires chez les Anglo-montréalais.....	96
Tableau XIX : Distribution de la variation pour chaque locuteur anglo-montréalais.....	97
Tableau XX : Fréquence des verbes étudiés pour la variable neutralisation verbale.....	106

Tableau XXI : Distribution de la variation des verbes de la 3 <sup>ième</sup> personne du pluriel selon le verbe.....	107
Tableau XXII : Taux de simplification selon la fréquence des verbes .....	108
Tableau XXIII : Distribution des cas de simplification selon le type de sujet.....	108
Tableau XXIV : Variation de la simplification selon les groupes d'âge .....	110
Tableau XXV : Distribution de la simplification des locuteurs anglophone moins compétents.....	111
Tableau XXVI : Distribution de la simplification selon la fréquence des verbes chez les locuteurs anglophones moins compétents.....	111
Tableau XXVII : Dispersion de la forme simplifiée selon le type de sujet pour les deux groupes de locuteurs.....	111
Tableau XXVIII : Répartition des cas et des verbes différents par locuteur chez les Anglo-montréalais .....	113
Tableau XXIX : Taux de la variante plurielle pour chaque communauté .....	116
Tableau XXX: Distribution de la variation de la négation pour chaque locuteur.....	xv
Tableau XXXI: Distribution de la variation des pronoms de la 1 <sup>ière</sup> personne du pluriel pour chaque locuteur .....	xvi
Tableau XXXII : Répartition de la variation des auxiliaires pour chaque locuteur .....	xvii
Tableau XXXIII: Distribution de la variation de la simplification verbale pour chaque locuteur.....	xviii

## Liste des figures

Figure 1: Distribution des auxiliaires avec les verbes réfléchis selon les groupes d'âge	79
Figure 2: Distribution des auxiliaires avec le verbe <i>venir</i> selon les groupes d'âge .....	81
Figure 3: Distribution des auxiliaires avec le verbe <i>devenir</i> selon les groupes d'âge .....	82
Figure 4: Distribution des auxiliaires avec le verbe <i>revenir</i> selon les groupes d'âge.....	82
Figure 5: Distribution des auxiliaires avec le verbe <i>arriver</i> selon les groupes d'âge.....	83
Figure 6: Distribution des auxiliaires avec le verbe <i>sortir</i> selon les groupes d'âge .....	85
Figure 7: Distribution des auxiliaires avec le verbe <i>déménager</i> selon les groupes d'âge.....	85
Figure 8: Distribution des auxiliaires avec le verbe <i>monter</i> selon les groupes d'âge.....	86
Figure 9: Distribution des auxiliaires avec le verbe <i>partir</i> selon les groupes d'âge.....	87
Figure 10: Distribution des auxiliaires avec le verbe <i>tomber</i> selon les groupes d'âge.....	87
Figure 11: Distribution des auxiliaires avec le verbe <i>rentrer</i> selon les groupes d'âge.....	88
Figure 12: Distribution des auxiliaires avec le verbe <i>retourner</i> selon les groupes d'âge.....	88
Figure 13: Distribution des auxiliaires avec le verbe <i>rester</i> selon les groupes d'âge.....	89
Figure 14: Distribution des auxiliaires pour tous les verbes selon l'âge des locuteurs.....	92
Figure 15: Distribution des auxiliaires selon la compétence en français .....	94

## **Remerciements**

Toute ma gratitude va à Pierrette Thibault. Je la remercie pour sa confiance soutenue, ses conseils et ses encouragements répétés sans quoi il m'aurait été impossible de mener à terme ce projet. Mon poste d'assistante de recherche a été un privilège que j'apprécie énormément.

Merci aussi à tous les locuteurs de Stanstead qui, sans même le savoir, m'ont donné la chance de connaître leur réalité unique.

Enfin, un dernier merci à Marc Juneau pour son support quotidien et son aide informatique.



## Chapitre 1 Introduction

### 1.1 Problématique

Le français québécois a été abordé amplement par les tenants de la sociolinguistique variationniste. La plupart des études ont été faites dans les grands centres de diffusion. Que ce soit le français des Montréalais, des gens de Québec ou de Sherbrooke, le grand nombre de publications a décrit largement la dynamique variationniste urbaine. Un des récents champs d'investigation est le résultat de la dynamique bilingue, du français et de l'anglais, dans le contexte du Québec contemporain.

Afin de participer à l'approfondissement de la connaissance des différentes communautés linguistiques québécoises, ce travail se penche sur la communauté de Stanstead située à la frontière du Québec et du Vermont possède plusieurs éléments qui rendent son étude intéressante. Le bilinguisme généralisé, maintenu d'un côté par la relation particulière avec les Américains et une mixité démographique, et d'un autre côté par une subordination à la loi 101 et une forte pression sociale de la majorité francophone du Québec, donne à Stanstead une dynamique sociale et linguistique particulière. Cette communauté frontalière rejoint Montréal ou l'Ontario francophone du fait de la présence du contact entre le français et l'anglais mais en même temps elle s'éloigne en présentant une dynamique bilingue différente.

Habituellement, lorsqu'on traite de langues en contact, on étudie les rapports entre langue minoritaire et langue majoritaire. Le statut de minorité se détermine démographiquement, par le nombre de locuteurs et socialement, au niveau du prestige associé à la langue majoritaire. Ce qui est particulier de l'étude décrite ici est que je traite d'une communauté bilingue où le statut des langues en présence, l'anglais et le français se ne caractérisent pas termes de langue majoritaire et langue minoritaire. Le français est de loin la langue la plus répandue au Québec et elle jouit d'un soutien politique et idéologique solide depuis plus d'une trentaine d'années. L'anglais, bien que minoritaire au Québec, est pour les gens qui vivent sur la frontière américaine la langue de quelques centaines de millions de voisins, incluant souvent des membres de la famille et des collègues qu'ils fréquentent quotidiennement. Le poids démographique des deux

langues s'équivaient. Le bilinguisme généralisé dans la communauté de Stanstead est un cas inhabituel et certainement intéressant. **L'objectif de cette recherche est donc de déterminer comment se comporte linguistiquement une communauté bilingue et aux langues égalitaires, en l'occurrence la communauté linguistique de Stanstead.**

Pour ce faire, je passe par l'étude de certaines caractéristiques linguistiques du français parlé dans la communauté de Stanstead. Je m'attarde à la variation stylistique et à la variation morphologique. Par étude, j'entends une description exhaustive de la variation de certaines variables, une comparaison avec la variation présente dans d'autres communautés linguistiques, et quelques pistes explicatives appuyées sur une analyse de la langue comme outil identitaire.

Plusieurs études linguistiques et variationnistes ont déjà été faites et publiées sur certaines communautés bilingues. Une équipe de l'Université de Montréal s'est déjà penchée sur les anglophones bilingues de Montréal et les Franco-ontariens bilingues ont été abondamment étudiés à l'Institut Ontarien d'Études en Éducation. Ainsi, j'ai l'avantage d'avoir accès à plusieurs informations pour faire des comparaisons sans avoir à analyser moi-même autant de corpus que de communautés linguistiques.

Le mémoire débute par une description du cadre conceptuel dans lequel se situe mon travail. Je dédie un chapitre à la méthodologie privilégiée pour ensuite faire un portrait de la dynamique sociale et linguistique de la communauté de Stanstead. Les trois chapitres suivants correspondent aux analyses et aux comparaisons de variables stylistiques et morphologiques. Enfin, un dernier chapitre correspond à un retour sur les résultats obtenus lors des analyses mis en relation avec la dynamique ethnolinguistique de Stanstead.

## 1.2 Cadre conceptuel : la sociolinguistique

Le cadre théorique qui supporte ce travail correspond à la sociolinguistique variationniste développée par William Labov. On lui reconnaît le mérite d'avoir effectué dans le cadre de son doctorat (LABOV 1966) une étude proprement variationniste et d'en avoir établi les fondements. Il a mis en valeur la nécessité de l'enquête de terrain pour l'obtention des données. Par opposition à la linguistique générativiste, Labov a montré que la langue ne s'étudie qu'à travers les productions linguistiques réelles et non en laboratoire ou en théorie. La sociolinguistique se propose de mettre en rapport le comportement linguistique au contexte social dans lequel un locuteur s'exprime. Cette linguistique « remise sur pied »<sup>1</sup> situe la langue dans le contexte social.

La clé de voûte de la sociolinguistique est la variation. Si les premières études s'intéressaient à la phonétique, la sociolinguistique étudie maintenant tous les domaines de la langue que ce soit la morphologie, la morphosyntaxe ou le lexique. La variation entre plusieurs variantes, c'est l'existence de plusieurs façons de dire la même chose. L'utilisation de ces variantes n'est pas aléatoire. Le choix que fait un locuteur entre plusieurs variantes est directement lié au contexte social. Ainsi, la sociolinguistique se résume à décrire et expliquer les productions linguistiques à travers la variation au sein d'une communauté linguistique, communauté dont la dynamique et la structure révèlent les mécanismes de la variation. Pour reprendre les mots de Labov, l'objectif de la sociolinguistique est de :

« Expliquer le changement par la mise en corrélation de la structure linguistique complexe avec des écarts parallèles au sein de la structure sociale, pour isoler les facteurs sociaux qui influent directement sur le processus linguistique. »<sup>2</sup>

Le changement linguistique est une des principales préoccupations de la linguistique. Labov rappelle toutefois que la variation ne correspond pas toujours à des changements en cours : « Not all variability and heterogeneity in language involves change; but all

<sup>1</sup> ENCREVÉ, P. dans LABOV, W. 1976. *Sociolinguistique*, Paris : Les Éditions de Minuit, p. 9.

<sup>2</sup> LABOV, W. 1976. *Sociolinguistique*, Paris : Les Éditions de Minuit, p. 45.

change involves variability and heterogeneity »<sup>3</sup>. La variation est donc une fenêtre sur la dynamique contemporaine, sociale et linguistique, et c'est ce rôle qui m'intéresse dans ce travail.

### 1.2.1 Le concept de communauté linguistique

Les réflexions de ce projet s'assoient sur le concept de communauté linguistique, un concept aux contours pourtant flous. Sa définition ne fait pas consensus au sein des spécialistes, mais faute de mieux, il est le seul qui puisse justifier la représentativité des échantillons utilisés dans les études empiriques et situer les locuteurs dans une collectivité. La définition la plus courante se présente sous ces termes :

« Il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la décrit mieux comme étant un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue. »<sup>4</sup>

Comme l'explique Peter L. Patrick (2002) dans un article dédié au concept de communauté linguistique, le terme a souvent été utilisé pour décrire des communautés urbaines géographiquement délimitées, des voisinages urbains et des sous-groupes. On y apprend aussi que le terme a été utilisé pour des nations entières, des groupes sociaux tels que les immigrants, les enfants ou les femmes.<sup>5</sup> Le concept de communauté linguistique se définit donc selon les préoccupations du chercheur et la portée de ses hypothèses.

Les membres d'une communauté linguistique ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue. La communauté linguistique, d'après moi, partage aussi certaines normes sociales qui viennent justement délimiter cette communauté linguistique. Cela met en valeur le lien cité plus haut entre les productions linguistiques et les comportements sociaux. Le principe fondamental derrière cette définition est que

---

<sup>3</sup> WEINREICH, U., W. LABOV & M. HERZOG 1968. « Empirical foundations for a theory of language change ». In LEHMANN, W. P. & Y. MALKIEL, (Dir.), *Directions for Historical Linguistics: A Symposium*. Austin : University of Texas Press, p. 88.

<sup>4</sup> LABOV, W. 1976. *Sociolinguistique*, Paris : Les Éditions de Minuit, p. 228.

<sup>5</sup> PATRICK, P. L. 2002. « The speech community ». In CHAMBERS, J.K., P. TRUDGILL & N. SHILING-ESTES, *The Handbook of Language Variation and Change*, Malden, Mass. : Blackwell Publishers, p. 574.

les attitudes sociales envers la langue sont uniformes au sein d'une communauté linguistique.

### 1.2.2 L'ethnolinguistique

Nombreux sont les anthropologues et sociologues qui ont mis en évidence le lien privilégié entre la langue et l'identité ethnique. Pour résumer l'importance de cette facette de l'anthropologie, H. Giles et N. Coupland proposent :

« There are at least four reasons for the salience of language in ethnic relations: language is often a criterial attribute of group membership, an important cue for ethnic categorization, an emotional dimension of identity, and a means of facilitating ingroup cohesion. »<sup>6</sup>

Évidemment, la réflexion anthropologique dans ce travail s'aligne avec la définition de ces mêmes auteurs qui adoptent la définition d'un groupe ethnique comme un amalgame de définitions subjectives, où la langue peut prendre une plus ou moins grande place. Fredrick Barth<sup>7</sup>, qu'on connaît pour avoir caractérisé les frontières ethniques, suggère que les identités ethniques doivent être vues comme un processus subjectif à travers lequel les individus utilisent des étiquettes pour se définir ; la langue en fait partie. Cette parenthèse ethnologique sert à expliquer les assises des conclusions du chapitre 3 qui fait appel à la dimension identitaire de la langue.

### 1.2.3 Variation et équivalence fonctionnelle

Au niveau linguistique, je traite dans ce travail de variation morphologique et morphosyntaxique. Or, si l'équivalence entre deux variantes phonologiques ne suscite pas d'opposition, celle qu'on attribue aux autres types de variantes fait l'objet de débats<sup>8</sup>. L'équivalence sémantique entre deux variantes morphologiques ou lexicales ne peut pas être prouvée. On a contourné le problème en s'attardant à une équivalence

<sup>6</sup> GILES, H. & N. COUPLAND 1991. *Language : Contexts and Consequences*, Milton Keynes : Open University Press, p. 96.

<sup>7</sup> BARTH, F. 1969. *Ethnic Groups and Boundaries*, Boston : Little Brown.

<sup>8</sup> Voir LAVANDERA (1978), BOUTET (1986), etc.

référentielle (Gadet) ou fonctionnelle (Thibault 1982). D'ailleurs pour une discussion approfondie, je réfère le lecteur à D. Sankoff (1988, 1994). Pour ma part, puisque toutes les variables que j'étudie dans ce mémoire touchent à la morphologie et à la morphosyntaxe, je prends parti pour l'équivalence fonctionnelle. Je considère que les variantes d'une variable peuvent être remplacées les unes par les autres sans aucun déficit référentiel. La motivation d'un choix d'une variante au détriment d'une autre devient alors d'un intérêt sociolinguistique et non sémantique.

#### 1.2.4 Langues en contact et bilinguisme

La communauté linguistique qui m'intéresse est une communauté bilingue. Non seulement l'anglais et le français sont des langues utilisées dans les interactions sociales mais la grande majorité des locuteurs utilisent eux-mêmes ces deux langues. Le parler des communautés bilingues fournit aux chercheurs un laboratoire privilégié pour observer l'influence mutuelle des langues. Cette influence, qu'on appelle interférence, se décrit comme un « cas de déviation de la norme d'une langue qui apparaît dans le discours de locuteurs bilingues comme le résultat de leur familiarité avec plus d'une langue, c'est-à-dire comme le résultat du contact de langues. »<sup>9</sup> Cette définition correspond à la conception traditionnelle du résultat du contact des langues. R. Mougeon et E. Beniak (1991) précisent avec raison que le résultat du bilinguisme collectif se présente souvent plus subtilement :

« The linguistic consequence of such restriction may owe nothing to the influence of the majority language but rather constitute autonomous developments triggered by system-internal tendencies to restructure- the result most often being structural simplification. »<sup>10</sup>

Les cas de simplification, restructuration, et changement de paradigmes qui s'observent dans toutes les langues peuvent être le résultat du bilinguisme, résultat d'une influence directe ou encore résultat d'une utilisation différente de la langue étudiée. À propos de

<sup>9</sup> Définition de WEINREICH, U., W. LABOV & M. HERZOG 1968. « Empirical foundations for a theory of language change », in LEHMANN, W. P. & Y. MALKIEL, (Dir.), *Directions for Historical Linguistics: A Symposium*, Austin : University of Texas Press.

<sup>10</sup> MOUGEON R. & E. BENIAK 1991. *Linguistic Consequence of Language Contact and Restriction. The Case of French in Ontario, Canada*, Oxford : Clarendon Press, p. 2.

l'aspect stylistique qui concerne deux des quatre variables à l'étude dans ce travail, la réduction sociolectale est une conséquence du bilinguisme :

« Minority-language restriction, however, is not just a matter of restriction in frequency of use, it is often also a matter of restriction in the social context of language use. In a minority-language situation, a speaker may not have access to the social contexts which are conducive to use of a particular style of language or sociolect. In such cases it becomes even clearer that the social use of language shapes the linguistic structure. »<sup>11</sup>

Toutefois, ni les francophones, ni les anglophones de Stanstead ne sont une « minorité linguistique ». Les effets du bilinguisme se voient autant chez les uns que chez les autres. Les phénomènes qui touchent les communautés bilingues minoritaires peuvent potentiellement affecter les locuteurs de Stanstead et ce travail sert justement à préciser leur impact.

Finalement, ce mémoire sert à tester empiriquement les similitudes et les différences entre le parler de cette communauté bilingue et d'autres où le statut des langues en présence diffère. Après avoir discuté de ce qu'est la sociolinguistique variationniste, j'ai abordé les thèmes de communauté linguistique, de variation et de considérations quant à l'étude des langues en contact. Cet aperçu offre un portrait plus clair du cadre théorique qui encadre ma recherche.

---

<sup>11</sup> MOUGEON R. & E. BENIAK 1991. *Linguistic Consequence of Language Contact and Restriction. The Case of French in Ontario, Canada*, Oxford : Clarendon Press, p. 6.

## Chapitre 2 Méthodologie

Ce chapitre concerne la méthodologie utilisée pour analyser et interpréter les données. Je débute en faisant un bref portrait des communautés linguistiques qui seront comparées à Stanstead. Je développe aussi sur les corpus de données sociolinguistiques qui font ou ont fait l'objet d'études variationnistes et leur comparabilité. J'aborde la question des variables, de leur choix et leur traitement statistique. Ensuite je traite des facteurs linguistiques, stylistiques et sociaux pour terminer avec la notion de compétence. Deux types de données sont utilisés dans ce travail : les données ethnologiques et les données linguistiques. Les données ethnologiques sont tirées de l'ensemble du corpus qui alimente les analyses linguistiques. Elles ne concernent que le corpus de Stanstead car pour les autres communautés linguistiques, je me réfère, comme il sera question dans les sections suivantes, à des études déjà publiées.

### 2.1 Les corpus de données représentatifs des différentes communautés linguistiques

Dans cette section se trouve une description détaillée des corpus de données de Stanstead et des Anglo-montréalais, les deux corpus sur lesquels j'effectue moi-même des analyses de variables. Aussi, je décris les communautés linguistiques et les corpus de données sur lesquelles des études ont été publiées et dans lesquelles je tire des informations, c'est-à-dire les francophones montréalais et les Franco-ontariens.

#### 2.1.1 La communauté et le corpus de Stanstead

Le corpus qui représente la communauté linguistique de Stanstead provient du projet de recherche multidisciplinaire *Granit, frontière et identité* dirigé entre autres par Pierrette Thibault. Les données ont été recueillies de 2001 à 2003. Il contient les discours de 54 locuteurs qui se sont soumis à des entrevues semi-dirigées. L'âge des locuteurs s'étend de 15 à 87 ans. On y compte 29 hommes et 25 femmes. Le niveau socio-économique est relativement homogène. Les entrevues abordent sensiblement les mêmes thèmes comme la famille, le travail, les relations avec les Américains, les intérêts et particularités de la



région. Les intervieweuses ont mis l'accent sur les relations entre anglophones et francophones et le bilinguisme au quotidien. D'ailleurs une copie du questionnaire utilisé lors des entrevues est présentée en annexe. La durée des enregistrements varie d'une quarantaine de minutes à deux heures selon la participation de chacun. Cela représente entre 10 et 34 pages d'entrevue transcrite. De toutes les entrevues, 45 locuteurs s'expriment en français, 4 locuteurs ont préféré faire l'entrevue en anglais et 5 parlent dans les deux langues<sup>12</sup>.

Le français parlé dans cet ensemble d'entrevues est représentatif de ce qui s'entend à Stanstead. La collecte des données s'est faite à travers un réseau de connaissances<sup>13</sup> et non selon certains critères démographiques. Ainsi, alors que l'âge médian de la population de Stanstead est de 40,2 ans<sup>14</sup>, celui du corpus est de 38 ans. Le nombre de gens qui ont comme première langue parlée l'anglais dépasse légèrement celui de ceux qui ont le français<sup>15</sup>, mais le corpus est formé de 40 francophones et 14 anglophones. Par rapport au niveau de scolarité, le corpus semble assez représentatif de la population. Évidemment, les jeunes sont plus scolarisés que leurs parents et grands-parents. Les informations qui alimentent l'analyse de la dynamique ethnolinguistique du chapitre 3 proviennent du discours des 54 locuteurs. Pour les analyses linguistiques, j'utilise un échantillon de 46 locuteurs dont la description se situe dans chaque chapitre d'analyse. Les locuteurs sont tous identifiés à l'aide de pseudonymes représentatifs des origines linguistiques de leurs prénoms.

### 2.1.2 Le corpus et la communauté des Anglo-montréalais

Le corpus des Anglo-montréalais correspond aux locuteurs montréalais anglophones qui s'expriment aussi en français. Il a été assemblé par une équipe de l'Université de Montréal dirigée par Pierrette Thibault et Gillian Sankoff de 1993 à 1996 dans le but d'analyser « les productions en français de jeunes adultes anglophones de Montréal, en

<sup>12</sup> La compétence en français de ceux qui ont fait l'entrevue dans les deux langues est bien suffisante pour être comparée à ceux qui ont fait l'entrevue en français seulement.

<sup>13</sup> Information tirée de THIBAUT, P. 2004. *Le contact entre l'anglais et le français à Stanstead*, Université de Montréal, manuscrit.

<sup>14</sup> Information tirée de Statistique Canada, recensement de 2001, site internet.

<sup>15</sup> 1550 pour anglais, 1350 pour français et 45 pour les deux, d'après Statistique Canada, recensement de 2001.

tentant d'identifier les facteurs sociolinguistiques qui rendaient le mieux compte de leur compétence en langue seconde »<sup>16</sup>. Ce corpus compte une vingtaine de locuteurs de 18 à 35 ans ayant procédé à des entrevues en français et en anglais. On y compte 10 hommes et 12 femmes provenant de la classe moyenne. Ce groupe n'est pas du tout homogène quant à la compétence et à l'environnement linguistique individuel. Le contenu des entrevues dépend de chaque locuteur avec un accent sur les trajectoires scolaires et professionnelles et sur l'apprentissage du français.

La représentativité de ce corpus correspond à un sous-groupe de la communauté linguistique des Anglo-montréalais. Ce sont tous des jeunes anglophones bilingues de Montréal en relation professionnelle ou sociale plus ou moins étroite avec la majorité francophone. Ce qui les relie vraiment, c'est la dynamique dans laquelle ils ont été scolarisés, au moment où les nouvelles politiques et les changements démographiques ont amené les anglophones québécois à voir le bilinguisme comme un nouvel atout. Je cite Mougeon, Nadasdi et Rehner à propos des écoles d'immersion :

« Ces programmes ont vu le jour durant les années 60 au Québec, époque où au sein de la minorité anglophone du Québec, on a commencé à ressentir le besoin de mieux connaître le français et on a pris conscience de l'inadéquation des programmes traditionnels d'enseignement du français. C'est à cette époque qu'une équipe de psychologues de l'Université McGill a mis en place à Montréal les premiers programmes expérimentaux d'immersion française. (...) A la fin des années 70 l'engouement pour les programmes d'immersion a pris une dimension nationale, et on trouvait de tels programmes dans toutes les provinces du Canada. A l'heure actuelle, on estime qu'à peu près 8% des élèves des écoles anglaises du Canada sont inscrits dans des programmes d'immersion. Au Québec le pourcentage est nettement plus élevé. »<sup>17</sup>

C'est dans cette dynamique que les locuteurs ayant participé au projet sur le français parlé par les anglophones de Montréal ont été scolarisés et ont accédé au marché du travail. Ils sont représentatifs de la situation des anglophones du grand Montréal d'aujourd'hui, quoique les générations antérieures ont vécu différemment l'intégration du français dans leur quotidien. L'étude à laquelle je me réfère dans les analyses qui

<sup>16</sup> BLONDEAU, H., N. NAGY, G. SANKOFF & P. THIBAUT 2002. « La couleur locale du français L2 des Anglo-Montréalais ». *Acquisition et interaction en langue étrangère*, Université Paris VIII, p. 74.

<sup>17</sup> MOUGEON, R., T. NADASDI & K. REHNER 2001. *Acquisition de la variation du français par les élèves d'immersion en Ontario*, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, p. 2.

suivent a utilisé un échantillon tiré de ce corpus. Les analyses que je propose concernent un échantillon de ce même corpus, décrit plus en détails dans les chapitres 5 et 6. Les locuteurs sont identifiés à l'aide de pseudonymes.

### **2.1.3 Les francophones montréalais et le corpus Sankoff-Cedergren**

Ce corpus recueilli en 1971 par les chercheurs de l'Université de Montréal Gillian Sankoff et Henrietta Cedergren. Il correspond au français parlé par la communauté francophone de Montréal. Cent vingt locuteurs se sont prêtés à des entrevues semi-dirigées. La distribution sociale (âge, sexe, revenu) est représentative des Montréalais francophones, quoiqu'il ait été spécifié que la classe ouvrière est légèrement sous-représentée par rapport à la classe moyenne. Les entrevues abordent peu les questions linguistiques et davantage les trajectoires personnelles et les habitudes familiales. Cet ensemble de données a été abondamment étudié tant au niveau phonétique que morphologique et syntaxique. Il sert aussi souvent de référence pour traiter du français majoritaire tant au Québec qu'au Canada. Montréal est un centre de diffusion linguistique, que ce soit par sa démographie imposante ou en tant que centre médiatique et culturel. Ce corpus est donc tout à fait pertinent comme point de référence de la norme en français oral.

### **2.1.4 Le corpus et la communauté linguistique des Franco-ontariens**

Une équipe de chercheurs de l'Institut ontarien d'études en éducation a regroupé les discours de 132 adolescents Franco-ontariens « qui au moment des interviews étaient inscrits dans les écoles secondaires francophones de quatre villes ontariennes Hawkesbury, Cornwall, North Bay et Pembroke »<sup>18</sup>. De ces quatre municipalités, seule Hawkesbury est majoritairement francophone à 85%. D'après les chercheurs qui ont constitué ce corpus, dont Raymond Mougeon et Edouard Beniak, ces jeunes sont représentatifs de la communauté linguistique en ce qui a trait aux classes sociales, au sexe et au maintien de la langue française. Certaines études auxquelles je me réfère dans les analyses semblent avoir utilisé ce même corpus mais en y dénombant 117 jeunes.

---

<sup>18</sup> MOUGEON, R. & E. BENIAK 1982. *Leveling of the 3 sg./pl. Verb Distinctions in Ontarian French*, Centre d'études franco-ontariennes, Ontario Institute for Studies in Education, p. 3.

Puisque je ne travaille pas directement sur les données de ces communautés linguistiques et que je me réfère exclusivement aux publications faites sur ce thème, je préfère limiter la description au minimum, référant plutôt le lecteur aux références bibliographiques. On peut toutefois préciser que tout d'abord, les Franco-ontariens constituent environ 5% de la population de l'Ontario avec moins d'un demi-million de personnes. La dynamique est au transfert linguistique vers l'anglais dans une proportion de 35%<sup>19</sup> due en bonne partie aux mariages mixtes dans les communautés où le français est minoritaire. Ce corpus correspond à la « nouvelle génération franco-ontarienne, au sein de laquelle l'assimilation est allée le plus loin et donc qui présente une hétérogénéité linguistique maximale »<sup>20</sup>.

D'après les chercheurs qui s'intéressent au français parlé en Ontario, le français qu'on y parle est influencé par son contact avec l'anglais :

« Ontarian French is a contact variety in the sense that many of its speakers also know and use English to a varying extent, given that Anglophones constitute the linguistic majority in Ontario. »<sup>21</sup>

Ainsi, la possibilité de me référer au comportement linguistique de locuteurs minoritaires et bilingues me permettra de pousser plus loin les interprétations quant au comportement linguistique des Stansteadois.

## 2.2 Comparabilité des corpus

Un point qui se doit d'être abordé concerne la comparabilité des corpus. Puisque ce travail est d'ordre comparatif, on ne peut le négliger. Tout d'abord, il faut rappeler qu'« aucun corpus n'est totalement satisfaisant pour les études pour lesquelles il n'a pas

---

<sup>19</sup> MOUGEON, R. & E. BENIAK (Ed.) 1989. *Le français canadien parlé hors Québec aperçu sociolinguistique*, Langue française au Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 71.

<sup>20</sup> Ibid., p. 72.

<sup>21</sup> MOUGEON, R. & E. BENIAK 1982. *Leveling of the 3 sg./pl. Verb Distinctions in Ontarian French*, Centre d'études franco-ontariennes, Ontario Institute for Studies in Education, p. 1.

été conçu »<sup>22</sup>. Je me réfère à quatre corpus et à plusieurs études faites par des chercheurs différents. Chaque corpus est différent dans sa forme et les facteurs ne sont pas analysés de la même façon d'une étude à l'autre. De plus, le corpus qui représente le parler des Montréalais francophones date de 1971. Il est plus ancien que les autres. Il aurait bien sûr été préférable d'avoir accès à des études portant sur un corpus contemporain. Les corpus Montréal 84 et Montréal 95 qui datent de 1984 et 1995 existent déjà et certaines études à leur sujet ont été publiées. Par contre, ces études ne concernent pas les variables qui m'intéressent. La plupart des comparaisons auraient été impossibles. Les rapprochements que je fais aux chapitres 4, 5 et 6 sont faites du mieux possible considérant cette limite.

Par contre, il y a aussi des similitudes qui facilitent les rapprochements. Le type de discours étudié est sensiblement le même dans toutes les recherches auxquelles je me réfère. L'entrevue sociolinguistique tente d'obtenir un discours le plus informel possible. William Labov a développé sur ce qu'il appelle le paradoxe de l'observateur. Ce paradoxe rappelle que le fait d'observer un comportement linguistique implique une auto-surveillance de la part du locuteur. Il faut en tenir compte dans les interprétations.

« Le but de la recherche linguistique au sein de la communauté est de découvrir comment les gens parlent quand on ne les observe pas systématiquement; mais la seule façon d'y parvenir est de les observer systématiquement. »<sup>23</sup>

Tous les corpus qui me servent de matière à comparaisons dans ce travail proviennent d'entrevues semi-dirigées. On peut croire que le manque de spontanéité, lorsqu'il y en a un, affecte également les locuteurs, qu'ils soient Montréalais ou Ontariens, bilingues ou francophones. Aussi, la plupart des corpus se veulent représentatifs des caractéristiques sociales des communautés linguistiques. L'âge des répondants est uniforme chez les Franco-ontariens et les Anglo-montréalais. On retrouve à Stanstead et à Montréal une dispersion étalée. Les classes sociales sont aussi bien représentées, si ce n'est du corpus

---

<sup>22</sup> THIBAUT, P. 1994. « Franchir la barrière synchronie/diachronie ». *Culture*, p. 19-20 cité dans BLONDEAU, H. 2000. *Parcours d'un marqueur sociolinguistique. Les pronoms non-clitiques du pluriel en français parlé de Montréal*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, p. 58.

<sup>23</sup> LABOV, W. 1976. *Sociolinguistique*, Paris : Les Éditions de Minuit, p. 290.

des Anglo-montréalais qui est formé de la classe moyenne. Ces différences de représentativité sont prises en compte lors des analyses des variables.

### 2.3 Le choix des 4 variables

Ce travail compare la variation de 4 phénomènes différents. Ces derniers ont été choisis en fonction de leur intérêt interprétatif et de l'existence d'études variationnistes à leur sujet. J'ai opté pour des variables morphologiques ou morphosyntaxiques. D'ailleurs, une étude à propos de la phonétique du français de Stanstead a déjà été faite. Carolin Graml a procédé en 2004 à une étude de la phonétique du français de Stanstead, plus précisément du « r » rétroflexe<sup>24</sup>.

Les deux premières variables à l'étude sont pertinentes pour traiter des questions de variation stylistique. La variation dans la négation et dans les pronoms clitiques de la première personne du pluriel ont été étudiées chez les Franco-montréalais et les Anglo-montréalais par des chercheurs de l'Université de Montréal. Chez les Franco-ontariens, seule la négation a aussi été étudiée, par S. Sandy (1997). J'effectue une analyse de ces deux variables avec un échantillon du corpus de Stanstead dans le chapitre 4.

La variation morphologique est intéressante car elle met en lumière des tendances à la régularisation et la place de la norme standard dans le français parlé. J'étudie la variation des auxiliaires *être* et *avoir* et la variation des flexions verbales des troisièmes personnes du pluriel et du singulier. Ces deux variables sont étudiées avec un échantillon du corpus de Stanstead. Je propose aussi leur étude avec un échantillon du corpus des Anglo-montréalais. Les deux variables ont été étudiées par R. Mougeon et E. Beniak en Ontario et seule la variation des auxiliaires a fait l'objet d'une étude en franco-montréalais, et ce par G. Sankoff et P. Thibault.

Dans toutes les analyses sur le français de Stanstead, j'ajoute un sous-échantillon qui représente les anglophones de Stanstead dont la compétence en français est plus limitée. Ce sous-échantillon est décrit en détails dans les chapitres 4 et 6. Les analyses de ce

<sup>24</sup> GRAML, C. 2005. *Soziale Variation im Französischen Quebecs - Das so genannte "retroflexe" /R/,* Mémoire de maîtrise, Institut de Philologie Romane, Ludwig-Maximilians-Universität Munich.

groupe sont mises en parallèle avec celles effectuées dans ce travail ou déjà publiées par d'autres chercheurs à propos des Anglo-montréalais. Cela permet de mettre en relief la question de la compétence en langue seconde et des influences dans l'apprentissage du français.

## **2.4 Le traitement statistique**

La méthodologie de la sociolinguistique variationniste implique toujours une analyse quantitative. Le traitement statistique le plus fréquent est une analyse de régression qu'on appelle la règle variable qui postule la complémentarité de deux variantes, ou d'une variante, dite d'application, versus ses concurrentes. Le logiciel utilisé pour l'analyse de règle variable est GoldVarb<sup>25</sup>. L'objectif est de déterminer les différents facteurs qui influencent le choix entre les variantes. On y détermine aussi le poids de chacun des facteurs pertinents. Pour ma part, j'utilise le logiciel S.P.S.S version 11.0 pour les variables stylistiques et la variable de la neutralisation car les taux de variation sont trop faibles pour une analyse de régression. Un travail qualitatif s'avère plus approprié. Aussi, les études effectuées sur un sous-échantillon d'Anglo-montréalais sont faites sur un trop faible nombre pour une analyse statistique. Par contre j'utilise les deux logiciels, VARBRUL et S.P.S.S pour la variable des auxiliaires discutée au chapitre 5.

## **2.5 Les facteurs sociolinguistiques**

On distingue trois types de facteurs susceptibles d'influencer la variation. Pour analyser chacune des variables, je prends en considération ces facteurs linguistiques, stylistiques et sociaux.

### **2.5.1 Les facteurs linguistiques**

Les facteurs linguistiques diffèrent d'une variable à l'autre. Ils concernent l'environnement linguistique d'une variante. Par exemple, pour la variable des auxiliaires, on compte les types de verbes, la fréquence, les propriétés sémantiques du

---

<sup>25</sup> RAND, D. & D. SANKOFF 1988. *GoldVarb : A Variable Rule Application for the Macintosh*, Université de Montréal, Centre de recherches mathématiques, Rapport no. 1585.

mot, etc. Les facteurs linguistiques peuvent varier beaucoup selon la variable, et dans certains cas ils sont inexistantes. Les analyses que je propose concernent des variables pronominales, adverbiales et verbales. Les facteurs linguistiques sont tout aussi différents que les variables elles-mêmes et chaque chapitre d'analyse contient une section à ce propos.

### 2.5.2 Les facteurs stylistiques

La variation stylistique est celle qu'on peut observer chez un même locuteur, selon le contexte d'interaction. Trudgill (1983) propose que les variétés linguistiques qui sont liées au niveau de formalité d'une situation sont exprimés en tant que styles et peuvent être situées sur une échelle qui passe du formel à l'informel. Le chapitre 4 de ce travail est justement dédié à la variation stylistique à Stanstead. Les facteurs stylistiques sont utilisés dans l'analyse de la négation et des pronoms de la première personne du pluriel.

Idéalement, pour déterminer l'influence du contexte stylistique dans le choix des variantes, il faudrait analyser le discours d'un même locuteur dans plusieurs types d'interactions comme il a été fait sur le français montréalais entre autres par Hélène Blondeau (2000). Les corpus à l'étude ne contiennent qu'un seul type de discours, soit celui de l'entrevue semi-dirigée. Deux autres approches peuvent nous éclairer sur l'influence stylistique. La première consiste à adopter l'idée que le locuteur tend à se décontracter au fur et à mesure que l'entrevue progresse. Labov d'ailleurs, à propos des entrevues faites à New York, affirme que « c'est surtout à la fin de l'interview que le discours familier apparaît, et le plus souvent, semble-t-il, lorsque l'enquêteur a rangé son équipement et a déjà la main sur la porte »<sup>26</sup> Sans toutefois éliminer totalement le paradoxe de l'observateur, il a été prouvé que les variantes associées au parler formel s'observent davantage dans les premières minutes de l'entrevues et que le locuteur s'auto-surveille moins par la suite. Le moment de l'entrevue est le premier facteur stylistique.

---

<sup>26</sup> LABOV, W. 1976. *Sociolinguistique*, Paris : Les Éditions de Minuit, p. 149.



Le deuxième facteur est d'ordre rhétorique. On l'appelle plus souvent le thème de discussion. Il fait consensus chez les sociolinguistes que les thèmes de discussion formels tels que la politique, l'éducation, etc. influencent le discours vers une plus grande formalité et les thèmes plus personnels tels que la famille et les goûts personnels incitent à un discours plus familier.

À ces deux facteurs on peut y ajouter un troisième, celui-là traitant de la co-occurrence. C'est la présence de marques de langage surveillé. Si la présence d'une variante hypothétiquement formelle s'observe dans des contextes où d'autres variantes formelles sont présentes, on peut confirmer l'hypothèse de son caractère formel. D'ailleurs, ces trois facteurs sont repris en détails dans l'analyse de la variation stylistique du chapitre 4.

Les facteurs stylistiques ne sont pas pertinents pour tous les types de variables. Par exemple, deux autres variables sur lesquelles je me penche n'ont pas de lien avec la formalité du discours. Ce sont alors d'autres facteurs, comme les facteurs sociaux qui font l'objet de la section suivante, qui sont pertinents.

### 2.5.3 Les facteurs sociaux

On appelle facteurs sociaux les caractéristiques sociales qui différencient les individus d'une même société, en ce qui nous concerne, d'une même communauté linguistique. La classe sociale, le niveau de scolarité, l'âge et le sexe sont des facteurs qui expliquent certaines tendances dans les comportements linguistiques. Par exemple, le genre d'un locuteur a fait ses preuves dès les premières études variationnistes comme un facteur déterminant dans la variation. À ce sujet, Labov écrit :

« Women appear to be more conservative than men, in that they use more standard variants... At the same time, women tend to be more progressive than men, because they adopt new variants more quickly. »<sup>27</sup>

---

<sup>27</sup> WOLFRAM W. & N. SHILLING-ESTES cité dans LABOV, W. 2001. *Principles of Linguistic Change*, vol. 2, Cambridge : Blackwell Publishers, p. 367.

Le sexe d'un locuteur peut par exemple nous éclairer sur le caractère formel d'une variante et dans les analyses que je propose, la portée de ce facteur est toujours évaluée.

L'âge est un facteur que les études sociolinguistiques privilégient quand il s'agit d'étudier des communautés linguistiques à travers de grands échantillons. Quand on procède à des études synchroniques, comme c'est le cas ici, l'effet de l'âge sur la variation est, dans certains contextes, un indicateur de changement linguistique en cours. Autrement, il devient un indicateur des changements linguistiques individuels au cours des étapes d'une vie. Dans ce travail, les hypothèses de changement linguistique en cours sont peu priorisées mais le signe que les locuteurs modifient leur langage uniformément en vieillissant est dans certains cas une piste intéressante.

Le niveau de scolarité et la classe économique sont aussi des facteurs importants. D'ailleurs, l'indice de marché linguistique développé par David Sankoff et Suzanne Laberge (1977), inspiré du concept de marché linguistique de Pierre Bourdieu et Luc Boltanski (1975) mesure la place que prend la langue standard chez les locuteurs afin de les situer dans la hiérarchie sociale plus générale. Ce facteur a souvent été utilisé dans les études sur le français montréalais. Il met en valeur un aspect social négligé par les caractéristiques sociologiques habituelles :

« Directly correlating linguistically variable behavior with social class membership, whether defined stratificationally or dialectically, is not a well-motivated procedure. It ignores established facts such as that teachers, actors, and receptionists tend to speak a more standard variety than other people of similar social or economic position. »<sup>28</sup>

Dans les analyses des chapitres 4, 5 et 6, je ne procède pas à une étude de ce facteur. Je préfère le mettre en parallèle avec d'autres caractéristiques sociales. Ce facteur demeure pertinent car il s'est avéré significatif pour plusieurs variables dans la communauté linguistique francophone de Montréal telles que la négation, les auxiliaires et les pronoms de la 1<sup>ière</sup> personne du pluriel.

---

<sup>28</sup> SANKOFF, D. & S. LABERGE 1978. « The linguistic market and the statistical explanation of variability ». In D. SANKOFF (dir.) *Linguistic Variation. Models and Methods*, New York : Academic Press, 239-250.

## 2.6 Le facteur de la compétence des anglophones

La compétence en français n'est pas un facteur social en soi. C'est une caractéristique linguistique corrélée avec des caractéristiques sociales. Je me réfère à la question de la compétence car les locuteurs anglophones de Stanstead ne sont pas tous parfaitement compétents en français. Certains sont encore en apprentissage et d'autres utilisent le français trop peu fréquemment. Ces locuteurs sont des anglophones parfois de parents mixtes. La division des Stansteadois en deux catégories selon le niveau de compétence facilite les comparaisons avec les Anglo-montréalais et les locuteurs « restreints »<sup>29</sup> des localités francophones ontariennes, pour qui le français sert aussi de seconde langue. La compétence sert à situer le mécanisme d'apprentissage du français et de connaître les variantes valorisées par les locuteurs anglophones.

J'ai présenté les différents points qui précisent la méthodologie appropriée aux analyses qui suivent. On a vu que je discuterai de quatre communautés linguistiques différentes avec des corpus de données correspondant à chacune. J'ai aussi abordé les trois types de facteurs qui entrent dans les analyses pour mieux comprendre la variation morphologique et morphosyntaxique qui m'intéressent. Évidemment, la notion de compétence est aussi un outil dans la méthodologie appliquée.

---

<sup>29</sup> Terme de Mougeon et Beniak pour décrire les locuteurs qui font une utilisation très restreinte du français au quotidien.

## **Chapitre 3 Portrait de la communauté linguistique de Stanstead**

Dans une perspective sociolinguistique il ne faut surtout pas séparer la langue des locuteurs qui la parlent. Dans la même logique, il s'ajoute à la première consigne de ne pas séparer les locuteurs du contexte historique et social qui mènent à une dynamique linguistique particulière. Ce chapitre sert à décrire socialement et ethnologiquement la communauté de Stanstead. Je commence par donner quelques informations générales à propos de la géographie, de l'histoire et de l'économie de la région frontalière. Ensuite, je traite de la dynamique ethnolinguistique en tirant des entrevues les propos des locuteurs sur plusieurs thèmes comme la politique linguistique, les mariages mixtes, les médias mais surtout la langue comme outil identitaire. D'ailleurs, seule les sections sur le peuplement des Cantons de l'Est et de Stanstead ont nécessité des sources écrites. Toutes les informations de ce chapitre viennent du contenu des entrevues des 54 locuteurs.

### **3.1 Généralités**

Avant d'aborder la question de la dynamique sociale, je tiens à donner quelques informations concrètes sur la région frontalière.

#### **3.1.1 Les villages frontaliers**

Dans ce travail, le terme Stanstead correspond à la région géographique qui comprend la ville de Stanstead, c'est-à-dire les villages de Stanstead, Rock-Island et Beebe, ainsi que Stanstead-Est et Ogden qui sont les deux municipalités qui entourent celle de Stanstead par le nord-est et ouest. Ces dernières sont moins peuplées et à caractère plus rural. Elles correspondent à la périphérie du centre urbain qui est Stanstead. Directement au sud se situe la frontière Canada États-Unis avec les villages de Newport et de Derby Line avec Beebe (Vermont). Ces villages américains sont étroitement reliés aux villages canadiens. Certaines rues sont partagées par les deux pays, tout comme certains immeubles. Parmi les Stansteadois qui ont participé aux entrevues, aucun n'habite du côté américain, sauf un dont la maison est directement sur la frontière. Cette frontière,

ponctuée de deux postes de douanes, a contribué au développement historique de cette municipalité.

### 3.1.2 Histoire démographique

L'histoire du comté de Stanstead commence tôt comparativement à d'autres régions des Cantons de l'Est. La formation historique de Stanstead regorge de faits originaux et uniques à cause de la frontière et de sa situation géographique stratégique. Sa description est précédée d'un aperçu de l'histoire des Cantons de l'Est.

#### 3.1.2.1 Le peuplement des Cantons de l'Est

Sous le régime français, les Cantons de l'Est sont un territoire abénaquis exploré dès Champlain mais aucunement exploité. Ce n'est que sous le régime anglais que commence le peuplement de cette région. Une première vague d'Américains de Nouvelle-Angleterre s'installe principalement au sud des Cantons de l'Est. « La guerre de 1812 met fin à ce mouvement. Par la suite l'immigration américaine ne reprend pas, laissant ainsi la place à l'immigration britannique»<sup>30</sup>. Les colons britanniques s'installent principalement le long du chemin Craig. En plus petit nombre s'installent aussi des Écossais et des Irlandais. En 1803, on estime à 8000 le total d'habitants dans les Cantons de l'Est<sup>31</sup>. Trente ans plus tard, la population avait atteint 37 000 habitants<sup>32</sup>.

La dernière vague de colons à défricher l'Estrie<sup>33</sup> est celle des Canadiens français. Ils viennent surtout du nord et de l'ouest et s'installent plutôt au nord des Cantons de l'Est. Pendant qu'une émigration massive des Canadiens français vers les États-unis inquiète les politiciens et le clergé<sup>34</sup>, on les incite à s'installer dans les nouveaux cantons aussi parce que selon les autorités, « l'augmentation de la population canadienne française

<sup>30</sup> NOËL, F. 1988. *Competing for Souls : Missionary Activity and Settlements in the Eastern Townships 1784-1851*, Université de Sherbrooke, Département d'histoire, p. xxi.

<sup>31</sup> LITTLE, J.I. 1989. *Évolution ethnoculturelle et identité régionale des Cantons de l'Est*, Les groupes ethniques du Canada La société historique du Canada. Saint John, N.B. : Keystone Printing Ltd., p. 8.

<sup>32</sup> Ibid., p. 10.

<sup>33</sup> Estrie est un synonyme de Cantons de l'Est.

<sup>34</sup> NOËL, F. 1988. *Competing for Souls : Missionary Activity and Settlements in the Eastern Townships 1784-1851*, Université de Sherbrooke, Département d'histoire. p. xxxvi.

dans les Cantons de l'Est renforcerait les assises impériales en formant un rempart de sécurité contre l'annexion aux États-Unis. »<sup>35</sup>

À cette époque, les Canadiens français n'étaient venus jusque là dans les Cantons de l'Est qu'à titre d'ouvriers agricoles saisonniers ou de colons s'installant à la périphérie, notamment dans le district du nord appelé Bois-Francs. La majorité était installée, vers 1844, dans les secteurs qui allaient devenir les comtés de « Drummond, d'Arthabaska et de Mégantic, souvent comme des squatters sur des terres qui appartenaient encore aux descendants des premiers concessionnaires marchands et administrateurs »<sup>36</sup>.

Leur croissance démographique est étonnamment rapide. D'après l'historien J.I. Little, en 1852, les Canadiens français avaient non seulement doublé de population dans ces comtés, mais s'étaient également étendus dans le reste de la région. La plupart s'installaient alors près de la rivière St-François, ce qui correspond aux régions de Drummondville et Sherbrooke. « Alors qu'ils constituaient 23% de la population totale en 1844, ils avaient grimpé à 36% huit ans plus tard »<sup>37</sup> Si on considère les affiliations religieuses, on trouve qu'en 1851, la population catholique était montée à 40 803 âmes. Les catholiques, Irlandais mais surtout Canadiens français sont passés de 11% en 1831 à 44% en 1851, ce qui correspond à une augmentation de 862%<sup>38</sup>. Je cite encore Little qui décrit la place des Canadiens français dans les Cantons de l'Est :

« Pendant les années 1860, les Canadiens français des Cantons de l'Est passèrent la barre des 50% par rapport à la population totale, même si les trois quarts d'entre eux demeuraient à l'extérieur des comtés de Missisquoi, de Brome, de Stanstead, de Compton et de Richmond. La population anglophone avait alors atteint le seuil du déclin, mais la plus grande partie de la minorité canadienne-française des anciennes circonscriptions demeuraient concentrées dans de petites enclaves qu'elle avait elle-même colonisées, ou encore, dans une moindre mesure, dans les centres industriels en expansion. »<sup>39</sup>

<sup>35</sup> LITTLE, J.I. 1989. *Évolution ethnoculturelle et identité régionale des Cantons de l'Est*, Les groupes ethniques du Canada La société historique du Canada. Saint John, N.B : Keystone Printing Ltd., p. 18.

<sup>36</sup> Ibid., p. 17.

<sup>37</sup> Ibid., p. 17.

<sup>38</sup> Chiffres tirés de NOËL, F. 1988. *Competing for Souls : Missionary Activity and Settlements in the Eastern Townships 1784-1851*, Université de Sherbrooke, Département d'histoire. p. 201.

<sup>39</sup> LITTLE, J.I., 1989. *Évolution ethnoculturelle et identité régionale des Cantons de l'Est*, Les groupes ethniques du Canada La société historique du Canada. Saint John, N.B. : Keystone Printing Ltd., p. 22.

Vers le milieu du XIX<sup>ième</sup> siècle, les vagues d'immigration des Américains, Anglais, Écossais et Irlandais sont terminées. Tous les éléments pour obtenir un portrait démographique de cette région sont présents : d'un côté les anglophones divisés en plusieurs groupes ethnoculturels et de l'autre les Canadiens français qui ne cesseront d'augmenter en proportion.

### 3.1.2.2 Le peuplement de Stanstead d'après les sources écrites

La création et le développement de Stanstead sont indissociables de sa relation avec les États-Unis. Cette région frontalière était accessible par le sud avant que les routes permettent aux colons Anglais de s'installer près des frontières. D'ailleurs Martel (1960) raconte comment Stanstead est apparu :

« De petits groupes de squatters semblent avoir pénétré dès 1783 dans Hereford, qui représente le haut de la vallée du Connecticut. Plus tard, il en arriva également à travers les forêts du Vermont et du New Hampshire. C'est ainsi qu'en 1796, John Taplin se présenta en plein hiver, 5 mars, à Derby, Vermont. Le lendemain, monté sur ses raquettes, il se plonge, une hache à la main, dans la profondeur de la forêt et ouvre un sentier jusqu'à une distance de cinq milles de toute habitation, puis revient coucher chez son hôte. Le lendemain, avec sa femme et ses dix enfants, il se rend au bout de ce sentier et construit une cabane de branches dans quatre pieds de neige. Stanstead est fondé. »<sup>40</sup>

La région frontalière de Stanstead a été colonisée par des Américains. D'ailleurs, on peut le vérifier d'après les Églises installées à cet endroit. L'Église d'Angleterre n'y connaît que peu de succès. Aussi, « des communautés baptistes et méthodistes sont mises sur pied dès les premiers temps de la colonisation. »<sup>41</sup>

Les données démographiques se contredisent d'un ouvrage à l'autre. Les recensements sont non-officiels et les données proviennent souvent des affiliations religieuses. En se

---

<sup>40</sup> Annuaire du Séminaire Saint-Charles Borromée, 1883-1884, cité dans MARTEL, J. 1960. *Histoire du système routier des Cantons de l'Est avant 1855*, Thèse de maîtrise es arts option histoire, Université d'Ottawa, p. 45.

<sup>41</sup> NOËL, F. 1988. *Competing for Souls: Missionary Activity and Settlements in the Eastern Townships 1784-1851*, Université de Sherbrooke, Département d'histoire, p. xxvii.

fiant à Little, « le comté de Stanstead en 1844 a 11 913 habitants »<sup>42</sup>. Bref, Stanstead vers 1850 était formé de colons Américains et d'une minorité de Canadiens autant francophones qu'anglophones.

Stanstead était clairement tourné vers les États-Unis. Par exemple, le service postal de cette région ne fut longtemps assuré que par les Américains. Les journaux américains aussi rejoignaient la frontière. Les routes vers le Québec étaient peu nombreuses, en mauvais état et beaucoup trop longues. Une route vers Montréal existait depuis environ 1791 mais vers Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke, les communications étaient peu favorables. Les cantons de Stanstead, Barnston, Hereford, Hatley, Compton Ascot, Heaton et Newport subissaient le manque d'efficacité des routes vers l'intérieur. Aussi, la plus grande partie des productions agricoles comme la potasse, la perlasse, le bœuf, le beurre, le fromage, le lin et le chanvre<sup>43</sup> était dirigée vers le marché américain. Non seulement la population des Cantons de l'Est était tournée vers les États-Unis au niveau des communications et du commerce mais aussi au niveau scolaire. Vers 1850, l'influence sur la classe moyenne des Cantons de l'Est était américaine et non britannique. À cette époque, « on continue à envoyer les fils de famille dans des collèges du Vermont »<sup>44</sup>.

### 3.1.2.3 L'histoire récente vue par les locuteurs de Stanstead

Les sources écrites à propos de l'histoire de la région frontalière sont très abondantes en ce qui a trait à l'époque coloniale jusqu'à environ 1860. Étrangement, après cette décennie, le nombre de monographies ou d'articles scientifiques capable de présenter l'histoire du développement des cantons frontaliers chute. Or, les nombreuses entrevues faites avec les aînés de la communauté de Stanstead permettent de faire un portrait satisfaisant de l'histoire récente, c'est-à-dire de 1900 à aujourd'hui. À travers l'étude des

---

<sup>42</sup> LITTLE, J.I. 1989. *Évolution ethnoculturelle et identité régionale des Cantons de l'Est*, Les groupes ethniques du Canada La société historique du Canada. Saint John, N.B. : Keystone Printing Ltd., p. 9.

<sup>43</sup> MARTEL, J. 1960. *Histoire du système routier des Cantons de l'Est avant 1855*, Thèse de maîtrise es arts option histoire, Université d'Ottawa, p. 150.

<sup>44</sup> LITTLE, J.I. 1989. *Évolution ethnoculturelle et identité régionale des Cantons de l'Est*, Les groupes ethniques du Canada La société historique du Canada. Saint John, N.B. : Keystone Printing Ltd., p. 16.



parcours individuels, j'ai pu mettre en relief quelques tendances sociodémographiques qui ont modelé le Stanstead qu'on connaît.

D'après les sources écrites, la région de Stanstead comptait peu de Canadiens français au milieu du XIX<sup>ième</sup> siècle. Or, un siècle plus tard, la population francophone rejoint le nombre d'habitants d'origine. À travers l'étude des entrevues semi-dirigées, on peut observer le passage d'une population majoritairement anglophone à une communauté bilingue, parfois perçue comme majoritairement francophone. Ces deux extraits proviennent des francophones qui ont vécu la transformation démographique mais qui y ont aussi participé avec entre autres les mariages mixtes.

Extrait 1: parce que les Anglais avaient un espèce de peur de perdre le contrôle aux mains des Français puis c'était tout des familles avec beaucoup d'enfants qui déménageaient dans les Cantons de l'Est donc là, la population française augmentait tellement vite que les Anglais... on avait pas de contact avec les Anglais<sup>45</sup> (Émile)

Extrait 2 : René : C'est les francophones qui sont les plus bilingues.

Intervieweuse : Encore maintenant ?

René : Encore maintenant oui.

Intervieweuse : Puis dans votre temps c'était aussi ça dans le temps que vous étiez... vous appreniez ?

René : Oui autrefois la façon la plus facile c'est que la population de Stanstead était... je dirais soixante-et-cinq pour cent anglophone et aujourd'hui je crois que c'est le contraire c'est soixante-et-dix à soixante-et-quinze pour cent francophone.

Intervieweuse : Donc ça a quand même changé ?

René : Oui oui ça l'a changé.

Les causes de l'immigration des Canadiens français sont aussi évoquées dans la plupart des conversations effectués avec les gens âgés de 60 ans et plus. Le nombre de familles d'agriculteurs francophones qui s'installent en périphérie de Stanstead semble assez élevé au début du XX<sup>ième</sup> siècle. Des Canadiens français s'installent dans le Stanstead rural, d'autres traversent la frontière pour occuper de nouvelles terres au Vermont et

---

<sup>45</sup> Les conventions de transcriptions ont été retirées des extraits. Le signe [...] représente une hésitation ou une pause.

dans le Maine. Aussi, plusieurs jeunes francophones sont partis de la Beauce pour aller travailler dans les usines de textile comme Kaiser, Spencer's Support, Dominion Glove, Jinken, Goodhue comme l'ont fait deux interviewées de 87 ans et 79 ans. Ces deux extraits décrivent les deux types de nouveaux venus francophones :

Extrait 3 : Intervieweuse : Il y a énormément de monde qui est de la Beauce qui viennent ici.

René : Oui oui ah oui beaucoup.

Intervieweuse : Mais pourquoi ?

René : C'est parce que on va dire il manquait de... il manquait de main-d'œuvre et les gens qui se sont en venus de la Beauce ici c'était plutôt des agriculteurs c'est parce que on va dire dans le bout de la Beauce il y avait gros des roches

Intervieweuse : Oui (rire)

René : Tu sais, il y avait gros des roches puis ici le secteur était plus beau puis c'était plus facile à cultiver puis ils prétendaient qu'ils étaient pour être...

Extrait 4 : C'est à peu près moitié-moitié oui il y a été longtemps que les an... il y avait plus d'anglophones mais avec les usines bien là, ça l'a apporté beaucoup de gens nouveaux puis la plupart bien c'était des francophones (Françoise)

### 3.1.2.4 Les origines des locuteurs

Dans le corpus de Stanstead, il y a environ<sup>46</sup> 17 personnes de plus de 60 ans. De ceux-là, 12 sont francophones, 4 sont anglophones et une personne est mixte. Chez ces aînés, 9 francophones sont nés dans les comtés ruraux plus au nord. Les francophones qui sont nés à Stanstead ont des parents qui viennent presque tous de la Beauce, ce qu'on appelait autrefois le comté de Dorchester. Aussi, 3 des 4 anglophones ont des origines américaines. Ces chiffres concordent parfaitement avec l'histoire démographique de Stanstead, encore plus quand on ajoute que 2 francophones qui sont nés dans les villages frontaliers ont un parent canadien français qui a vécu aux États-Unis.

Dégager les tendances chez les aînés est beaucoup plus simple que chez les plus jeunes. Après cette génération et plus fortement chez les 40 ans et moins, il est impossible de diviser ainsi les francophones et les anglophones. Les mariages mixtes et l'enfance passée dans ces petites localités bilingues ont créé un amalgame solide. Chez les 40-60

<sup>46</sup> Certains âges ont été estimés d'après le contenu des entrevues.

ans, 8 personnes sur 10 ont grandi à Stanstead même. Le caractère rural des Canadiens français s'estompe chez cette génération, née au moment où l'industrie du textile est à son apogée. Aussi, l'immigration locale (de la périphérie vers la ville) et régionale (de Beauce, Compton et Coaticook) semble s'arrêter vers les années '50.

### 3.1.3 Le granit : pilier économique des trois villages

Après que l'industrie du textile se soit affaiblie, c'est la fermeture d'une usine métallurgique qui a poussé les travailleurs vers l'industrie du granit. Installée directement sur la frontière, cette usine employait jusqu'à 300 employés. En 1981, le côté canadien est déménagé en Ontario, emportant dans son sillage plusieurs jeunes travailleurs. Tous les interviewés ont quelque chose à dire à propos de la Butterfield's :

Extrait 5 : si on avait pas perdu la Butterfield's ici ça aurait été extraordinaire dans les trois villages mais aye ça fait vingt ans qu'on l'a perdu puis que ils l'ont jamais remplacé... jamais été capable de la remplacer, trois cent jobs là dans trois mille de population. Les trois villages c'est trois mille de population. Trois cent jobs là, c'est tellement gros là c'est... ça fait quasiment une ville fantôme ça va jusqu'à ce point-là (Émile)

Extrait 6 : Ah très un très gros changement le petit village, il fait juste commencer le petit village à se remettre sur les pieds... fait juste commencer ça fait vingt-cinq ans là ... ça a été dur le petit village tout est tu sais je veux dire tu as pas d'argent le monde ils ont parti il y a gros des familles qui ont parti, tu as pas rien pour les entretenir pour les garder. Les maisons se sont mis à descendre, les familles se sont mis à descendre, il y a eu des divorces il y a eu plein de choses (Jocelyne)

Aujourd'hui, l'industrie qui fait vivre les trois villages est celle du granit. Plusieurs entreprises familiales se sont construites un marché orienté principalement vers l'Ouest canadien et un peu vers la Nouvelle-Angleterre. Parmi les gens interviewés, une quinzaine travaillent directement dans l'industrie. Sinon, rares sont ceux qui ne connaissent aucun tailleur ou polisseur. La situation économique actuelle est stable, mais seul le granit permet la survie de la région. D'après les données de Statistique Canada, le revenu total médian est de 17 003\$, donc plus faible que le revenu total médian québécois qui se situe à 20 665\$. Par contre, le taux de chômage y est inférieur. Aussi le

coût de la vie, inférieur à celui de Sherbrooke et de Magog, fait partie des avantages cités par les interviewés.

La faiblesse du dollar canadien a fait chuter les achats faits par les Canadiens à Newport et Derby Line. Par contre, les Américains viennent en grand nombre que ce soit pour consulter un médecin, acheter des médicaments ou encore faire l'épicerie. Toutefois, l'amélioration des infrastructures routières les fait souvent passer tout droit pour s'arrêter à Magog ou à Sherbrooke.

### **3.2 La dynamique ethnolinguistique**

Passons maintenant aux questions ethnolinguistiques en traitant de la loi 101, du système scolaire, de la religion, des centres urbains à proximité, des médias, du bilinguisme et des identités ethniques.

#### **3.2.1 La loi 101, affichage et école**

Stanstead est situé sur le territoire québécois. Cela implique l'application de la loi 101. Dans une communauté historiquement anglophone et aujourd'hui bilingue, cette contrainte n'est pas sans apporter son lot de contestations. Les règles d'affichage, imposées non sans rigidité à Montréal, sont refusées par les habitants de la ville, qui valorisent le caractère bilingue de la région. L'affichage bilingue est une fierté de la ville et il ressort des discours, autant des francophones que des anglophones, que les lois linguistiques du Québec sont inappropriées à la région frontalière.

Extrait 7 : Est-ce que tu as vu les petits signes qui disent welcome-bienvenue dans les... dans les fenêtres des compagnies ici ? Non mais ça c'était... il y avait comme un problème politique là, c'est la Société Saint-Jean-Baptiste qui a pris des photos des signes, des affiches... comme bilingue puis il faudrait les mettre en français puis la plupart des compagnies ici ont décidé de faire des fiches comme ça, des affiches comme ça pour mettre dans leur fenêtre. Ça c'est rare je crois. C'est ça les deux, les deux langues ont décidé de travailler ensemble pour faire ça (Abby)

Extrait 8 : Lorraine : Ils vont loin un petit peu dans la loi 101...

Albert : Parce que disons que... parce que les fondateurs dans le fond c'est des anglophones tu sais puis ils ont... tu sais ils ont pris des responsabilités ils ont développé la place et tout dans le fond. Tu sais, ils peuvent avoir leurs noms sur une rue pareil comme un francophone moi j'ai pas d'objection à ça tu sais, à un moment donné là, tu sais faut être raisonnable tu sais

La loi 101 s'applique aussi dans le système scolaire. Si une bonne partie des familles envoient volontairement leurs enfants à l'école en français, certains parents sont peu enthousiastes et certains ont même envoyé leurs enfants en anglais dans le but de préserver le droit à l'éducation anglophone. Au niveau des langues parlées au travail, on ne se surprend pas d'apprendre que les deux langues s'utilisent quotidiennement.

### 3.2.2 Le système scolaire

La commission scolaire et le « School Board » se chevauchent dans la région. Les écoles primaires dans les deux langues sont présentes en ville et les deux groupes linguistiques sont desservis par deux écoles secondaires différentes. Beaucoup d'anglophones bilingues vont à l'école française pour s'assurer d'une bonne compétence en français. Les adultes anglophones qui ont appris sur le tard regrettent de ne pas avoir appris le français enfant, ce qui aurait facilité leur tâche.

Extrait 9 : Oui dans ces temps là oui comme maintenant c'est pas mal tout anglophones ici les écoles françaises c'est très... en tout cas j'ai travaillé un peu avec les écoles et puis c'est je dirais presque soixante pour cent les jeunes là sont tout anglophones dans une école française (Tim)

Extrait 10 : Il y a beaucoup de francoph... de couples francophones-anglophones c'est ça oui. Je sais qu'à l'école primaire Jardin des Frontières, il y a je pense quatre-vingts... quatre-vingts pour cent de leurs étudiants ont au moins un parent anglophone et il y en a cinquante pour cent qui ont comme les deux parents anglophones aussi d'abord il y a beaucoup de mix là (Abby)

La mise en place de règles linguistiques, l'affaiblissement démographique des anglophones au Québec et le changement idéologique des dernières décennies changent les perspectives d'emploi pour les jeunes. Une jeune interviewée s'est vue refuser des emplois à Stanstead à cause de sa faiblesse en français. Aussi, une mère francophone

mariée à un anglophone, et dont la fille aînée a été scolarisée en anglais montre dans cet extrait la nécessité de plus en plus croissante de maîtriser le français pour travailler au Québec :

Extrait 11 : Intervieweuse 1 : Et les enfants de (ta fille), est-ce que tu sais si ils vont aller... ?

Jocelyne : Ils vont à l'école française parce qu'elle veut elle dit : « il y a pas vraiment le choix » hein puis tu sais ici tout est en français si je veux que... si ils veulent rester dans... à Québec elle dit : « ils auront » elle dit : « je suis aussi bien » mais elle le fait... par choix parce que elle les enverrait à l'école anglaise puis elle dit : « il faudrait pas qu'il arrive quelque chose à l'école française parce que » elle dit : « je les enverrais à l'école anglaise » oui

Intervieweuse 2 : D'accord donc par obligation plutôt elle les envoie à l'école française ?

Jocelyne : Oui.

Intervieweuse 2 : Mais elle y a... ?

Jocelyne : Juste parce qu'elle veut leur donner au moins une bonne, tu sais elle dit : « si ils veulent rester au Québec ou si ils veulent rester ici il va falloir qu'ils l'apprennent » hein c'est de pire, c'est de plus en plus obligatoire hein ça fait que...

### 3.2.3 Intermariages et religion

Plusieurs générations d'anglophones protestants et de francophones catholiques ont cohabité séparément avant de s'intermarier pour donner la communauté qu'on connaît aujourd'hui. Avant les années '60, les confessions religieuses avaient un contrôle sur leurs paroissiens. L'Église catholique voyait très mal les contacts avec les protestants. La fusion linguistique semble n'avoir été possible qu'au moment où l'église catholique a perdu de son pouvoir moral. En effet, s'il était mal vu pour les catholiques de fréquenter des Anglais, ce n'était pas à cause des différences linguistiques mais bien religieuses. Les couples mixtes sont chose commune depuis la chute du catholicisme au Québec, mais les premiers catholiques à fréquenter des protestants ont passé de durs moments :

Extrait 12 : Françoise : Oui c'est ça parce que moi je me rappelle il y a... j'allais à l'école avec, elle avait peut-être mon dieu sept huit ans de plus âgée que moi là puis elle s'était mariée quand même relativement jeune et puis elle avait marié un anglophone puis son père puis sa mère, ils ont failli la renier tu sais pour le reste de ses jours elle a eu beaucoup de difficulté tu sais c'était comme ça c'était...

Intervieweuse : Ça se faisait mais c'était pas aussi bien vu que ce l'est maintenant puis les... comme les mariages... vous est-ce que vous assistiez à des mariages dans les églises protestantes ou ?

Françoise : Non puis c'était même mal vu pour nous-autres parce qu'on en a une ici, il y a pas à dire United-Church là, ça ressemble beaucoup à la nôtre puis les curés nous défendaient d'y aller.

Extrait 13 : J'ai eu une de mes filles, la plus jeune qui a marié un Anglais ou de religion anglaise dans ce temps-là quand qu'elle s'est mariée Pauline, le clergé il endurait pas qu'ils soient mariés dans l'église mais vu que j'étais dans la chorale dirigé puis ci puis ça c'était ma petite fille le curé il a consenti de les marier en arrière dans le vestibule moi j'ai trouvé ça... c'était pas bien bien enrichissant mais... trouvé ça terrible « coudon Jack » il dit : « on est pris, on peut pas faire autrement ». Pareil comme quand je me suis marié avec Jane, j'ai été voir le curé à Stanstead, Malouin puis « coudon Jack » il dit : « ça fait assez longtemps que tu es là-dedans à l'église puis tu fais tu es au courant que je peux pas faire ça. Va te trouver un bon ministre, il va vous marier puis après ça tu viendras puis on te bénira ça ». Mais j'ai pensé à moi-même : si c'est assez bon de nous marier avec un ministre puis que j'ai à venir pour avoir ta bénédiction, m'en vas finir par penser que j'ai ta bénédiction anyways (Oscar)

On peut remarquer dans ce dernier extrait que l'homme de 87 ans, marié dans les années '30 à une francophone et en secondes noces, au début des années '80, à une anglophone dit que son gendre était « de religion anglaise ». Cette expression révélatrice est attestée chez d'autres locuteurs âgés.

Les nombreux mariages mixtes font qu'aujourd'hui, la corrélation entre la langue et la religion ne tient plus. D'ailleurs, parmi les nombreuses églises protestantes, une d'entre elles, située dans le village de Derby Line du côté américain, accueille de plus en plus de Canadiens, catholiques et protestants.

### **3.2.4 Les centres : Coaticook, Sherbrooke, Lennoxville et Magog**

Les centres urbains qui entourent Stanstead influencent les activités économiques des Stansteadois, les fréquentations scolaires post-secondaires et les médias accessibles dans la région frontalière. Les gens interviewés distinguent Stanstead des autres villes des Cantons de l'Est au niveau de la dynamique linguistique. Sherbrooke, Magog et Coaticook sont très majoritairement francophones. Parfois, certains jeunes reprochent

aux gens des villes francophones des alentours d'être plus fermés et de ne pas avoir la même approche au niveau du bilinguisme. L'extrait qui suit représente l'opinion généralisée des gens de Stanstead, surtout des jeunes :

Extrait 14 : Intervieweuse 1 : Humhum et tu trouves vraiment, il y a une différence entre Stanstead et Coaticook ?

Tim : Ah oui très une grande différence.

Intervieweuse 1 : Surtout au niveau des rapports anglais français ?

Tim : Oui comme ici c'est très accepté le monde ça... tu sais j'ai des amis ils sont francophones puis j'ai des amis ils sont très anglophones mais ils sont quand même de tu sais ils peut quand même se parler puis c'est très intéressant comment ça marche ici.

Intervieweuse 1 : Humhum puis ici c'est... entre amis vous utilisez les deux langues ou ?

Tim : Ah oui tu sais des fois on parle puis on fait, on fait une phrase moitié anglais moitié français je sais pas je suis pas mal sûr que vous avez aperçu ça quand vous parlez avec le monde tu sais c'est drôle c'est unique

Intervieweuse 2 : Est-ce que tu penses que c'est la particularité de Stanstead vraiment ?

Tim : Oui c'est ça c'est... bien peut-être pas Stan... oui c'est pas mal Stanstead c'est drôle j'ai été... tu sais tu vas n'importe où là, c'est juste Stanstead c'est vraiment de même que les gens c'est... ça parle les deux langues dans une même conversation puis tu sais des fois c'est mélangeant pour le monde d'un autre coin du pays mais nous-autres on se comprend c'est drôle.

Intervieweuse 1 : Et à Sherbrooke, c'est encore une fois différent ?

Tim : Oui c'est très français à Sherbrooke.

Toutes les grandes villes de la région sont francophones. Lennoxville est l'exception. La communauté anglophone y est encore nombreuse. Outre Montréal, Lennoxville est la seule ville universitaire anglophone du Québec. La présence d'étudiants francophones à l'Université Bishop's est intéressante :

Extrait 15 : Intervieweuse : Donc c'est vraiment un phénomène de la place là... ici bon tout le monde est bilingue est-ce que tu as retrouvé ce, bon ce bilinguisme là, ce parler... franglais ailleurs ?

Rachel : À Bishop's il y en a beaucoup.

Intervieweuse : À Bishop's ?

Rachel : Oui parce que je dirais peut-être soixante-dix pour cent des étudiants à Bishop's sont francophones.



### 3.2.5 Médias et références culturelles

Le journal local est écrit en anglais. Les radios américaines sont accessibles à Stanstead et plusieurs les écoutent. Certaines radios montréalaises rejoignent la région mais c'est surtout la télévision qui est écoutée. La télévision régionale, diffusée depuis Sherbrooke, est suivie autant par les anglophones que les francophones car elle est la seule à présenter un bulletin de nouvelles quotidien qui s'adresse directement aux habitants des Cantons de l'Est. Même les anglophones qui évitent de parler en français sont concernés par la télévision francophone régionale, comme le disent plusieurs interviewés.

### 3.2.6 Alternance de code et bilinguisme

Le bilinguisme se vit au quotidien. L'alternance de code est un phénomène linguistique attesté, surtout chez les jeunes. D'ailleurs Anne Ringuette (2004) en a fait le sujet d'un mémoire au département d'anthropologie de l'Université de Montréal. Je réfère donc le lecteur à ce travail pour une description détaillée du phénomène. En ce qui nous concerne, l'alternance de code est une habitude résultant du bilinguisme généralisé. Les jeunes, surtout, en font usage fréquemment :

Extrait 16 : comme je me souviens une fois on avait été à Sherbrooke moi puis mon ami, on a été magasiner au Carrefour puis on parlait puis on s'en rendait, on s'en rend même plus compte quand qu'on change de langue puis la vendeuse elle nous regardait puis elle était comme « ben là vous me donnez mal à la tête là » tu sais comme tu sais vous parlez soit en anglais ou soit en français mais nous-autres on s'en rend même plus compte tu sais ça se fait automatiquement (Rachel)

### 3.2.7 Langue et ethnicité à Stanstead

La littérature anthropologique discute abondamment du lien indéniable entre la langue et la dynamique sociale. Cette section sert à décrire la place de la langue dans les identités sociales. Si la langue est un outil identitaire potentiel, il est primordial d'en saisir la portée. À travers le contenu des 48 entrevues et les opinions de 54 locuteurs vivant sur la frontière du Québec et du Vermont, j'ai observé deux types de discours identitaires selon l'âge des locuteurs.

Tout d'abord, on peut remarquer une homogénéité dans les valeurs identitaires chez les 50 ans et plus. Les « Canadiens français » ont une façon semblable de se décrire. Je n'ai pas pu vérifier si c'est le cas chez les « Anglais » du même âge à cause du nombre restreint d'entrevues et d'une moins grande familiarité dans le discours de certains interviewés anglophones. Il faut rappeler que les intervieweuses avaient une compétence plus limitée en anglais, ce qui a pu contribuer à une moins grande spontanéité. Chez les plus jeunes, le discours identitaire est complètement différent de ce qui s'entend chez leurs parents et grands-parents, beaucoup d'entre eux sont nés de parents mixtes.

Si on se réfère aux concepts ethnologiques dans la définition des identités ethniques, on peut en apprendre sur la place de la langue à travers leur discours identitaire. Je cite Fredrick Barth qui définit les frontières ethniques :

« Si un groupe maintient son identité quand ses membres entrent en interaction avec d'autres, ceci implique qu'il y ait des critères pour déterminer l'appartenance et des façons de rendre manifestes l'appartenance et l'exclusion. »<sup>47</sup>

Bien certainement, les Canadiens français et anglais, les Américains et descendants de francophones émigrés au Vermont sont en perpétuelle interaction. L'intérêt de cette section est qu'il semble s'être fait un glissement identitaire dans les dernières générations. Les deux sections qui suivent traitent des différents discours identitaires en s'attardant à l'inclusion et à l'exclusion des gens vivant à Stanstead.

### **3.2.7.1 Les identités canadienne française et anglaise**

Les francophones qui ont vécu dans les années '50 et avant ont une identification marquée pour la langue française, la religion catholique, les familles nombreuses, etc. « Nous » correspond presque toujours aux Canadiens français vivant dans les Cantons de l'Est. Ils ont conscience de ne pas avoir participé, en tant que groupe ethnique, au développement historique de la région.

---

<sup>47</sup> BARTH F. 1995. Dans POUTIGNAT, P. & J. STREIFF-FENART *Théories de l'ethnicité suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 213.

Extrait 17 : Il y a trente ans là c'était anglais pas mal là oui c'est il y avait plus d'anglais puis... mais je suis pas sûr à dire ça qu'il y avait plus d'anglais sais-tu... parce que les Canadiens-français après la guerre là, ils en ont fait des bébés puis ils sont pas tous partis eux-autres là sont moi je dirais là que il y avait autant de Français que d'Anglais puis on s'est mélangé ensemble puis on je me rappelle il y a trente ans là, on se chicanait les Anglais encore avec les Français ah oui moi j'ai eu des ba... bien je m'ai jamais battu beaucoup là mais (Armand)

À travers la migration des Canadiens français vers les comtés frontaliers, la majorité des aînés se sont retrouvés avec de la famille immédiate ou élargie vivant du côté américain. Ils savent énumérer les familles canadiennes françaises qui vivent au Vermont. Certains ont même des enfants Américains, comme cette femme francophone de 87 ans ayant vécu à Stanstead toute sa vie adulte dont les 3 enfants et leurs familles respectives sont Américains. Autrefois, les gens traversaient la douane plusieurs fois par jour. Même certains élèves français vivant dans les villages frontaliers américains allaient à l'école au Canada pour avoir accès à l'enseignement catholique et inversement, des élèves anglophones traversaient chaque matin pour aller à l'école américaine. Ces locuteurs ne voient pas la nationalité administrative et le lieu de résidence comme un marqueur identitaire, ce qui n'est pas étonnant quand on observe la symbiose dans laquelle les villages frontaliers vivaient.

### **3.2.7.2 Les identités canadienne bilingue et américaine**

Chez les jeunes, l'absence de cette dichotomie français-anglais saute aux yeux. Encore une fois, toutes les entrevues ont été faites avec des bilingues vivant du côté nord de la frontière. Les gens nés après 1960 ne voient pas de frontière symbolique ou ethnique entre les francophones et les anglophones qui pourtant en voyaient une deux générations avant. Ces gens ont grandi après que les mariages mixtes soient devenus communs et que la pression religieuse ait chuté. C'est aussi à partir de ce moment que non seulement les francophones avaient intérêt à être bilingues mais les anglophones aussi. « Nous » correspond aux gens des trois villages, peu importe la langue et la religion.

D'après le discours des jeunes interviewés, on sent qu'une frontière symbolique s'installe entre les Canadiens bilingues d'un côté, et les Américains de l'autre. Plus

récemment, les liens familiaux avec les Américains sont moins forts. Ce ne sont plus des frères et sœurs mais des cousines et des tantes éloignées qui vivent aux États-Unis. La perte d'intérêt d'aller magasiner aux États-unis et l'augmentation de la surveillance aux douanes font que les gens ne vont presque plus aux États-Unis. Sur 22 locuteurs de moins de 30 ans, seuls 2 vont souvent aux États-unis pour voir des gens. Durant les années '50, l'épicerie et les emplettes se faisaient de l'autre côté et passer la douane se résumait à envoyer un « bonjour » de la main. Aujourd'hui, certaines personnes affirment que de faire fouiller leur voiture et se faire questionner lorsqu'ils traversent la douane leur enlèvent le goût de traverser souvent. Plusieurs jeunes ont fait part de leur déception du fait que les enfants et petits-enfants des francophones installés à quelques kilomètres au sud ne maîtrisent pas le français. Puisque Stanstead est le résultat d'une fusion linguistique, un des marqueurs identitaires est justement ce bilinguisme, grâce auquel les jeunes et leurs parents se valorisent par rapport aux Américains, qui même lorsqu'ils sont d'origine canadienne-française, ont perdu leur français.

Extrait 18 : Colin : Oui pas mal toute ma famille vit à Stanstead ou dans les régions j'ai... je pense que un des seuls cas j'ai ma marraine elle vit aux États-Unis ça elle s'est mariée avec un Américain puis elle a eu quatre enfants fait que ils sont tout Américains puis ils parlent pas un mot français.

Intervieweuse : D'accord puis vous allez les voir souvent ?

Colin : Plus ou moins là mais oui (rire) on va dire

Intervieweuse : D'accord et est-ce qu'elle habite loin ?

Colin : Non elle habite juste à Derby Line c'est à comme cinq minutes même pas

Ce jeune de 20 ans ajoute plus loin :

Extrait 19 : Colin : Même si il y a certains anglophones qui sont extrêmement bornés vers le français ils ont quand même une plus grande ouverture que les Américains juste pour vous donner un exemple mes cousins puis mes cousines comme j'ai dit j'ai des... marraine puis mon parrain sont des Américains, ils savent pas parler un mot français puis leur mère est une française la... en tout cas c'est incroyable là mais ils peut pas vraiment dire un mot alors ils sont vraiment fermés à juste à leur culture minable américaine puis c'est juste ça puis ils sont pas intéressés à rien d'autre

Intervieweuse : D'accord et tu les reconnais systématiquement à l'accent ?

Colin : Ah oui oui oui oui c'est... c'est facile à ... tu peux facilement même sans que un Américain parle tu peux le tout de suite le voir ça c'est un Américain

Que ce soit sur la rue ou dans un endroit public, il paraît qu'on peut reconnaître un Américain immédiatement, avant même qu'il ait prononcé un mot. Certains jeunes proposent l'habillement, d'autres la nonchalance, d'autres encore le fait de parler fort et d'être « flamboyants »<sup>48</sup> comme des traits distinctifs des Américains qui vivent à moins de cinq kilomètres de Stanstead. Les aînés ont plusieurs anecdotes à raconter à propos des relations tendues qu'ils ont vécu entre les Français et les Anglais. Aucun jeune n'a jamais vécu cela. Par contre, tous rigolent en racontant comment les jeunes Canadiens savent se chamailler avec les Américains :

Extrait 20 : Intervieweuse : Est-ce que tu as déjà été témoin de chicanes entre des Anglais puis des Français ou des chicanes ou des batailles ou des choses comme ça les gens ils s'entendent bien ?

Ghislain : Non je bien pas à ce que non. J'ai vu des chicanes entre les Américains puis les Canadiens

Intervieweuse : Pour vrai ?

Ghislain : Oui ça j'en ai vu plein !

Intervieweuse : Puis ça c'est... bien les Américains ils viennent pas à l'école ici c'est surtout comme c'est surtout quand ils viennent en ville pour...

Ghislain : Dans les bars.

Intervieweuse : Dans les bars ?

Ghislain : Oui oui ça j'en ai vu en masse !

Intervieweuse : Puis c'est tu particulier ou mettons au... c'est tu plus les anglophones canadiens ou les francophones canadiens ou c'est vraiment les Canadiens contre les Américains ?

Ghislain : Non c'était Canadiens contre Américains oui.

Extrait 21 : Intervieweuse : Fait que tu es pas pour ça tu es tu es... d'habitude tu te mêles des... tu te mêles pas des batailles qu'il y a entre les... c'est pourquoi qu'il y a des batailles entre les Américains puis les Canadiens tu sais tu ?

John : Boire trop, dans les pubs.

Intervieweuse : Puis après ils commencent à se lancer des insultes ?

John : Puis il dit quelque chose « ha on est plus meilleur que toé » puis ayoye

Intervieweuse : Mais c'est les Américains qui commencent les batailles ou c'est pareil ?

John : C'est pareil.

Intervieweuse : Fifty-fifty ?

John : Oui fifty-fifty.

---

<sup>48</sup> Tiré de l'entrevue de Tim, bilingue de parents mixtes, 24 ans.

Que ce soit sur la rue ou dans un endroit public, il paraît qu'on peut reconnaître un Américain immédiatement, avant même qu'il ait prononcé un mot. Certains jeunes proposent l'habillement, d'autres la nonchalance, d'autres encore le fait de parler fort et d'être « flamboyants »<sup>48</sup> comme des traits distinctifs des Américains qui vivent à moins de cinq kilomètres de Stanstead. Les aînés ont plusieurs anecdotes à raconter à propos des relations tendues qu'ils ont vécu entre les Français et les Anglais. Aucun jeune n'a jamais vécu cela. Par contre, tous rigolent en racontant comment les jeunes Canadiens savent se chamailler avec les Américains :

Extrait 20 : Intervieweuse : Est-ce que tu as déjà été témoin de chicanes entre des Anglais puis des Français ou des chicanes ou des batailles ou des choses comme ça les gens ils s'entendent bien ?

Ghislain : Non je bien pas à ce que non. J'ai vu des chicanes entre les Américains puis les Canadiens

Intervieweuse : Pour vrai ?

Ghislain : Oui ça j'en ai vu plein !

Intervieweuse : Puis ça c'est... bien les Américains ils viennent pas à l'école ici c'est surtout comme c'est surtout quand ils viennent en ville pour...

Ghislain : Dans les bars.

Intervieweuse : Dans les bars ?

Ghislain : Oui oui ça j'en ai vu en masse !

Intervieweuse : Puis c'est tu particulier ou mettons au... c'est tu plus les anglophones canadiens ou les francophones canadiens ou c'est vraiment les Canadiens contre les Américains ?

Ghislain : Non c'était Canadiens contre Américains oui.

Extrait 21 : Intervieweuse : Fait que tu es pas pour ça tu es tu es... d'habitude tu te mêles des... tu te mêles pas des batailles qu'il y a entre les... c'est pourquoi qu'il y a des batailles entre les Américains puis les Canadiens tu sais tu ?

John : Boire trop, dans les pubs.

Intervieweuse : Puis après ils commencent à se lancer des insultes ?

John : Puis il dit quelque chose « ha on est plus meilleur que toé » puis « ayoye »

Intervieweuse : Mais c'est les Américains qui commencent les batailles ou c'est pareil ?

John : C'est pareil.

Intervieweuse : Fifty-fifty ?

John : Oui fifty-fifty.

---

<sup>48</sup> Tiré de l'entrevue de Tim, bilingue de parents mixtes, 24 ans.

Finalement, je crois qu'on peut affirmer que la langue a une place importante dans la dynamique identitaire. Cette place n'est pas la même que celle qui s'observait lors des premiers métissages à Stanstead. Elle n'est pas non plus la même que ce qui s'observe dans le reste du Québec. Je propose que les Stansteadois d'aujourd'hui valorisent clairement le fait d'être une communauté bilingue où il est impossible de diviser les Canadiens-français des Canadiens-anglais. La dynamique avec les Américains, elle aussi, a changé et la croissance d'une frontière symbolique entre les deux nations contribue peut-être à la fierté des locuteurs de savoir parler français tout aussi bien que l'anglais.

Cet aperçu du contexte social dans lequel vivent les locuteurs de Stanstead permet de mieux comprendre les causes sociales de la variation qui fait l'objet des 3 chapitres suivants. C'est une communauté bilingue vivant entourée de français et dont l'utilisation généralisée des deux langues est une valeur et un symbole de sa nature.

## Chapitre 4 La variation stylistique

L'objet de ce chapitre est la variation stylistique. Pour observer comment elle se présente à Stanstead, je traite de deux variables différentes : la négation, simple ou composée, et les pronom sujets *on* et *nous*. Je débute avec les analyses de la variable de la négation. Je traite des analyses, des résultats et enfin je propose des comparaisons avec d'autres communautés linguistiques bilingues. Pour ajouter à la compréhension de la variation stylistique, l'analyse de la seconde variable suit. Ensemble, ces deux variables dressent un portrait satisfaisant de l'utilisation des ressources stylistiques par les locuteurs de Stanstead.

### 4.1 Première variable stylistique : la négation

Cette première section aborde la variable de la négation. Je présente l'opinion des grammaires normatives, ensuite la variation qui s'observe à l'oral. Puis, je traite de la méthode d'analyse et des résultats en ce qui a trait à la communauté de Stanstead. Enfin, je procède à des comparaisons avec ce que nous savons des autres communautés linguistiques décrites au chapitre 2.

#### 4.1.1 Utilisation standard du *ne* de la négation

En français standard, la particule *ne* peut être adverbe de négation ou être employée comme explétif<sup>49</sup>. Le *ne* explétif s'utilise seulement dans les textes de niveau littéraire, jamais en français oral québécois. Par exemple, les expressions « ne vous en déplaie » ou encore « qu'à cela ne tienne » contiennent un *ne* explétif. Le *ne* explétif ne faisant l'objet d'aucune variation, il est exclu de l'analyse. L'adverbe *ne* se place devant un verbe pour indiquer la négation ; il est le plus souvent accompagné des mots *pas*, *plus*, *jamais*, *aucun*, *personne*, *rien*, ... appelés parfois deuxièmes adverbes de négation. Le *ne* de la négation peut se présenter sous deux formes, soit tel quel ou sans le « e » selon le phonème qui le suit.

---

<sup>49</sup> Terme utilisé par les grammaires modernes.



Extrait 22 : mais quand j'étais enfant l'autoroute *n* existait pas alors on prenait la cent quarante-trois pour aller à Sherbrooke (Doris)

Extrait 23 : les anglophones à l'époque *ne* voyaient pas vraiment la nécessité d'apprendre une autre langue (Doris)

#### 4.1.2 La variation dans la négation en français oral

En français oral, la présence de *ne* n'est pas constante. Déjà attestée en France et en Belgique<sup>50</sup>, la variation entre la présence et l'absence de *ne* dans les constructions négatives ne fait pas exception au Québec. Dans l'extrait 24, on peut constater que les deux variantes s'utilisent dans un même contexte :

Extrait 24 : avec le temps c'est devenu majoritairement francophone alors même si les gens *sont pas... ils ne veulent pas ça, ils ont pas* le choix de l'accepter, c'est pour ça que même ici discuter de politique c'est très... c'est très touchy (Colin)

Les grammaires ont documenté abondamment l'histoire de cette variation attestée dès la Renaissance. C'est dans la redondance de la forme composée *ne – pas* qu'on explique la cause du phénomène qu'on observe encore aujourd'hui. Je cite Ashby (1981) qui explique l'origine de la suppression de *ne* :

« In French, as late as the 17<sup>th</sup> century, *pas* was only added optionally, for emphasis. Eventually, however, as it lost its emphatic quality, it came to be required in all but a few syntactic contexts. The grammaticalization of *pas* rendered *ne* redundant; and grammarians note that, as early as the 16<sup>th</sup> century, it was occasionally dropped. »<sup>51</sup>

#### 4.1.3 La négation à Stanstead

Pour situer la place de la variation stylistique à Stanstead, je propose l'analyse de la variation dans l'usage du morphème *ne* dans la négation. J'explique tout d'abord les analyses effectuées et ensuite les résultats qui en découlent.

<sup>50</sup> POHL (1968, 1970, 1975)

<sup>51</sup> ASHBY, W. J. 1981. « The loss of the negative particle *ne* in French : A syntactic change progress ». *Language*, vol. 57, no. 3 sept. 81, p. 674.

#### 4.1.3.1 Analyse de la négation

De nombreuses études sociolinguistiques et linguistiques se sont penchées sur la variation de la particule *ne* dans la négation. J'emprunte plusieurs aspects de la méthodologie décrite par Gillian Sankoff et Diane Vincent pour effectuer les analyses.

J'ai utilisé un sous-groupe du corpus Stanstead de 46 locuteurs s'étant prêtés à 43 entrevues en français ou dans les deux langues. J'ai isolé plus de 5000 cas de négations, tous réécoutés pour m'assurer de l'exactitude des transcriptions.

##### 4.1.3.1.1 Les cas exclus des analyses

Pour commencer, j'ai exclu des analyses les cas de négation où la présence ou l'absence de la particule *ne* était trop difficilement identifiable. La qualité des enregistrements mais surtout le débit et l'articulation des locuteurs en sont la principale cause. Par exemple, une locutrice qui dit souvent « je ne sais pas », a vu 2 cas possibles de négation avec *ne* exclus des données parce qu'il était trop difficile de différencier « je ne sais pas » de « je le sais pas » dans les séquences où elle prononce trop vite.

Extrait 25 : d'abord c'était plus, plus facile ou plus *je (ne) (le) sais pas*. (Abby)

Extrait 26 : Intervieweuse : O.K. à quelle ville tu comparerais Stanstead ?  
Abby : (soupir) *Je (ne) (le) sais pas* à quelle ville...

Ce ne sont pas toutes les utilisations de *pas* qui illustrent une négation. Par exemple, l'expression *pas mal*, bien qu'elle utilise le même *pas* que dans les négations, est une forme figée qui signifie « à peu près » ou « beaucoup ». Dans l'extrait 27, on remarque que le *pas* est directement précédé du verbe. Cela peut porter à confusion et j'ai vérifié, pour chaque cas, que l'utilisation de *pas* était bel et bien négative. Aussi, certains adverbes de négation touchent les adjectifs, comme le montre l'extrait 28. Ces négations d'adjectifs ne sont pas à l'étude ici. Ainsi, seules les négations concernant le verbe sont analysées.

Extrait 27 : comme vous avez dit dans votre présentation il y a *pas mal* juste le granit ici alors quand tu veux pas travailler dans une shop tu dois partir (Colin)

Extrait 28 : une très belle maison victorienne (...) et puis ça s'est vendu *pas trop* cher parce qu'elle a le monsieur la madame sontaient plus vieux puis ils ont déménagé à Lennoxville (Jocelyne)

Oralement, la forme élidée précédée du pronom personnel *on* devient imperceptible lorsque le verbe commence par une voyelle à cause de la liaison du *on*. Par exemple, dans l'exemple qui suit, il est impossible de déterminer phonétiquement la présence ou l'absence de la particule de négation.

Extrait 29 : Plus en anglais oui et puis parce que *on (n') avait pas* vraiment de subventions du ministère de la culture puis (Jocelyne)

L'ambiguïté dans laquelle nous sommes projetés pour départager le [n] de liaison du [n] de négation m'a aussi fait exclure toutes les occurrences qui présentaient des cas de *on* suivi d'un verbe commençant par une voyelle, c'est-à-dire les cas comme *on (n')était, on (n')est, on (n')a, on (n')avait, on (n')aimait, etc.*

Sankoff et Vincent ont fait remarquer qu'en français montréalais, l'objet clitique *en* précédant le verbe est souvent lui-même précédé d'un [n] qui n'est pas un marqueur de négation. Ce trait est aussi observable dans les constructions négatives. Il est donc impossible de déterminer si ce trait phonétique est ou n'est pas un marqueur de négation. À Stanstead, cette caractéristique existe aussi et plusieurs négations avec *en* ont été soustraites des données.

Extrait 30 : (à propos des amis) Non c'est sûr là bien là *je n'avais/j'en avais/je n'en avais* pas jusque dans ce (cte) coin là là c'était pas mal tout Stanstead puis (Ghislain)

#### 4.1.3.1.2 Les cas étudiés

Une fois les négations problématiques exclues, les cas étudiés sont au nombre de 4606. Le deuxième adverbe de négation a été identifié pour chacun des cas.

### 4.1.3.2 Résultats

Les résultats montrent que dans seulement 60 propositions négatives sur 4606 la particule *ne* est présente, ce qui donne un taux de suppression moyen pour toute la communauté de Stanstead de 98,7%. Dans les résultats qui suivent, j'ai divisé les productions des 46 locuteurs en deux groupes : les francophones et les bilingues qui maîtrisent parfaitement le français, d'un côté et de l'autre les anglophones bilingues qui ne maîtrisent pas parfaitement le français, c'est-à-dire qu'ils font des fautes normalement absentes du discours des autres locuteurs francophones. Pour les 40 locuteurs dont la compétence n'est pas un enjeu, je traite des facteurs linguistiques, stylistiques et sociaux. Ensuite, je m'attarde aux résultats des 6 locuteurs anglophones moins compétents en français.

En observant le comportement des interviewés, on remarque qu'ils se divisent en 3 types, selon l'utilisation des variantes. Tout d'abord, un premier groupe, le plus grand, correspond aux 33 participants qui n'utilisent jamais *ne*. La totalité des variantes avec *ne* est faite par 7 locuteurs sur 40. La deuxième catégorie est celle des 5 participants qui utilisent rarement *ne*, soit une ou deux fois durant toute l'entrevue. Enfin, la dernière catégorie est celle des 2 locuteurs qui se partagent plus de 84 % des cas avec *ne*. Ces 2 locuteurs ont 16 occurrences de cette variante chacun, donc 5% des locuteurs réunissent plus de 84% des cas avec *ne*. Le tableau ci-bas illustre cette distribution.

nombre de locuteurs	utilisation de <i>ne</i>	total de cas	cas avec <i>ne</i>	% de suppression
2	fréquente	359	32	91%
5	rare	719	6	99%
33	nulle	3135	0	100%

Tableau I : Distribution des négations selon les catégories de locuteurs

#### 4.1.3.2.1 Facteurs linguistiques

William J. Ashby (1981) a procédé à une étude variationniste de l'emploi du *ne* en français parisien. Grâce à la variation très étendue dans cette communauté linguistique, il a pu étudier plusieurs facteurs linguistiques pertinents. Je propose de reprendre quelques-uns de ces facteurs pour mieux illustrer la variation qu'on observe aussi à Stanstead.

Ashby a proposé que le choix du deuxième adverbe de négation tel que *pas*, *plus*, *jamais*, *personne*, etc. a un impact sur l'utilisation de la particule *ne*. En ce qui a trait aux locuteurs de Stanstead, il est difficile de deviner s'il y a un quelconque impact dû à la faible variation. Le Tableau II présente la distribution des occurrences selon le ou les deuxièmes adverbess.

2ième marqueur de négation	total des cas avec <i>ne</i>	total des cas. * signifie total estimé à partir des 2107 premiers cas
plus	2	181*
jamais	2	209*
rien	0	60*
aucun	0	44*
personne	0	30*
seulement ne	1	1
plus rien	0	22*
jamais rien	0	6*
pas rien	0	30*
plus jamais	0	2
plus personne	0	2
pas personne	0	2
jamais personne	0	1
pas	33	3623*
total	38	4213

Tableau II : Distribution des négations selon le marqueur de négation

Il est intéressant de noter qu'un locuteur utilise une fois le marqueur *ne* sans aucun autre adverbe de négation, ce qui est plutôt rare en français québécois :

Extrait 31 : ils peuvent exiger qu'ils parlent français dans l'usine *vous ne pouvez empêcher deux personnes de parler en anglais ensemble ça c'est clair et net* (Émile)

La transitivité du verbe négatif est un facteur dont Ashby avait conclu à une légère influence. Parmi les 38 cas qui présentent la particule *ne*, 5 cas sont avec des verbes intransitifs. Cette proportion va dans le même sens que ce qu'a observé Ashby. Par contre, aucun de ces 38 cas n'est fait de constructions impersonnelles. Ashby, à propos du français parisien, avait remarqué que les formes impersonnelles favorisaient le maintien de *ne*.

Un dernier facteur linguistique potentiel est le type, clitique ou non, du sujet du verbe négatif. Sur les 38 cas répertoriés, 11 ont un sujet non clitique. Ce nombre est trop peu significatif pour en ressortir quelques généralités. En définitive, la variante avec *ne* s'observe dans plusieurs contextes linguistiques.

#### 4.1.3.2.2 Facteurs sociaux

Les facteurs sociaux normalement étudiés en sociolinguistique sont l'âge, le sexe, la scolarité, la classe sociale. Nous savons déjà que 7 locuteurs ont recours à *ne*, et que 2 personnes l'utilisent fréquemment. Comme on peut le voir dans le Tableau III, ce sont surtout les gens plus âgés qui ont recours à la négation composée. Toutefois, les utilisateurs sont âgés de 22 à 66 ans. Les jeunes ont rarement recours à la variante formelle, mais elle n'est pas complètement absente. Le niveau de scolarité des utilisateurs est étalé au maximum, passant du primaire à l'université. Plus d'hommes que de femmes ont recours à *ne*, c'est-à-dire 5 contre 2. Voyons en détails la distribution individuelle chez les locuteurs non-catégoriques.

locuteurs	nombre de <i>ne</i>	% de suppression	âge	conjoint	scolarité	travail
Émile	16	91%	69	francophone	12 ans	granit
Doris	16	92%	63	anglophone	secondaire	secrétaire
Jocelyne	2	99%	49	anglophone	secondaire	secrétaire
Marcel	1	99%	50	française	université	peintre
René	1	99%	66	anglophone	secondaire	électricien, mairie
Tim	1	99%	24		cégep-	bar laitier
Colin	1	99%	20		cégep-	guide touristique

Tableau III : Caractéristiques sociales des locuteurs qui utilisent au moins une fois *ne*<sup>52</sup>

Les deux grands utilisateurs sont âgés de plus de 60 ans. Trois des 7 locuteurs ont des occupations qui favorisent un langage surveillé.

Marcel utilise 1 fois sur 138 la particule *ne*. Bien qu'il soit le seul participant de 25 ans et plus ayant un niveau de scolarité universitaire, cette non-catégoricité peut très bien être attribuée au fait que sa conjointe depuis plus de vingt-cinq ans soit d'origine

<sup>52</sup> Le trait – suivant cégep signifie que le niveau n'est pas encore atteint. 12 ans signifie que le locuteur a fréquenté l'école jusqu'à l'âge de 12 ans.

française. Cette participante aux entrevues n'a pas été incluse dans l'échantillon à l'étude. Toutefois, j'ai répertorié 16 négations avec *ne*<sup>53</sup> dans l'entretien, ce qui la place bien au-dessus des taux de variation moyens. Ce qui me pousse à favoriser l'influence des relations interpersonnelles plutôt que le niveau de scolarité est que Marcel utilise d'autres mots ou expressions associées au français parisien et non au parler formel du Québec. Par exemple, il utilise « si » pour répondre à l'affirmative, il prononce les liaisons entre « ils » et le verbe qui suit, ce qui n'est pas commun dans l'ensemble des données et il utilise « enfin », un mot complètement absent du discours des locuteurs qui utilisent la négation composée et présent seulement chez Marcel et sa conjointe, ainsi que chez une des intervieweuses, d'origine française elle aussi.

Extrait 32 : Oui mais j'aurais jamais été en Ontario *enfin* je pense pas là tu sais c'était comme c'était pas là là tu sais (Marcel)

Extrait 33 : Bien moi... moi qui connais tout le monde au village *enfin* tout le monde presque tout le monde là oui c'est (Marcel)

Ce qu'on doit conclure de la place des caractéristiques sociales dans la variation dans les négations, c'est tout d'abord que le niveau de scolarité ne joue pas directement sur le choix de la variante. L'âge avancé favorise la production de *ne* et plus d'hommes que de femmes y ont recours. Peut-être que l'intérêt stylistique de la production de *ne* a plus de poids que les influences interpersonnelles. La prochaine section pose justement la question qui concerne l'utilisation de tournures stylistiques formelles.

#### 4.1.3.2.3 Facteurs stylistiques

Puisqu'il a été prouvé ailleurs en français québécois que l'utilisation de *ne* s'associe au parler formel<sup>54</sup>, il est intéressant de déterminer si on peut vérifier ce lien à Stanstead. Toujours en tenant compte du fait qu'on a accès à un seul contexte de discours, le moment de l'entrevue est le premier facteur étudié. J'ai identifié, pour chaque cas de négation composée, le moment de l'entrevue où il est produit. Sur l'ensemble des cas, 2 sont produits dans les 3 premières pages de l'entrevue transcrite. Les 36 autres cas se

<sup>53</sup> Le total exact des négations n'a pas été calculé, mais se situe entre 95 et 105 cas.

<sup>54</sup> C'est en effet une des principales conclusions de G. Sankoff et D. Vincent à propos du maintien de *ne* en français montréalais.

situent après la 6<sup>ième</sup> page de chaque entrevue. À première vue, ce résultat réfute l'hypothèse du caractère formel de la négation composée.

La deuxième approche pour déterminer l'influence du style de discours dans la variation est ce que Sankoff et Vincent appellent le facteur rhétorique, c'est-à-dire le sujet du discours. Le raisonnement sociolinguistique veut que certains thèmes eux-mêmes plus formels, favorisent un langage plus formel. L'inverse tient aussi. Évidemment, j'ai approfondi cette voie. J'ai eu de la difficulté pourtant à diviser les thèmes de discussion qui, dans le cadre des entrevues, se recoupent et surtout recourent presque toujours la question du bilinguisme. En effet, sur 38 phrases, 15 abordent directement ou indirectement la question du bilinguisme et des relations entre les francophones et les anglophones. Par aborder indirectement je veux dire que le thème principal est par exemple l'école, l'économie régionale, la politique ou la famille mais qu'on y aborde aussi la question des langues. Les extraits 34, 35 et 36 en sont des exemples. Les thèmes dits « formels » qui sont la politique, le travail et la religion sans aborder de questions linguistiques sont sous-représentés avec 5 phrases sur 38.

Extrait 34 : un autre affaire qui a été encore plus important *je ne crois pas* que la Butterfield aurait fermé si ça avait été seulement que le français (Émile)

Extrait 35 : peu de temps après on a... la compagnie a acheté un camion on m'a demandé si je voulais le conduire j'ai dit oui ça m'intéresse beaucoup mais *je ne parlais pas* encore l'anglais (Émile)

Extrait 36 : mon deuxième mari a toujours vécu ici puis c'est comme il disait que étant plus jeune *il ne voyait pas* vraiment la nécessité (d'apprendre le français) (Doris)

J'ai aussi observé la co-occurrence de marqueurs de langage surveillé associée à la variante *ne*. Par exemple, la locutrice qui utilise le plus souvent *ne* utilise aussi la conjonction *alors*, comme le montre l'extrait 22. La majorité de l'échantillon préfère *ça fait que*, ou *fait que*, moins formels que *alors*.

Extrait 22 : mais quand j'étais enfant *l'autoroute n'existait pas alors* on prenait la cent quarante-trois pour aller à Sherbrooke (Doris)



Émile, qui a un taux de suppression du *ne* de 91%, n'a pas un comportement qui favorise les marqueurs de langage surveillé. Par contre, les 5 autres oui. La deuxième locutrice, Jocelyne, prononce 11 fois *alors*. René est un locuteur qui utilise plusieurs expressions et marqueurs discursifs qui augmentent le niveau de formalité comme « disons que »<sup>55</sup>, « définitivement »<sup>56</sup>, « à l'heure actuelle »<sup>57</sup>, « naturellement »<sup>58</sup>, « en d'autres mots »<sup>59</sup>, « on va dire »<sup>60</sup>, « ou quelque chose de semblable »<sup>61</sup>. Les extraits 37 et 38 sont représentatifs des constructions de René. Il n'est donc pas étonnant que ce locuteur utilise au moins une fois un marqueur de parler formel dans les séquences négatives.

Extrait 37 : ça c'était trois compagnies qui étaient dans le domaine des saloppettes *en d'autres mots* et ça marchait très bien et aussi *naturellement* il faut mentionner qu'à ce moment-là c'est qu'on avait la Spencer's Support (René)

Extrait 38 : j'ai sorti de la mairie *disons que* j'étais pas tout à fait d'accord avec le fait qu'il les procédures ça fait que j'ai décidé que j'en avais que j'en avais assez *on va dire* que de donner ma place à quelqu'un d'autre mais on... je le regrette pas aujourd'hui parce qu'*on va dire naturellement* ça va assez bien dans la nouvelle conception puis il faut apprendre à vivre avec ces choses-là hein il y a aucun doute là-dedans (René)

La production de négations composées de la part des deux jeunes n'est pas associée à aucune autre forme de langage surveillé, ni dans la même phrase, ni dans l'entrevue en général.

J'ai abordé 3 façons de déterminer la place du style de discours dans la variation de la négation. Le moment de l'entrevue ne révèle pas du tout de lien entre l'auto-surveillance et la production de *ne*. Par contre, le facteur rhétorique met en valeur la connotation surveillée des formes négatives composées. Enfin, l'utilisation de *ne* est associée à l'utilisation d'autres éléments qui reflètent un niveau de langage plus surveillé.

<sup>55</sup> Repéré 29 fois dans toute l'entrevue.

<sup>56</sup> Repéré 20 fois.

<sup>57</sup> Repéré 12 fois.

<sup>58</sup> Repéré 37 fois.

<sup>59</sup> Repéré 17 fois.

<sup>60</sup> Repéré 138 fois.

<sup>61</sup> Repéré 9 fois.

#### 4.1.3.2.4 Résultats des locuteurs anglophones

La production de négations des 6 locuteurs qui ont une compétence en français plus limitée est analysée ici. Le premier constat est que la majorité de ces locuteurs n'emploient jamais le *ne*.

locuteurs	total de cas	cas avec <i>ne</i>	% de suppression
Abby	124	21	83,1
Bill	25	1	96
John	46	0	100
Ralph	39	0	100
Ruby	42	0	100
Karolyne	117	0	100
total	393	22	94,4

Tableau IV : Distribution des négations chez les locuteurs anglophones moins compétents

En fait, seule Abby correspond à un véritable locuteur non catégorique car le cas de Bill est particulier. On serait porté à croire que Bill, avec une occurrence de *ne* sur 26, doit sa non-catégoricité à la faiblesse de sa compétence à l'oral. Or, il en est tout autrement. De toute l'entrevue, jamais il ne choisit la variante composée. Le cas qui lui est attribué vient justement de sa maîtrise des styles. Ici, le contexte de l'entrevue est important. Sa conjointe anglophone, peu à l'aise de parler en français, explique aux intervieweuses sa situation et Bill, à la blague, imite avec un accent exagéré ce qu'elle répondrait dans l'obligation de s'exprimer en français :

Extrait 39: Conjointe de Bill: Pretty much I took two... a course at... through the government like they had that thing I took two courses and I I understand but I'm I'm afraid of making mistakes.

Bill : Je ne... je ne peux pas parler français !  
(rires tous)

La situation de Abby est différente. Avec 21 cas de *ne* et un taux de suppression de 83 %, elle correspond à la locutrice qui varie le plus, toutes compétences confondues. Le français qu'elle parle lui vient surtout de son apprentissage scolaire. Ses deux parents sont unilingues anglophones. Une moins grande maîtrise des niveaux de formalité

pourrait ici être envisagée comme explication. Par contre, 20 cas sur 21 sont identiques. La locutrice semble avoir figé une séquence. Elle utilise « je ne sais pas » 20 fois contre « je sais pas » 4 fois. En définitive, Abby utilise *ne* dans seulement 2 contextes différents parmi les 21 cas recensés. Si on exclut tous les *je sais pas* et *je ne sais pas*, elle utilise 98 fois une négation simple, sans *ne*, et 1 fois une négation composée, avec *ne*, ce qui la rapproche des autres locuteurs, francophones et anglophones.

Finalement, les locuteurs anglophones qui ne maîtrisent pas parfaitement le français utilisent très peu la particule *ne* dans constructions négatives. Une seule locutrice sur 6 a recours à la négation composée.

#### **4.1.4 Portrait de la variation dans les autres communautés linguistiques**

Il est maintenant question de la variation dans l'utilisation de la particule *ne* ailleurs qu'à Stanstead, c'est-à-dire à Montréal et en Ontario.

##### **4.1.4.1 La variation chez les francophones montréalais**

Gillian Sankoff et Diane Vincent ont publié une étude portant sur la variation dans l'utilisation de la particule de négation *ne*. Elles ont analysé la totalité des occurrences de négations de 60 entrevues tirées du corpus Sankoff-Cedergren sur le français montréalais. Elles y ont dénombré 10 000 cas de négations où le locuteur avait le choix de la variante simple ou composée.

Le résultat général est un taux de suppression de *ne* de 9954 sur 10 000 donc de 99,5%. Les 46 cas d'utilisation de *ne* sont produits avec *pas* (42 cas), *jamais* (1 cas) et *plus* (3 cas). Les 15 locuteurs sur 60 ayant utilisé au moins une fois *ne*, sont plus âgés, plus scolarisés, plus intégrés au marché linguistique<sup>62</sup> que les autres.

Les auteures affirment en général que le contexte rhétorique, c'est-à-dire le sujet de discussion, influence le choix de la variante. Elles considèrent que le *ne* apparaît dans des contextes où les locuteurs sont plus enclins à s'auto-surveiller. Parmi les 46 cas de

---

<sup>62</sup> Pour une description voir la section 2.5.3 du chapitre 2 consacré à la méthodologie.

*ne* à Montréal, 14 remplissent une fonction métalinguistique<sup>63</sup>. Par fonction métalinguistique on entend des citations ou des discussions à propos de la langue. À Montréal, 12 des 46 cas traitent de l'éducation ou de la religion, thèmes considérés comme plus formels que la famille ou les goûts personnels, par exemple.

Aussi, on retrouve à Montréal des cas de négation composée dans les mêmes contextes que d'autres marqueurs de formalité tels que *alors*, des formes non réduites de *elles* et *elles*, etc.

« We are thus led to believe that *ne*-insertion is a syntactic resource available to most, if not all, speakers of Montréal French. Indeed, perhaps such social differences as we have found here among 'users' and 'nonusers' of *ne* are due to the fact that bourgeois speakers are in general more likely to use 'careful' speech, marked with rare and bookish features. »<sup>64</sup>

Enfin, l'utilisation du *ne* à Montréal est rare et liée au discours recherché, ce même discours plus souvent présent chez les locuteurs situés au haut de la hiérarchie sociale.

#### 4.1.4.2 La variation chez les Anglo-montréalais

Pour en apprendre sur la variation dans la négation du verbe dans le français parlé par les anglophones de Montréal, je me réfère à une étude variationniste dont les résultats sont publiés dans un article intitulé *La couleur locale du français L2 des Anglo-montréalais* de Hélène Blondeau, Naomi Nagy, Gillian Sankoff et Pierrette Thibault (2002).

Ces chercheurs ont compilé la variation de la négation chez 22 locuteurs dont la compétence et le type d'apprentissage du français varie beaucoup de l'un à l'autre mais qui se ressemblent quant à l'âge, le niveau socioéconomique et à la scolarisation au Québec. L'étude qui a porté sur plusieurs variables dont la négation tentait de déterminer l'impact de l'environnement linguistique et de l'apprentissage scolaire sur le français parlé par ces anglophones. Ainsi, les caractéristiques sociales habituellement évaluées

<sup>63</sup> SANKOFF G. & D. VINCENT 1980. « The productive use of *ne* in spoken Montréal French ». In SANKOFF, G. *The Social Life of Language*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press, p. 253.

<sup>64</sup> Ibid., p. 302.

dans les études sociolinguistiques qui traitent de communautés linguistiques ne sont pas évaluées une par une. D'ailleurs, comme il a été expliqué dans le chapitre qui traite de la méthodologie, le corpus derrière cette étude est relativement homogène quant à l'âge et la classe sociale.

Les auteurs n'ont retenu que la variation entre l'usage standard *ne – pas* et l'usage usuel en français oral *pas*. La variation présente avec d'autres adverbes de négation tels que *plus, jamais, rien, personne* et *aucun* n'a pas été prise en compte. Elles ont obtenu des proportions de 253 sur 2283 ce qui donne un pourcentage de 88,9%<sup>65</sup> en faveur de la forme simple, c'est-à-dire *pas* seulement.

« Les résultats de la distribution globale des occurrences révèlent que les Anglo-montréalais ont un taux d'occurrence de la négation simple avec *pas* qui se rapproche du taux observé chez les locuteurs natifs. Les locuteurs anglophones préfèrent la négation du verbe par *pas* dans une proportion de près de 90% à comparer aux natifs, qui l'emploient à 99,5% »<sup>66</sup>

Cette distribution n'a pu être corrélée avec aucune échelle de contact avec le français établie dans cet objectif. Toutefois, la simplicité d'utilisation de la forme simple associée à la forte préférence de cette forme par les francophones ont été retenues pour expliquer les résultats.

#### 4.1.4.3 La variation chez les Franco-ontariens

Traitant de l'existence et de la dispersion de la variation dans la négation chez les Franco-ontariens, Sandy (1997) a analysé le discours de 117 adolescents tirés du corpus de Franco-ontariens de Mougeon et Beniak datant de 1991. Ces locuteurs vivent à Hawkesbury, Cornwall, North Bay et Pembroke. Il en a résulté que la variante avec *ne* est utilisée dans 1,5% des cas. Des 117 locuteurs, 31,6% ont utilisé la variante *ne*. La moyenne d'utilisation de *ne* parmi ces 37 locuteurs est de 6,1%.

<sup>65</sup> Données tirées de BLONDEAU, H., N.NAGY, G. SANKOFF & P. THIBAUT 2002. « La couleur locale du français L2 des Anglo-Montréalais ». *Acquisition et interaction en langue étrangère*, Université Paris VIII, p. 99.

<sup>66</sup> Ibid., p. 83.

Au niveau des facteurs linguistiques, la nature de la négation post-verbale, c'est-à-dire *pas, jamais, plus, aucun (e), rien ou personne*, n'influence pas la variation.

Parmi les facteurs externes<sup>67</sup>, Sandy a trouvé tout d'abord que plus la concentration de francophones dans une communauté est petite, plus les chances d'utiliser le *ne* sont élevées. Aussi le degré de restriction dans l'usage du français<sup>68</sup> influence positivement l'utilisation de la négation composée. Les locuteurs qui utilisent le français peu fréquemment dans leurs interactions quotidiennes avec la famille et les amis, c'est-à-dire ceux qui présentent une restriction élevée, font aussi usage de *ne* à 2,7%. Les locuteurs dont l'utilisation est moins restreinte ont un taux qui se situe à 1,1%<sup>69</sup>. La classe sociale, le sexe, et le degré de formalité, ce qu'on pourrait appeler le facteur rhétorique, n'ont pas d'effet statistique d'après cette étude.

L'auteur a conclu que lorsque l'utilisation du français dans une communauté bilingue est limitée, les systèmes scolaires exercent une influence de standardisation sur le langage des étudiants et donc une utilisation des variantes standards telles que le *ne*.

#### 4.1.5 Comparaison de la variation entre les différents corpus

Cette section est dédiée à la comparaison de la variation de la négation des communautés linguistiques abordées plus haut, en fonction de plusieurs éléments linguistiques, sociaux et stylistiques. Globalement, les taux d'absence du *ne* sont de 99,5% pour Montréal ; ils sont de 88,9% chez les Anglo-montréalais et de 98,5% en Ontario. À Stanstead, ils sont de 99,1% chez les francophones et de 94,4% chez les anglophones.

---

<sup>67</sup> Par facteurs externes on entend les facteurs sociaux et stylistiques.

<sup>68</sup> MOUGEON, R. & K. REHNER 1999. « Variation in the spoken French of immersion students : To *ne* or not to *ne*, that is the sociolinguistic question ». *The Canadian Modern Language Review*, vol. 56, no 1, p. 9.

<sup>69</sup> MOUGEON, R. & K. REHNER 1998. « The use/non-use of the negative particle *ne* in the spoken French of high school French immersion students ». *Trends in Second Language Teaching and Learning*, Carleton University Ottawa.

#### 4.1.5.1 Comparaison selon l'environnement linguistique

La différence dans l'utilisation des deuxièmes marqueurs de négation et les proportions de non-suppression de *ne* sont semblables à Montréal et à Stanstead. Tout comme chez les Franco-ontariens, le deuxième adverbe n'influence pas la variation suffisamment pour le considérer comme un facteur influent. Dans toutes les communautés francophones qui nous concernent, la variation se dépeint à travers des facteurs sociaux et stylistiques et non à travers l'environnement linguistique.

#### 4.1.5.2 La variation et les locuteurs

La dispersion de la variation est sensiblement la même à Stanstead et à Montréal. Une proportion un peu plus élevée des Franco-ontariens utilisent parfois le *ne*. Autrement dit, la dispersion est plus étalée en Ontario qu'au Québec.

Le facteur rhétorique a aussi sensiblement le même impact à Montréal et à Stanstead quand il est question de fonction métalinguistique. Par contre, les thèmes formel tels que l'éducation et la religion ne favorisent pas autant l'utilisation du *ne* à Stanstead qu'à Montréal. Aux deux endroits, la présence de *ne* est souvent associée à d'autres variantes de prestige.

L'utilisation de la négation composée est plus corrélée socialement à Montréal qu'ailleurs. En effet, la hiérarchie sociale a une influence alors qu'à Stanstead, la relation est moins claire. Notons que la diversité sociale est plus restreinte à Stanstead qu'à Montréal et que cette hiérarchie sociale est aussi plus subtile. Finalement, si à Montréal, *ne* est un marqueur social et stylistique, celui de Stanstead semble davantage stylistique.

#### 4.1.5.3 Comparaison selon la compétence

Cette section compare la variation chez les Anglo-montréalais en relation avec les Montréalais en général et les anglophones de Stanstead, aussi en relation avec les Stansteadois bilingues ou francophones pour mieux saisir l'impact du bilinguisme. Je me réfère aussi à la restriction des locuteurs franco-ontariens.

Dans les trois communautés linguistiques, les anglophones qui utilisent moins souvent le français présentent tous un taux de *ne* plus élevé que leurs pairs francophones. Le Tableau V montre que les taux pour les francophones sont semblables d'une communauté à l'autre. Chez les anglophones, les Anglo-montréalais utilisent plus la variante formelle que leurs semblables de Stanstead et des communautés franco-ontariennes.

	Montréal		Stanstead		Ontario
francophones	99,5%	compétence parfaite	99,1%	non restreints	98,9%
anglophones	88,9%	compétence limitée	94,4%	restreints	97,3%

Tableau V : Taux de négations simples pour chaque communauté

Les taux d'utilisation de *ne* des Anglo-montréalais renvoient à « la fréquence des contacts avec des locuteurs natifs et au contexte scolaire »<sup>70</sup>. De plus, le fait que « la structure à un seul morphème de négation post-verbale s'acquiert plus facilement pour un locuteur de langue maternelle anglaise que la structure en *ne pas*, qui exige la manipulation de formes clitiques »<sup>71</sup> peut aussi expliquer les taux observés.

À Stanstead, les 6 locuteurs anglophones que je considère moins compétents en français présentent des taux de variation très conventionnels si on exclut du groupe le comportement particulier de Abby, expliqué précédemment. Les anglophones dont la maîtrise du français est imparfaite à Stanstead utilisent très peu la particule *ne*. La raison probable se situe dans l'apprentissage de la langue à travers les relations interpersonnelles, qui favorise les formes usuelles au détriment des formes surveillées.

Dans l'étude sur les jeunes Franco-ontariens, on a vu que la faible utilisation du français au quotidien favorisait l'usage de *ne*. Si les chiffres de Stanstead vont dans la même direction, le contexte d'apprentissage est toutefois différent. Il semble qu'en Ontario, ce soit à travers le système scolaire que les jeunes apprennent le français. À Stanstead, dû à

<sup>70</sup> BLONDEAU, H., N.NAGY, G. SANKOFF & P. THIBAUT 2002. « La couleur locale du français L2 des Anglo-Montréalais ». *Acquisition et interaction en langue étrangère*. Université Paris VIII, p. 84.

<sup>71</sup> Ibid., p. 84.



la majorité francophone, démographiquement et institutionnellement, les anglophones parlent français au quotidien.

## 4.2 Deuxième variable stylistique : les pronoms sujets *on* et *nous*

Pour que la variation stylistique à Stanstead soit encore mieux documentée, j'ai ajouté à la première analyse une seconde, qui concerne cette fois les pronoms. Il s'agit de la variation entre le *on* de la 3<sup>ième</sup> personne du singulier et le *nous* de la 1<sup>ière</sup> personne du pluriel pour se référer à cette 1<sup>ière</sup> personne du pluriel. J'étudie la variation entre les clitiques *on* et *nous*. Cette variable a été fréquemment étudiée par des sociolinguistes<sup>72</sup>, directement ou par l'étude des pronoms personnels en général. Je discuterai tout d'abord de la norme standard pour ensuite traiter de la variation en langue parlée. J'explique l'analyse des données et les résultats en ce qui concerne Stanstead. Enfin, je résumerai ce qui a été fait dans d'autres communautés linguistiques pour comparer et mieux interpréter les résultats de la variation stylistique à Stanstead.

### 4.2.1 Utilisation standard des pronoms *on* et *nous*

En français écrit, pour se référer à la 1<sup>ière</sup> personne du pluriel, seul le pronom *nous* est de mise. L'utilisation de *nous* nécessite une conjugaison du verbe *radical* + *ons* à tous les temps, sauf au passé simple de l'indicatif qui ne s'utilise pas à l'oral.

Le pronom *on* est considéré comme un pronom indéfini que l'on conjugue à la 3<sup>ième</sup> personne du singulier. On l'emploie d'une façon indéfinie au sens de *tout le monde*, *n'importe qui*. On l'emploie aussi dans les proverbes au sens de *chacun* ou encore pour désigner l'anonymat. Finalement, la norme écrite actuelle accepte que le pronom *on* puisse remplacer, dans la langue familière ou orale, les pronoms personnels *je*, *tu*, *il*, *elle*, *nous*, *vous*, *ils*, *elles*<sup>73</sup>. Il se conjugue alors à la 3<sup>ième</sup> personne du singulier, mais les adjectifs et les participes peuvent s'accorder avec le référent.

<sup>72</sup> LABERGE 1977, BIONDEAU 1999, BOUTET 1986, COVENEY 2000, etc.

<sup>73</sup> DE VILLERS, M.-E. 1988. *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, Montréal : Éditions Québec/Amérique, p. 736.

Les grammaires historiques s'accordent « pour attribuer au substantif *homo* la forme originelle de *on* »<sup>74</sup>. Il s'en est suivi un passage de nom désignant l'être humain à un clitique se référant à la notion d'agent humain impliquant une pluralité indéterminée. Il est impossible de déterminer si historiquement, on incluait ou excluait le locuteur dans le référent. Les attestations de *on* utilisés pour *je*, *tu*, *il*, *elle* et *nous* sont aussi vieilles que le XVI<sup>ème</sup> siècle et s'utilisaient pour y apporter une connotation particulière, c'est-à-dire un effet stylistique.

#### 4.2.2 La variation des pronoms en français oral

Je m'intéresse ici à l'utilisation de plus en plus systématisée du pronom *on* pour se référer à la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel, utilisation qui dépasse de loin la mobilité de *on* qui lui permet dans certaines tournures de remplacer les autres pronoms et personnes. En me référant aux écrits de Laberge (1978), « l'évolution de *on* à la place de *nous* aurait comporté deux phases, la première impliquant une valeur stylistique s'ajoutant à la valeur référentielle; la deuxième consiste en une grammaticalisation qui suppose la perte de cette valeur stylistique spéciale »<sup>75</sup>. Ce qui importe est que le référent de cette 1<sup>ère</sup> personne du pluriel est de plus en plus représenté par le pronom *on* et la terminaison verbale qui lui est associée, et donc de moins en moins par le pronom *nous* de telle sorte que c'est le clitique *nous* qui acquiert la valeur stylistique. Ce passage est, selon les communautés linguistiques, parfois très avancé ou presque complété, comme nous le verrons dans la section 4.2.3.2.

Cette variation est attestée à plusieurs endroits tels qu'en France, en Suisse, en Belgique, en Louisiane et bien sûr, au Québec. La grammaire Grevisse suggère que *on*, comme équivalent de *nous* s'est probablement étendu durant le XIX<sup>ème</sup> siècle, au moment où il est apparu dans les représentations littéraires du parler de la classe ouvrière. Les causes ne sont pas bien définies et plusieurs explications ont déjà été avancées. Je tiens à en décrire quelques unes sommairement, en me basant entre autres sur celles valorisées par Laberge (1978) et Coveney (2000).

<sup>74</sup> LABERGE, S. 1978. *Étude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal, p. 102.

<sup>75</sup> Ibid., p. 112.

Premièrement, on a proposé que ce phénomène résulte du passage d'une morphologie synthétique à une morphologie analytique. Ce serait une uniformisation de la flexion verbale, donc un processus de simplification tendant à supprimer les désinences personnelles dans les formes verbales pour rendre le pronom obligatoire et marqué de la personne. Les 1<sup>ière</sup> et 2<sup>ième</sup> personnes du pluriel sont redondantes car la personne est marquée à la fois dans le pronom et dans le verbe. Cette redondance s'observe aussi dans une minorité de verbes à la 3<sup>ième</sup> personne du pluriel et il en sera question dans le chapitre 6.

Deuxièmement, on a proposé l'absence d'opposition des formes toniques et atones. Les formes atones sont les clitiques sujets : *je, tu, il, ils, nous, vous*. Les formes toniques sont *moi, toi, lui, eux*. Pour les 2 premières personnes du pluriel, *nous* et *vous*, il n'y a pas d'opposition. C'est ce manque d'opposition qui sert de deuxième explication au développement de la construction *nous, on + verbe*.

Troisièmement, on a évoqué le syncrétisme entre les sujets clitiques et les objets clitiques. Les formes réfléchies répétitives comme dans « nous, nous nous promenons » peuvent être évitées avec « nous, on se promène ». Ce serait un évitement des formes cacophoniques.

Aussi, l'ambiguïté entre les temps présent et imparfait dans les conjugaisons à la 1<sup>ière</sup> et 2<sup>ième</sup> personne du pluriel a aussi été considérée comme une explication potentielle. Phonétiquement, la distinction entre « nous croyons » et nous croyions » est moins claire que dans « on croit » et « on croyait »<sup>76</sup>.

Enfin, on a aussi tenté d'expliquer ce phénomène par la faible fréquence du pronom *nous*. Sa rareté d'emploi par rapport aux autres personnes aurait contribué à le rendre

---

<sup>76</sup> Exemples tirés de LABERGE, S. 1978. *Étude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal, p. 118.

moins résistant au changement. Cette explication n'a pas été vérifiée empiriquement<sup>77</sup> et Laberge l'a réfuté dans une étude à propos du français montréalais.

Une autre explication réside dans l'affinité sémantique entre *on* et *nous* qui facilite le remplacement de *nous* par *on*. Les deux pronoms signifient souvent un groupe de gens, variant dans sa composition selon le contexte. *Nous* peut très bien représenter un groupe indéfini de gens, incluant le locuteur comme le fait le *on* comme pronom indéfini. Cette explication a d'ailleurs été préférée par Laberge à propos du français montréalais.

Enfin, la restructuration du système des sujets clitiques, étudiée en français montréalais<sup>78</sup>, peut aussi participer au mouvement. En effet, en français québécois, les pronoms *tu* et *ils* sont utilisés comme pronom indéfini, comme le fait *on* en français standard. Le clitique perd de son utilité de pronom impersonnel et il peut facilement changer de référent pour glisser vers la 1<sup>ière</sup> personne du pluriel. Cette dernière explication s'interprète comme un changement plus général dans le paradigme pronominal.

Plusieurs de ces explications sont aussi applicables à la 2<sup>ième</sup> personne du pluriel, *vous*. Or, la survivance de *vous* et des flexions verbales qui lui sont associées est bien solide. Cela relève d'un autre débat que celui qui nous intéresse ici, mais notons seulement que son statut de marque de politesse doit en partie influencer sa survivance. Rappelons finalement qu'aucune de ces explications ne parvient à expliquer totalement cette variation. Toutes ces informations sont pertinentes et se complètent peut-être pour expliquer le glissement de référent qu'on observe dans les pronoms.

#### 4.2.3 Les pronoms *on* et *nous* à Stanstead

Toujours dans l'objectif de mieux documenter la variation stylistique à Stanstead, j'ai procédé à une analyse de la variation entre les pronoms *on* et *nous*. Voici les analyses et les résultats qui en découlent.

---

<sup>77</sup> COVENEY 2000, MOIGNET 1965.

<sup>78</sup> LABERGE 1978, THIBAUT 1991.

### 4.2.3.1 Analyse de la variation des pronoms *on* et *nous*

J'ai utilisé le même sous-groupe de 46 locuteurs qui a fourni les données pour toutes les analyses linguistiques de ce travail. J'ai isolé toutes les conjugaisons dont le référent correspond à la 1<sup>ière</sup> personne du pluriel, autant les conjugaisons avec *nous* qu'avec *on*.

#### 4.2.3.1.1 Les exclusions

J'ai exclu plusieurs cas de conjugaisons qui pour une raison ou pour une autre, risquaient de biaiser les résultats. Cette section explique le raisonnement qui a mené à exclure certaines occurrences du pronom *on*.

J'ai enlevé les utilisations de *on* dont le référent exclut sans équivoque le locuteur. Ainsi, je me suis assurée que l'utilisation de *on* soit en réelle compétition avec *nous*. Ces cas ne sont pas aussi fréquents que ce que les grammaires prescriptives laissent entendre. Les extraits 40 et 41 en sont des exemples :

Extrait 40 : au niveau de l'épicerie bon tout ça c'était aussi... c'était toujours bilingue alors on s'adressait en français puis *on nous répondait* en français sauf que c'est sûr que quand on est allé souvent au États-Unis aussi (Annie)

Extrait 41 : les amis que je tenais avec sontaient... sontaient des comme pro-québécois ils aimaient ça... tu sais ils avaient les gilets Québec puis mais ils sont tu sais *on m'a comme accepté* tu sais j'ai... c'est ça on a eu du fun tu sais c'est... bien eux m'ont protégé (Tim)

J'ai aussi enlevé des données les utilisations de *on* qui peuvent se référer à une 1<sup>ière</sup> personne du pluriel mais qui représentent des expressions figées. Ces expressions ne peuvent pas être utilisées autrement. *On dirait que*, *on va dire*, *comment qu'on appelle* ou *comme on dit* sont toutes des expressions qui deviennent parfois même des marqueurs discursifs. Par exemple, une jeune locutrice utilise le pronom *on* 35 fois dans l'expression *on dirait que*. Pareillement, un autre locuteur utilise 138 fois *on va dire*.

Extrait 42 : parce qu'il y avait du monde de plein d'autres places là qui venaient là puis *on dirait que* il y avait fait il s'avait formé un petit groupe de toutes les anglaises là (Janie)

Extrait 43 : Oui j'ai déjà travaillé ailleurs des jobs, des jobines là *comme on dit* (Benoît)

Extrait 44 : tu vas à l'usine tu sais ça c'est quand même c'est quand même poche là *on va dire* là mais à part ça là je sais pas là tu as pas un des magasins, les...ils ont les restaurants mais tu sais c'est pas des bons travaux *on va dire* tu sais tu as tu peux pas être même ambulancier tu sais ici à Stanstead (Martin)

Extrait 45 : Son son petit ch sa petite *comment on appelle ça* un daycare un petit... une maison de (Jocelyne)

#### 4.2.3.1.2 Les conjugaisons étudiées

Pour m'assurer que les cas compilés sont bel et bien des conjugaisons se référant à la 1<sup>ière</sup> personne du pluriel, plusieurs indices sont révélateurs. Le contexte sémantique, appuyé par des éléments tels que des formes toniques du pronom permet de vérifier la référence. Aussi les éléments qui quantifient *on* comme *tous* (ou *tout*) incluent le locuteur. Bien sûr, le contexte général de la discussion permet de décider si oui ou non nous sommes en face d'un cas pertinent pour saisir la variation.

Exemple de présence de pronoms toniques :

Extrait 46 : c'est seulement ma mère qui a gardé la elle la maison ... bon elle affectionnait particulièrement ça puis *nous on habitait* avec ma mère aussi alors pour les enfants ainsi de suite (Annie)

Extrait 47 : en tous cas ça bien été bien dur hier pour moi c'est à cause que notre gang *nous-autres on se tenait* là c'était du monde qui allait au couvent (Simon)

Exemple avec *tous* (*tout*) :

Extrait 48 : Oui je m'en rappelle cette classe là on était pas beaucoup mais *on l'avait tout passé* nos trois cours d'anglais qui restaient on les avait fait dans un année (Ingrid)

Exemple avec contexte :

Extrait 49 : *on a été* à Montréal un an deux ans mon mari avait travaillé à Montréal puis *on avait* un enfant puis une fois *on a eu* un accident de machine puis (Georgette)

#### 4.2.3.2 Résultats

On se retrouve avec 4728 occurrences dont 4 seulement sont conjuguées avec le pronom *nous*, ce qui donne un taux général pour la variante *on* de 99,915%. En ne considérant que les occurrences produites par les locuteurs qui s'expriment parfaitement en français, les résultats totalisent 4408 *on* et 4 *nous*, pour un taux presque identique de 99,909%. Ce résultat quasi-catégorique m'empêche de procéder à une analyse statistique. Je procéderai donc à une analyse qualitative des occurrences.

Les 4 cas de conjugaisons avec *nous* sont présentés ici. Ces 4 cas ne se ressemblent pas ni au niveau du verbe et du temps, ni au niveau du contexte syntaxique. Les extraits 51 et 53 présentent de la variation dans une même phrase.

Extrait 50 : parce que c'était trop et aussi *nous sommes* en train de monter un projet pour une mai une maison d'aînés je suis président aussi de de d ça c'est une maison de de douze loyers (René)

Extrait 51 : je parlais j'allais voir la grand-mère je dit : « aye comment qu'on dit ça » on revenait puis on continuait notre notre discours oui puis aujourd'hui *nous avons* trois filles qui sont parfaitement bilingues (René)

Extrait 52 : Nous mes parents sont francophones je suis francophone mais *nous avons grandi* avec des jeunes anglophones il y avait pas beaucoup de francophones enfants avec qui s'amuser (Doris)

Extrait 53 : vous pouvez parler anglais à l'extérieur de la maison tant que vous voulez cependant à l'intérieur de la maison entre nous *nous devons* parler français parce que papa voulait pas qu'on perde notre langue française (Doris)

Toutes les autres conjugaisons dont le référent inclut le locuteur sont faites avec le pronom *on*. Les 4 cas avec *nous* sont faits par 2 locuteurs. Ainsi, la grande majorité, soit 38 sur 40 interviewés n'ont pas utilisé une seule fois le pronom clitique *nous* en position sujet.

##### 4.2.3.2.1 L'environnement linguistique

Avant de voir en détail les caractéristiques sociales susceptibles d'influencer l'utilisation de la variante *nous*, voyons quelques points pertinents dans sa description.

Si j'ai répertorié 4408 conjugaisons de la 1<sup>ière</sup> personne du pluriel avec le pronom *on* et la terminaison verbale de la 3<sup>ème</sup> personne, ce n'est toutefois pas sans la présence du pronom tonique *nous*. En effet, ce pronom n'a pas complètement disparu. Tout d'abord, le *nous* comme objet, juxtaposé au verbe ou non, est encore utilisé. On le retrouve aussi dans les structures comparatives ou encore comme complément de préposition<sup>79</sup>. On l'observe aussi dans les constructions binaires<sup>80</sup> telles que :

Extrait 54 : Je sais pas comment ils s'organisent mais tu sais les officiers ils les connaissent tellement bien tu sais *nous-autres* c'est arrivé souvent bien là on va moins mais autrefois on allait souvent (Albert)

Évidemment, les pronoms non clitiques ou toniques, c'est-à-dire *nous* mais surtout la forme composée *nous-autres* sont présents dans tout le corpus d'entrevues francophones. La séquence *nous* immédiatement suivi de *on* sujet du verbe (*nous on + verbe*) correspond à moins de 1% des cas avec *on*. D'après les estimations, la séquence *nous-autres* suivi de *on* sujet du verbe (*nous autres on + verbe*) ne dépasse pas 3%<sup>81</sup>. D'ailleurs, pour une étude détaillée sur les pronoms disjoints, je réfère le lecteur à Blondeau (1994) car ils s'éloignent du sujet à l'étude ici.

Ce ne sont pas que les 4 cas expliqués plus haut qui sont conjugués *radical + ons*. En effet, j'ai repéré exactement 152 autres conjugaisons à la 1<sup>ière</sup> personne du pluriel, que j'ai toutefois exclu parce que, comme le montre le Tableau VI, tous ces autres cas sont au présent de l'impératif. Ils ne font pas partie de la variante *nous* car, bien évidemment ils ne requièrent aucun pronom et en plus, on les considère comme des marqueurs discursifs. Ils ont perdu leur valeur sémantique originale pour ponctuer le discours. Le cas de *voyons* est un peu différent. D'après les données étudiées, *voyons* est exclusivement utilisé comme une interjection exclamative :

Extrait 55 : puis ça marchait là tu sais il faisait juste passer eux-autres ils checkaient partout « *voyons*, c'est quoi qu'il emmène ? » mais tu sais c'était la brouette lui qu'il emmenait (Martin)

<sup>79</sup> Ce qu'on appelle aussi complément d'objet indirect dans les grammaires normatives.

<sup>80</sup> Terme emprunté de GADET dans COVENEY, A. 2000. « Vertiges of *nous* and the 1st person plural verb in informal spoken French ». *Language Sciences*, 22, 447-481.

<sup>81</sup> Estimations calculées à partir de 2570 cas, soit un peu plus de la moitié des cas.



Extrait 56 : c'est ça la plupart du temps nous-autres même on parle anglais fait que tu sais on on a plus de faci falici *voyons* ! facilité à leur parler puis tout fait que (Martin)

Extrait 57 : oui son a son amie qui vient de Stanstead « ah » elle dit : « il parle de » ma mère elle dit : « bien *voyons* donc ! » elle dit que « aye elle reste à Stanstead puis » (Charles)

Conjugaisons à la première personne du pluriel	
avec nous	4
disons	99
(ad)mettons	28
voyons	23
supposons	2
total des cas	152

Tableau VI : Cas de conjugaisons à la 1<sup>ière</sup> personne du pluriel

Certains locuteurs font un grand usage de *disons*. Les deux locuteurs qui en font 24 fois dans une entrevue d'environ une heure sont tous deux âgés de plus de 60 ans. Une étude de Thibault et Daveluy (1989) a montré qu'à Montréal, *disons (que)* était en déclin de 30% entre 1971 et 1984. Il est vrai que, à Stanstead, les jeunes ont utilisé *disons (que)* 16 fois, les 30-59 ans 19 fois mais les plus âgés plus de 64 fois. Par contre, les jeunes utilisent *(ad)mettons* 17 fois contre 9 et 2 fois chez les autres catégories d'âge. Finalement, pour terminer la discussion sur les marqueurs discursifs à l'impératif, ajoutons que *supposons* semble être une forme plus prestigieuse que le familier *(ad)mettons*. Ses occurrences ont été observées en présence de d'autres formes plus prestigieuses dans le même discours.

Les formes que j'ai appelées relatives sont les conjugaisons dont le référent est celui de la 1<sup>ière</sup> personne du pluriel mais dont le sujet est un pronom relatif, presque toujours *qui*. J'ai exclu ces formes des analyses statistiques. Absolument aucune n'a été conjuguée à la 1<sup>ière</sup> personne du pluriel. Il n'y a pas de variation. Il faudrait plutôt dire qu'il y a de la variation, mais pas entre les 2 variantes qui nous intéressent. En effet, les constructions dont le sujet est *qui* ou un autre pronom relatif sont toutes conjuguées à la 3<sup>ième</sup> personne du singulier ou du pluriel, comme l'indiquent les extraits 58 à 61.

Extrait 58 : parce que là c'est *nous-autres qui veulent* pas accepter la facture pour les nouveaux le nouveau projet de l'eau du secteur de Beebe (René)

Extrait 59 : puis nous toutes les autres couleurs c'est *nous qui les fait* (Charles)

Extrait 60 : puis c'est *nous qui a gagné* la première année fait que là, l'année passée c'est pas *nous qui l'a gagné* mais on a le trophée on se le passe là (Charles)

Extrait 61 : C'est du sport bien assez quand tu déménages faut que tu le fasses là mais quand que la fusion se fait c'est pas *nous qui déménage(nt)* c'est ça tu sais on fait toutes sortes de changements puis (Doris)

#### 4.2.3.2 Facteurs sociaux

Les deux seuls locuteurs qui ont fait usage de *nous* font partie des 7 locuteurs qui ont aussi recours à la négation composée. Ils sont âgés de 63 et 66 ans. C'est une femme, secrétaire et un homme, mécanicien de formation très impliqué dans la vie communautaire. D'ailleurs, la femme est celle qui présente le deuxième taux le plus élevé de négations composées de tous les francophones. Les plus jeunes et les adultes de moins de 60 ans sont catégoriques. La majorité des gens âgés aussi d'ailleurs. La variation est tellement faible qu'on peut abandonner une quelconque conclusion quant à l'impact des facteurs sociaux sur la variation.

#### 4.2.3.3 Facteurs stylistiques

Pour confirmer le caractère stylistique formel de la variante *nous*, trois facteurs ont été observés. Tout d'abord, j'ai utilisé la même approche que pour la variable de la négation à propos de l'auto-surveillance. J'ai cherché à déterminer si les cas de *nous* avaient été prononcés en début d'entrevue plus souvent que vers la fin. Cela validerait en partie l'hypothèse que *nous* serait lié à un langage plus surveillé puisqu'il serait associé au moment où l'interviewé est le moins décontracté et le moins à l'aise pour discuter. Le Tableau VII montre que 2 des 4 cas se situent en début d'entrevue. Les thèmes de discussion semblent variés mais 3 sur 4 cas ont aussi le bilinguisme comme sujet.

cas avec <i>nous</i>	endroit de l'entrevue	page de l'entrevue	thèmes de discussion
Extrait 52 Doris	début	3 sur 23	éducation familiale
Extrait 53 Doris	début	3 sur 23	éducation familiale
Extrait 50 René	milieu	11 sur 34	famille
Extrait 51 René	milieu	10 sur 34	projet professionnel

Tableau VII : Distribution des cas avec *nous* selon les facteurs stylistiques

Les deux locuteurs qui font usage de la variante *nous* utilisent aussi d'autres marqueurs de langage surveillé. En effet, en plus d'utiliser la particule de négation *ne*, Doris fait usage de *alors*, *cependant*, etc. On a aussi remarqué que René fait un usage record de marqueurs discursifs qui augmentent le niveau de formalité, tel que discuté dans la section 4.1.3.2.3 traitant des facteurs stylistiques dans la production de la négation composée.

#### 4.2.3.2.4 Résultats des locuteurs anglophones

Il semble que la variante *nous* ne soit pas préférée par les anglophones. Les 6 locuteurs anglophones les moins compétents en français ont émis 316 cas de *on*, aucun *nous* et seulement 2 conjugaisons avec la terminaison *ons*. C'est Abby qui dit 2 fois *disons*. Les 5 autres ne prononcent jamais cette terminaison. Elle est plus compliquée à conjuguer bien sûr, mais on ne l'entend presque jamais à Stanstead, ce qui doit contribuer encore plus à sa non-utilisation chez les anglophones moins compétents.

#### 4.2.4 La variation dans les autres communautés linguistiques

Voyons maintenant comment se présente la variation entre les pronom *on* et *nous* chez les Montréalais, francophones et anglophones.

##### 4.2.4.1 Les pronoms *on* et *nous* chez les francophones montréalais

Le corpus Sankoff-Cedergren est le plus grand et le plus représentatif du parler montréalais. Il n'est pas étonnant que la plupart des études auxquelles je me réfère porte sur cet ensemble de données issues de 120 entrevues en français. Suzanne Laberge (1977) a étudié la variation entre les pronoms *on* et *nous* à Montréal. Elle a relevé 11 532 cas de *on* et 182 cas de *nous* donc un pourcentage en faveur de *on* de 98,4%. Elle précise :

« Seulement 22 informateurs sur 120 ont utilisé la forme *nous*. De plus, pour 11 d'entre eux, sa fréquence est inférieure à 2%, pour 6 autres, elle se situe entre 2% et 10% alors que les 5 derniers l'emploient à un taux variant entre 16% et 32%. *Nous* semble donc une ressource stylistique plutôt qu'une forme courante. »<sup>82</sup>

De plus, elle observe que le pronom non clitique *nous* est peu fréquent et utilisé par un seul locuteur. À l'opposé, la forme composée *nous-autres* est plus répandue.

Dans le corpus Sankoff-Cedergren, ce sont surtout des personnes de plus de 50 ans qui tendent à utiliser *nous*. Parmi les deux interprétations possibles lorsqu'il y a une utilisation différenciée selon l'âge, Laberge a préféré l'indice d'un changement en cours c'est-à-dire que le *nous* au cas sujet constitue une forme ancienne en voie de disparition dans le langage courant, l'hypothèse rejetée étant que le *nous* soit une forme propre à un groupe d'âge, une variante que les gens acquièrent avec l'âge. Le sexe des locuteurs n'a pas d'effet. Les cas de *nous* ont des taux de 5.6% dans la section formelle, c'est-à-dire en début d'entrevue et 3% par la suite. L'auteur résume dans ces mots le portrait de cette variation :

« Concernant l'emploi de *nous* dans la population étudiée, les résultats démontrent qu'il persiste en tant que ressource stylistique indiquant une certaine formalité; en ce sens, c'est un élément comparable à l'emploi de la particule négative *ne* étudiée par Vincent et Sankoff (1977). Quant aux facteurs sociaux qui favorisent l'emploi de *nous*, trois sont apparus significatifs, soit l'âge « assez » avancé, un haut indice de participation au marché linguistique et une scolarité élevée. La forme *nous* peut donc être interprétée comme une forme ancienne à connotation prestigieuse procurant un effet de distinction. »<sup>83</sup>

#### 4.2.4.2 Les pronoms *on* et *nous* chez les Anglo-montréalais

La variation entre les pronoms *on* et *nous* a déjà été étudiée par les mêmes chercheurs que pour la variation dans la négation. H. Blondeau, N. Nagy, G. Sankoff et P. Thibault (2002) ont observé chez 22 locuteurs Anglo-montréalais le taux d'utilisation de *on* qui s'est élevé à 97%, c'est-à-dire 828 cas sur 851.

<sup>82</sup> LABERGE, S. 1978. *Étude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal, p. 136.

<sup>83</sup> Ibid., p. 145.

Les auteurs ont invoqué comme explication la simplicité du recours à la variante *on*, simplicité due à l'absence de flexion verbale à la 3<sup>ième</sup> personne du singulier, contrairement à *nous* dont le verbe prend la terminaison *ons*. On y a constaté que plus les locuteurs sont entourés de français, plus ils utilisent la forme *on*. Parallèlement, les plus faibles en français utilisent plus souvent *nous*.

#### **4.2.5 Comparaison de la variation entre les différents corpus**

Si on récapitule, les taux d'utilisation de la variante *on* sont de 98,4% en français montréalais et de 99,9% à Stanstead. Chez les anglophones de Montréal, le taux est de 97,4% alors que les locuteurs les moins compétents en français à Stanstead ont un taux de 100%. Ce sont les gens de Stanstead qui évitent le plus le pronom sujet *nous*.

##### **4.2.5.1 La variation et l'environnement linguistique**

L'utilisation des pronoms non clitiques *nous* et *nous-autres* à Montréal ressemble à ce qu'on observe à Stanstead, sinon que *nous* non clitique est plus répandu. *Nous-autres* reste toutefois la forme préférée puisque la moitié des locuteurs de Stanstead l'a utilisé au moins une fois. Autant à Montréal qu'à Stanstead, les formes relatives sont conjuguées sans la terminaison de 1<sup>ière</sup> personne du pluriel. Linguistiquement, la variation des pronoms ne se présente pas différemment dans les deux communautés.

##### **4.2.5.2 La variation et les locuteurs**

L'utilisation de la variante *nous* est beaucoup plus répandue chez les Montréalais. Alors que 18 %<sup>84</sup> des Montréalais ont utilisé au moins une fois la variante *nous*, à Stanstead, ce n'est que 4% du groupe. Aussi, à Stanstead il n'y a aucun grand utilisateur. Les deux utilisateurs de *nous* du corpus présentent un taux inférieur à 2%<sup>85</sup>. Par contre, à Montréal, il existe des grands utilisateurs, avec des taux allant jusqu'à 32%. On en conclut que les cas de *nous* à Stanstead sont des exceptions, même chez les plus grands utilisateurs.

---

<sup>84</sup> 22 locuteurs sur 120.

<sup>85</sup> 2 sur 168 cas pour Doris et 2 sur 141 cas pour René.

Autant à Montréal qu'à Stanstead, *nous* est une ressource qui s'adresse presque seulement aux gens plus âgés. Laberge affirme que si 40,5% des 50 ans et plus utilisent parfois cette variante, ce ne sont que 8,2% des moins de 50 ans qui l'utilisent. À Stanstead, 0% des moins de 50 ans ont recours à *nous*. Chez les plus de 50 ans, j'estime à 12,5%<sup>86</sup> les interviewés qui ont recours à *nous*.

Si la scolarité élevée et un haut indice de participation au marché linguistique contribuent à l'utilisation de *nous* à Montréal, on ne peut rien en conclure à propos du français parlé à Stanstead. Les deux locuteurs qui utilisent *nous* ont un niveau de scolarité de niveau secondaire. Par contre, ces deux personnes ont recours au français standard dans le cadre de leurs activités professionnelles, ce qui peut contribuer à l'utilisation de *nous*.

Montréal et Stanstead se confondent lorsqu'on doit vérifier si l'utilisation de *nous* est symptomatique d'un langage plus surveillé. À Montréal, les cas de *nous* sont plus présents en début d'entrevue. À Stanstead, les 4 cas de *nous* sont en association avec des thèmes de discussion plus formel. Les deux communautés voient aussi l'utilisation de *nous* en association avec d'autres variantes considérées comme des marqueurs du style formel. Dans les deux communautés linguistiques, la variante *nous* est associée au parler formel.

#### 4.2.5.3 Comparaisons selon la compétence

Cette section sert à mettre en parallèle la variation des anglophones de Montréal avec celle des anglophones de Stanstead moins compétents en français. Le Tableau VIII indique que dans les 2 régions, les locuteurs anglophones tendent à s'aligner sur le parler des francophones qu'ils fréquentent. Toutefois, les anglophones de Stanstead n'utilisent jamais *nous* et évitent les conjugaisons avec la terminaison qui lui est associée. Les Anglo-montréalais utilisent plus souvent la variante formelle.

	Montréal		Stanstead
francophones	98,4%	compétence parfaite	99,9%
anglophones	97%	compétence imparfaite	100%

Tableau VIII : Taux de la variante *on* pour chaque communauté

<sup>86</sup> 2 locuteurs sur 16, certains âges ont été estimés d'après les informations tirées des entrevues.

Il est tentant d'interpréter ces résultats comme le produit des méthodes d'apprentissages du français. À Stanstead, les anglophones parlent peut-être davantage français dans leurs interactions quotidiennes, que ce soit au travail ou avec la famille et moins dans les écoles. Cette communauté bilingue est entourée d'une forte majorité francophone, tout comme à Montréal, mais il semble à Stanstead y avoir une plus grande fusion linguistique. Il est logique alors de penser que les anglophones qui ont appris le français à l'école préfèrent ensuite les règles non standards, règles qui régissent leurs interactions quotidiennes plus efficacement.

#### **4.2.6 Conclusion**

J'ai proposé l'analyse de deux variables stylistiques : la négation et les pronoms de la 1<sup>ière</sup> personne du pluriel. On en a appris que tout d'abord, la présence de la particule *ne* dans les constructions négatives est reliée au langage surveillé, tout comme ce qui s'observe à Montréal. Aussi, les anglophones de Stanstead s'alignent sur les règles non standards, c'est-à-dire la norme des francophones qui est de n'utiliser la forme composée de négation que dans les contextes formels ou surveillés et ce, dans une proportion plus élevée qu'à Montréal. De la comparaison avec la situation des Franco-ontariens on a appris que si les taux se ressemblent, le contexte scolaire est une source d'utilisation du français moins forte dans la région frontalière. On a aussi appris que la forme *nous* est une variante rare que la majorité des gens de Stanstead ne songent même pas à utiliser à l'oral mais qui fait partie des normes de la communauté linguistique comme une marque de langage surveillé, utiles dans certaines interactions formelles. Les locuteurs qui apprennent le français évitent complètement la variante formelle sauf si la source d'apprentissage est majoritairement scolaire. Les résultats quant aux facteurs sociaux et stylistiques concordent parfaitement quant au diagnostic de la valeur stylistique des deux variables.

## Chapitre 5 Les auxiliaires

Ce chapitre traite de la variation des auxiliaires *être* et *avoir* en français parlé. Je décris l'utilisation des auxiliaires et leur variation pour ensuite passer à l'analyse et aux résultats dans le cas de Stanstead. Après avoir abordé la variation dans d'autres communautés linguistiques, je procède à plusieurs comparaisons pour interpréter la variation à Stanstead dans un contexte plus global.

### 5.1 Utilisation standard des auxiliaires *être* et *avoir*

En français standard les conjugaisons de verbes aux temps composés prennent l'auxiliaire *avoir* ou *être*, selon le verbe et le contexte. Bien que la grande majorité des verbes nécessitent l'auxiliaire *avoir*, un groupe de verbes utilisent, d'après les grammaires prescriptives, l'auxiliaire *être*. Les constructions avec l'auxiliaire *avoir* sont de 4 types. Elles sont les plus courantes et les plus nombreuses. Les voici, chacune avec un exemple tiré du corpus de Stanstead.

1-verbe *avoir* :

Extrait 62 : Parce que *j'ai pas eu* de cours de théâtre le théâtre c'était une activité purement parascolaire (Annie)

2-verbe *être* :

Extrait 63 : je suis la génération Passe-Partout là, ça *a été* très très populaire mais sinon (Annie)

3-verbes transitifs :

Extrait 64 : oui moi et mon frère on *a pris* pendant longtemps des cours de violon (Annie)

4-La majorité des verbes intransitifs :

Extrait 65 : puis il y en a quelques-uns qui ont essayé de poursuivre mais ça a pas vraiment... au point de vue secondaire ça *a pas vraiment marché* très bien (Colin)

Les constructions avec *être* sont de 4 types. Les voici, illustrés aussi avec des extraits.

1-verbes transitifs à la voix passive :

Extrait 66 : mais il y avait aussi c'est de la manière que c'était c'est que *c'était divisé* en deux il y avait Notre Dame de la Merci (Colin)



2- verbes réfléchis :

Extrait 67 : puis as ensuite je *me suis réorientée* au Séminaire (Annie)

3- certains verbes intransitifs de mouvement (*aller, monter, sortir*) :

Extrait 68 : ah je me rappelle je *suis allée* à la pré-maternelle anglophone (Annie)

4- certains verbes intransitifs d'état (*rester, demeurer, naître, décéder*) :

Extrait 69 : il *est décédé* dernièrement mais c'est pour ça qu'elle *est restée* un petit peu à la maison aussi (Annie)

Les grammaires normatives donnent un portrait de l'ambiguïté qui entoure le choix des auxiliaires dans les conjugaisons composées. *Le Bescherelle*, ouvrage de référence le plus commun à propos des conjugaisons, donne une liste de 48 verbes qui se conjuguent « avec *être* ou *avoir*, selon la nuance de l'emploi. »<sup>87</sup> Le choix de l'auxiliaire est expliqué pour plusieurs verbes. Par exemple, pour le verbe *monter*, on affirme qu'il est conjugué normalement avec l'auxiliaire *être*. « Cependant, pour insister sur l'action en train de se faire, il peut se construire avec l'auxiliaire *avoir*. » Avec le verbe *descendre*, on peut y lire que « quand on veut insister sur le résultat, on emploie toujours l'auxiliaire *être*. Mais, même pour indiquer l'action, l'auxiliaire *être* s'emploie plus couramment qu'*avoir*. »<sup>88</sup>

D'après la grammaire Grevisse, l'usage de l'auxiliaire *avoir* avec les verbes *entrer, partir, repartir, rester, sortir et tomber* serait proscrit. Mais la distinction entre l'action et l'état résultant de l'action détermine le choix de l'auxiliaire pour les verbes *changer, déménager, descendre, monter et passer*.

En fait, on peut diviser en deux les types de distinctions que les grammaires normatives prescrivent lors du choix de l'auxiliaire. Les premières grammaires proposent que « *avoir* traite de l'action en soi et que *être* traite du mouvement dans sa complétion »<sup>89</sup>. Le deuxième type de distinction dépend de l'accent mis sur l'action en soi- auxiliaire *avoir*- ou sur le résultat de cette action- auxiliaire *être*.

<sup>87</sup> BESCHERELLE, M. (1802-1883) 1992. *Le Bescherelle*, Ville LaSalle : Éditions Hurtubise, p. 120.

<sup>88</sup> Ibid., p. 120.

<sup>89</sup> SANKOFF, G. & P. THIBAUT 1980. « The alternation between the auxiliaries *avoir* and *être* in Montréal French ». In SANKOFF G. *The Social Life of Language*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press, p. 313.

Bref, d'après les grammaires reconnues, plusieurs verbes seraient invariablement associés à un seul auxiliaire. Pour les verbes qui varient, la distinction entre les auxiliaires *avoir* et *être* est une distinction aspectuelle<sup>90</sup>.

## 5.2 La variation des auxiliaires en français oral

En français oral, il a été observé que la variation entre l'auxiliaire *avoir* et *être* ne respecte pas les règles présentées par les grammairiens. En effet, il existe une tendance à généraliser l'usage de *avoir*. Ainsi, on peut voir dans des contextes où *être* est de mise l'usage de *avoir*, et ce dans des proportions parfois élevées. Par contre, le contraire est très rare. C'est pourquoi cette variation de l'auxiliaire dans les conjugaisons « avec *être* » a été interprétée comme une « tendance vers la régularisation des conjugaisons »<sup>91</sup>. Cette variation dans la classe de verbes « avec *être* » ne s'observe pas uniformément. Par exemple, *naître*, *décéder*, et plusieurs autres verbes intransitifs ne présentent aucune variation; la variante avec *avoir* est absente du français parlé.

L'évolution du français a provoqué le maintien de deux auxiliaires alors que leurs fonctions s'entrecoupent. Justement, les causes de ce phénomène résident, selon Benveniste (1966), dans l'inutilité d'avoir recours à deux auxiliaires ayant la même fonction. Si le latin faisait une distinction entre l'utilisation de *esse* et *habere*, elle s'est érodée en français moderne.

## 5.3 Les auxiliaires *être* et *avoir* à Stanstead

Dans l'objectif de déterminer le comportement linguistique des Stansteadois, j'ai choisi d'effectuer l'étude de cette variation entre les auxiliaires *être* et *avoir*. Deux études ont été publiées sur cette variable à propos du français montréalais et ontarien. C'est dans cette continuité que je propose mon travail. Dans cette section je présente en premier lieu l'analyse de cette variation, ensuite viennent les résultats obtenus.

<sup>90</sup> Terme emprunté de SANKOFF G. & P. THIBAUT 1977. « L'alternance entre les auxiliaires *avoir* et *être* en français parlé à Montréal ». *Langue Française*, Larousse Paris, no 34, 81-109.

<sup>91</sup> SANKOFF G. & P. THIBAUT 1977. « L'alternance entre les auxiliaires *avoir* et *être* en français parlé à Montréal ». *Langue Française*, Larousse Paris, no 34, p. 106.

### 5.3.1 Analyses des auxiliaires

J'ai isolé le sous-groupe de 46 locuteurs qui avaient donné un discours assez long en français. De ces entrevues, vérifiées et corrigées, j'ai isolé toutes les conjugaisons composées qui présentaient de la variation. Ne sont à l'étude ici que les verbes dits « conjugués avec *être* » présentés dans la section 5.1.

#### 5.3.1.1 Les conjugaisons exclues

Tout d'abord, les occurrences dont l'auxiliaire était difficilement identifiable sur cassette ont été exclues du groupe. Un enregistrement imparfait ou encore plusieurs discours simultanés m'ont obligée à exclure quelques cas. Évidemment, ces exclusions concernent surtout les constructions à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier où la distinction *a / est* s'avère subtile phonétiquement.

Extrait 70 : Puis là *on est (ou a)* resté en face du Colby la grande maison (Nelly)

Pour définir les paramètres de la variable à l'étude, je me suis directement inspirée des études publiées par des chercheurs. Gillian Sankoff et Pierrette Thibault ont développé dans un article publié dans *Langue Française* (1977), une série de critères qui permettent de s'assurer de la complétion d'action et par le fait même de s'assurer de traiter d'occurrences strictement aux temps passés. Je réfère d'ailleurs le lecteur à cet article pour une description détaillée. Les cas ambigus n'ont pas été intégrés. Bien sûr, les utilisations adjectives de l'auxiliaire *être* ne font pas partie du groupe analysé. Afin de bien illustrer la question de complétion, je présente quelques exemples de cas de non-complétion, d'utilisations adjectives et d'ambiguïté qui ont été exclus des analyses.

Extrait 71 : J'ai juste une soeur ici à Beebe mes parents ont demeuré à Beebe jusqu'à il y a trois ans, là *ils sont déménagés* à Magog (Michelle)

Extrait 72 : Parce qu'on a une différence d'âge là on a six ans de différence fait que quand j'étais à l'école lui *il était parti* ça faisait un bout de temps là (Michelle)

Extrait 73 : Intervieweur : Puis les enfants ils ont pas voulu reprendre la maison parce que ils sont tous partis ou

Michelle : C'est ça *ils sont tous partis*

Extrait 74 : Ah oua il y en avait une couple là j'ai pas vu depuis *j'ai parti* de l'école mais il y en avait une couple je vois temps en temps ici là mais ah j'ai trouvé ça assez j'ai bien aimé ça (Karolyne)

Plusieurs verbes intransitifs ont des homophones transitifs dont le sens est modifié. Par exemple, les verbes *partir*, *monter*, *sortir*, *rentrer*, et surtout *passer* se présentent parfois comme des verbes transitifs. Ce contexte ne s'observe qu'avec l'auxiliaire *avoir* et ils ne correspondent pas aux conjugaisons à l'étude. Je les ai, eux aussi, exclus des analyses. Les extraits 75 et 76 montrent les homophones transitifs des verbes intransitifs *sortir* et *partir*.

Extrait 75 : ma belle-mère restait à côté de moi fait que j'ai eu elle pour assez longtemps et puis *j'ai jamais sorti* mes mes enfants de la maison ils ont toujours resté à la maison (Jocelyne)

Extrait 76 : il avait gardé la même la même shop où qu'il faisait la mécanique de ses sa machinerie mais il il *a parti* sa petite shop de granit là-dedans (André)

### 5.3.1.2 Les cas étudiés

Une fois réunis les contextes et les verbes pertinents pour l'analyse de la variation des auxiliaires, j'ai codé 20 verbes différents, dont 4 lors des analyses ont été retirés : les verbes *diminuer* et *entrer* ne comptaient pas suffisamment de cas (2 et 0) et les verbes *demeurer* et *changer* sont catégoriques avec *avoir* à Stanstead. Les temps de conjugaison sont principalement le passé composé et le plus-que-parfait de l'indicatif. De rares occurrences au conditionnel passé et à l'infinitif ont été incluses aussi. On se retrouve avec ces 16 catégories, par ordre de fréquence :

- 1- verbes réfléchis : 331
- 2- aller : 277
- 3- venir : 170
- 4- (re) partir : 144
- 5- rester : 127
- 6- arriver : 101
- 7- (re) déménager : 84

- 8- revenir : 51
- 9- passer : 33
- 10- monter : 30
- 11- rentrer : 27
- 12- tomber : 26
- 13- devenir : 25
- 14- sortir : 23
- 15- retourner : 20
- 16- (re) descendre : 9

Certains cas de conjugaisons avec des verbes réfléchis présentent une suppression du pronom clitique à la 3<sup>ème</sup> personne du pluriel, c'est-à-dire *se* et *s'* lorsqu'ils précèdent l'auxiliaire *être* conjugué « sont ». Les deux extraits qui suivent en sont des exemples. Cette particularité s'observe dans des phrases dont l'ambiguïté quant au sens ne pose pas de problème. Dans l'étude actuelle, je me suis limitée à n'inclure ce type d'occurrences dans la seule condition où j'avais la certitude d'être en face d'un verbe réfléchis et non d'une conjugaison hors normes.

Extrait 77 : le curé c'était un curé Réaume de... plus ou moins un dictateur ou le clergé comme qu'il existait dans le temps *qu'ils sont fait* bourrer par celui-ci puis celui-là en tout cas (Oscar)

Extrait 78 : Puis là bien *ils sont excusés* les gars *ils sont excusés* et puis là ils ont revoulu retourner à Rock-Island là c'était entendu qu'ils faisaient plus de misère aux Soeurs pantoute (Léonard)

### 5.3.2 Résultats

J'aborde dans cette section les résultats quantitatifs et qualitatifs des analyses faites sur les 40 locuteurs dont la compétence en français est parfaite. Ces participants sont francophones ou bilingues. Ce sous-échantillon compte 1353 occurrences. J'y présente les résultats généraux pour ensuite examiner de plus près chaque catégorie de verbes ainsi que les tendances pour chaque type de locuteurs. Le Tableau IX illustre la totalité des verbes étudiés avec leur distribution. La variation d'un verbe à l'autre varie énormément. Les verbes réfléchis, *venir*, *aller*, *devenir* et *revenir* sont conjugués avec *être* majoritairement. *Passer* est quasi-catégorique et *rester* est très souvent conjugué avec *avoir*. Le poids relatif a été calculé à l'aide du logiciel GoldVarb, décrit dans la

GoldVarb, décrit dans la section 2.4. La moyenne ajustée est de ,110. L'analyse a révélé que le verbe est un facteur significatif dans la variation.

verbes	auxiliaire <i>avoir</i>	total de cas	taux de <i>avoir</i>	poids relatif en faveur de <i>avoir</i>
passer	31	32	97%	0,995
rester	92	113	81%	0,974
déménager	51	67	76%	0,966
sortir	16	21	76%	0,964
monter	19	30	63%	0,925
rentrer	15	27	56%	0,914
tomber	12	24	50%	0,905
descendre	4	8	50%	0,891
retourner	7	19	37%	0,838
partir	44	121	36%	0,834
arriver	22	95	23%	0,695
revenir	4	50	8%	0,418
devenir	2	25	8%	0,380
réfléchi	17	331	5%	0,284
venir	4	156	3%	0,155
aller	1	234	0,4%	0,033
total	341	1353	25%	
input(moyenne ajustée) : 0,110				

Tableau IX : Résultats de l'analyse de régression de la variation des auxiliaires selon chaque verbe

Seulement 2 locuteurs ont un comportement catégorique, avec *être*. Il s'agit d'une locutrice qui produit 26 occurrences et un locuteur qui n'en fait que 5. Aucun locuteur n'utilise catégoriquement l'auxiliaire *avoir*. La variation n'est pas limitée à quelques individus mais à 38 participants sur 40. Si on ne compte que les verbes dont les taux se situent entre 36% et 76%, on se retrouve avec 3 locuteurs<sup>92</sup> catégoriques avec *être* et 5 locuteurs<sup>93</sup> avec *avoir*, sur un total de 39 participants.

Pour saisir la place des facteurs sociaux, j'ai tout d'abord divisé les 40 participants en trois groupes selon l'âge. Je considère que la dynamique linguistique de la communauté de Stanstead a évolué durant les 50 dernières années et que le comportement linguistique de chaque génération en est représentatif. Le groupe le plus jeune correspond à ceux qui

<sup>92</sup> No 27 Robert, no 10 Daniel et no 14 Rachel.

<sup>93</sup> No 50 Léonard, no 50 Normande, no 47 Florentine, no 45 Émile, no 22 P-Jean.

ont été scolarisés sous la loi 101. Ces 18 jeunes sont parfaitement bilingues et parfois de parents mixtes. Ils sont légèrement plus scolarisés que leurs aînés. Le groupe médian correspond aux 11 adultes qui sont aussi presque tous bilingues et qui ont participé à la fusion linguistique de la région. Plusieurs d'entre eux se sont intermariés. Le dernier groupe correspond aux 11 locuteurs francophones les plus âgés. Ils ont grandi à une période où la division religieuse et par le fait même linguistique était forte. Plusieurs d'entre eux sont unilingues francophones et certains ont immigré dans la région lorsqu'ils étaient jeunes. Le mélange des deux langues est moins naturel chez eux et ils sont beaucoup moins scolarisés. Ce facteur a un effet significatif sur la variation car l'analyse de régression à l'aide du logiciel GoldVarb a montré un poids relatif croissant avec l'âge.

groupes d'âge	auxiliaire <i>avoir</i>	total de cas	taux de <i>avoir</i>	poids relatif en faveur de <i>avoir</i>
15-29 ans	77	401	19%	0,353
30-59 ans	127	406	31%	0,527
60 ans et plus	137	546	25%	0,590
total	341	1353	25%	
input(moyenne ajustée) : 0,110				

Tableau X: Résultat de l'analyse de régression de la variable des auxiliaires selon les groupes d'âge

Ensuite, j'ai pris en considération le sexe des locuteurs pour déterminer si cette caractéristique sociale a une quelconque influence sur la variation. Les hommes, au nombre de 21, ont produit 671 cas. Les 19 femmes ont pour leur part produit 682 occurrences. Par contre, l'analyse de la règle variable n'a démontré aucun effet significatif de ce facteur.

### 5.3.2.1 La variation pour chaque groupe de verbes

Cette section aborde les résultats détaillés pour chaque groupe de verbes accompagnés d'une discussion des les facteurs linguistiques et sociaux considérés dans les analyses. Je détaille aussi les taux pour les hommes et les femmes pour présenter un portrait clair de la variation.

### 5.3.2.1.1 Les verbes réfléchis

L'utilisation de l'auxiliaire *avoir* pour les verbes réfléchis est clairement proscrite par les grammaires normatives. Or, une légère variation a été notée à Stanstead, soit de 5%. À priori, aucun facteur linguistique ne semble influencer cette alternance. L'utilisation non standard de l'auxiliaire *avoir* est absente chez les plus âgés et ce, même avec 149 occurrences. On peut voir sur la Figure 1 que la gradation des groupes d'âge tend à être proportionnelle à l'utilisation de *être*. Les plus âgés ont produit 149 cas avec *être*, aucun avec *avoir*. Les 30-59 ans ont produit 92 cas avec *être* et 6 cas avec *avoir* et les plus jeunes ont utilisé 73 fois *être* et 11 fois *avoir*. Les femmes utilisent plus souvent l'auxiliaires *être* que les hommes. Voici un exemple d'utilisation peu répandue mais présente surtout chez le groupe des 15-29 ans :

Extrait 79 : Oui bien ah je... je *m'avais fait* des nouveaux amis aussi là mais je peux pas dire que j'ai chummé vraiment avec du monde de Stanstead là (Jacynthe)

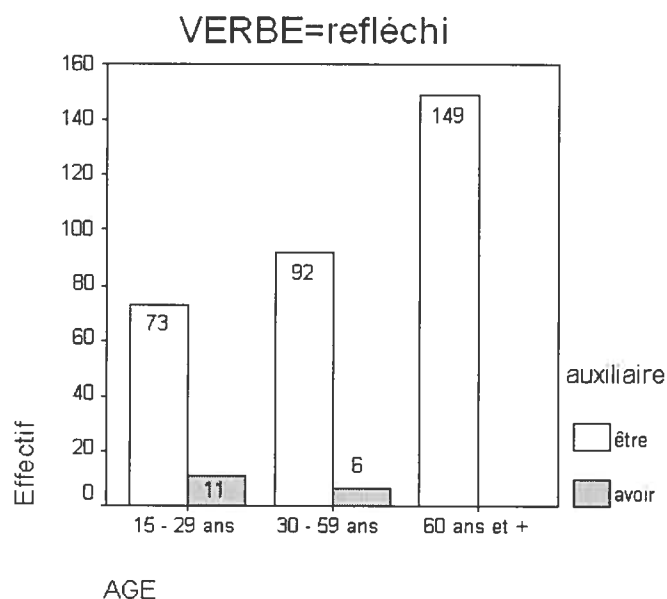


Figure 1: Distribution des auxiliaires avec les verbes réfléchis selon les groupes d'âge



sexe	<i>être</i>	<i>avoir</i>	total	taux de <i>avoir</i>
femmes	153	5	158	3%
hommes	161	12	173	7%
total	314	17	331	5%

Tableau XI : Distribution des auxiliaires avec les verbes réfléchis selon le sexe

### 5.3.2.1.2 Les verbes *venir*, *aller*, *devenir*, *revenir* et *arriver* :

Ces verbes sont ceux dont les grammaires prescriptives recommandent exclusivement la conjugaison avec l'auxiliaire *être*. Leurs taux de *avoir* se situent entre 0,4% et 23%. Aucun de ces verbes ne peut être utilisé transitivement. Aussi, leur utilisation adjectivale est peu fréquente ou même proscrite.

Sur 152 cas du verbe *venir*, seulement 4 sont utilisés avec *avoir*. Trois locuteurs<sup>94</sup> se partagent les 4 cas. Deux d'entre eux utilisent l'expression « venir au monde », illustrée dans l'extrait 80. On y retrouve les deux variantes dans la même phrase.

Extrait 80 : puis ma plus jeune Sylvie *elle est venue au monde aux États les autres ont venu tout venu au monde au Canada* (Normande)

Puisqu'on retrouve *venir* plus souvent avec *être*, l'hypothèse qui propose que les processus de régularisation, tels que celui qui nous intéresse ici, affectent les éléments fréquents en dernier est appuyée. D'ailleurs Sankoff et Thibault écrivent à ce sujet :

« Il est bien connu que les irrégularités linguistiques persistent davantage dans les formes les plus courantes. C'est sans doute ce qui explique en partie le maintien de l'auxiliaire *être* avec des verbes comme *aller*, *venir* et *arriver*. »<sup>95</sup>

Toutefois si à Stanstead « venir au monde » se conjugue fréquemment avec *avoir*, la variation des auxiliaires peut aussi avoir des causes de nature lexicale, hypothèse mise en évidence par Pierrette Thibault et Gillian Sankoff à propos des auxiliaires en français

<sup>94</sup> No 34 Charles, no 44 René et no 50 Normande.

<sup>95</sup> SANKOFF G. & P. THIBAUT 1977. « L'alternance entre les auxiliaires *avoir* et *être* en français parlé à Montréal ». *Langue Française*, Larousse Paris, no 34, p. 107.

montréalais.<sup>96</sup> Ainsi, la lexicalisation de l'expression « avoir venu au monde » pourrait expliquer la tendance à employer l'auxiliaire *avoir* avec le verbe *venir*.

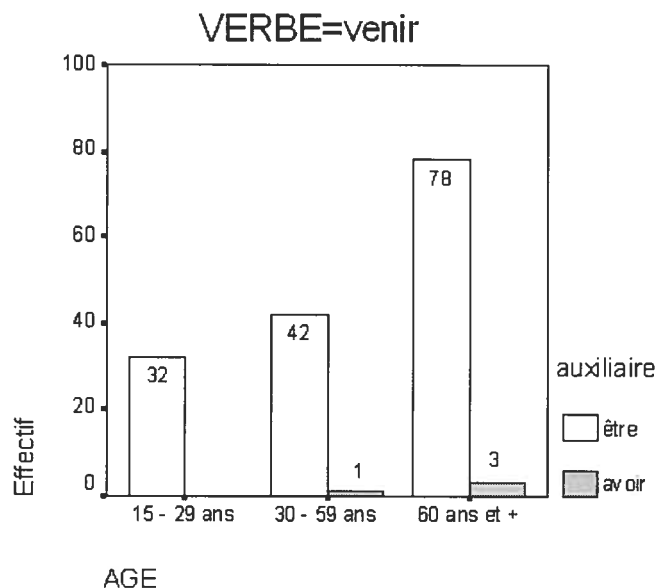


Figure 2: Distribution des auxiliaires avec le verbe *venir* selon les groupes d'âge

Le verbe *aller* présente 1 seul *avoir* et 233 *être*. Ce verbe est presque catégorique avec un taux de *avoir* de 0,4%. Le locuteur<sup>97</sup> qui a produit le cas avec *avoir* est aussi un de ceux qui a utilisé *avoir* avec le verbe *venir*.

Extrait 81 : *on a jamais vraiment allé* aux États acheter parce que notre argent elle vaut moins qu'eux-autres (Charles)

Extrait 82 : *j'installais des monuments avec mon père mais ça a comme venu* automatiquement (Charles)

Les résultats pour les verbes *devenir* et *revenir* nous indiquent que les plus âgés font une plus grande utilisation de l'auxiliaire *avoir*, en comparaison avec les deux autres groupes d'âge. Les extraits 83 et 84 illustrent les 2 seuls cas d'utilisation de *avoir* avec le verbe *devenir*, ces 2 cas provenant du groupe des 60 ans et plus.

<sup>96</sup> THIBAUT, P., communication personnelle.

<sup>97</sup> No 34 Charles, 42 ans.

Extrait 83 : Oui puis *j'ai devenu* maire on va dire après quelques années, là de mil neuf cent quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quinze j'ai été maire (René)

Extrait 84 : mais ça s'appelait l'école King's Hall *ça a devenu* Domaine Saint-Laurent à un moment donné là et c'est à cette époque là (Doris)

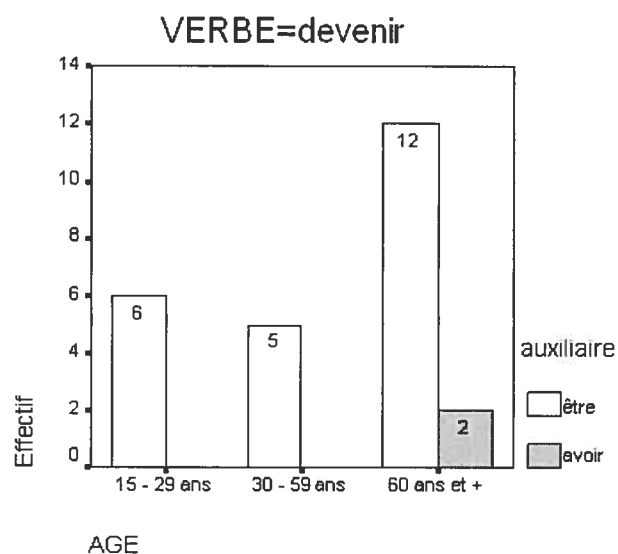


Figure 3: Distribution des auxiliaires avec le verbe *devenir* selon les groupes d'âge

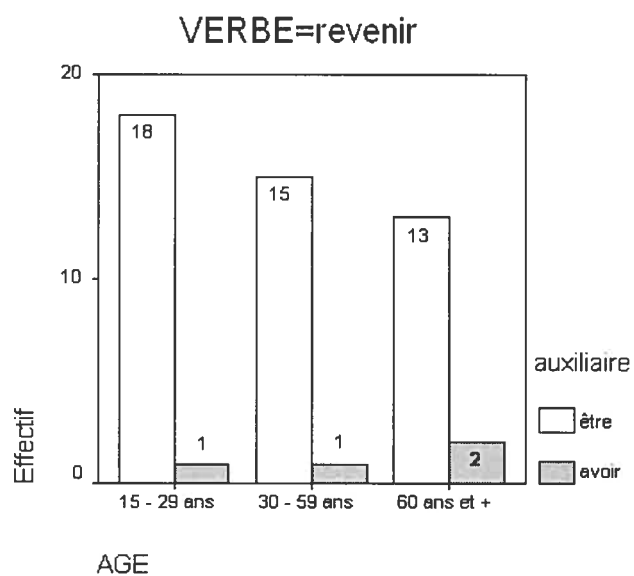


Figure 4: Distribution des auxiliaires avec le verbe *revenir* selon les groupes d'âge

Les résultats pour le verbe *arriver* sont plus dispersés. *Arriver* est le verbe qui varie le plus dans cette catégorie, avec un taux moyen de 23%. L'utilisation de *avoir* croît avec l'âge. Aussi, il est seul verbe où les hommes et les femmes n'ont pas un comportement semblable. En effet, chez les femmes, 13 cas sur 31 sont utilisés avec *avoir*. Chez les hommes, ce ne sont que 9 occurrences sur 42, ce qui donne respectivement 30% et 18% pour la variante *avoir*.

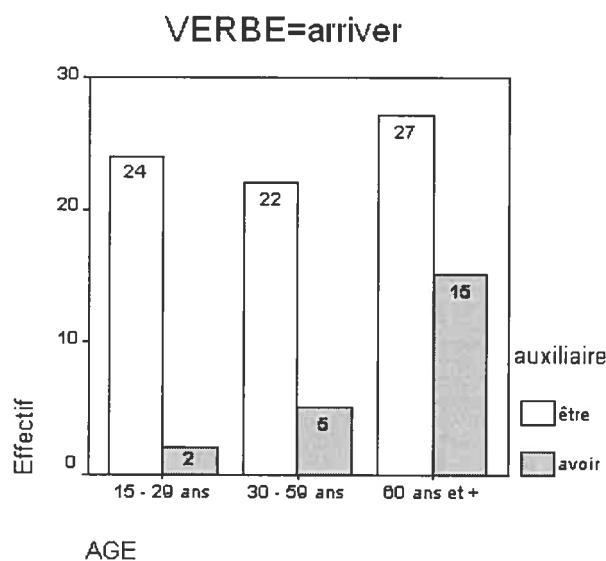


Figure 5: Distribution des auxiliaires avec le verbe *arriver* selon les groupes d'âge

Le Tableau XII correspond aux résultats selon le sexe pour les 5 verbes cités plus haut. En général, les hommes et les femmes ne diffèrent pas significativement dans le choix d'une variante ou d'une autre. D'ailleurs, l'analyse de régression a révélé que le sexe des locuteurs n'est pas un facteur significatif dans la variation.

sexe	<i>être</i>	<i>avoir</i>	total	taux de <i>avoir</i>
femmes	278	18	296	6,1%
hommes	249	15	264	5,7%

Tableau XII : Distribution des auxiliaires selon le sexe pour les verbes *aller*, *venir*, *devenir*, *revenir* et *arriver*

### 5.3.2.1.3 Les verbes *passer, sortir, déménager, monter, rentrer, descendre, tomber, retourner et partir*

Ces verbes ont tous la possibilité d'être utilisés transitivement sauf *tomber*. Ce sont aussi ceux qui affichent des taux de *avoir* plus élevés que les précédents, c'est-à-dire de 36% à 97%. Cette possible transitivité est ce que Canale, Mougeon et Bélanger appellent « l'existence d'un équivalent lexical ». Ils proposent l'hypothèse que « l'usage obligatoire de l'auxiliaire *avoir* avec un verbe qui a un homophone avec *être* puisse renforcer l'usage de *avoir* avec cet homophone »<sup>98</sup>. Cette hypothèse est une piste intéressante pour expliquer les taux élevés de *avoir* avec ces verbes.

Le résultat du verbe *passer* est quasi-catégorique avec 1 cas avec *être* et 31 cas avec *avoir*. Le seul cas utilisé avec *être* correspond à un contexte sémantique fréquent. En effet, l'expression « passer au feu » est énoncée 7 fois et dans 6 cas, *avoir* est utilisé. L'hypothèse de lexicalisation proposée pour le verbe *venir* est aussi à considérer pour l'expression « avoir passé au feu ».

Le nombre d'occurrences pour le verbe *descendre* n'est que de 8, partagé uniformément entre *être* et *avoir* autant chez les hommes que chez les femmes. Encore une fois, il semble que plus on est jeune plus on utilise l'auxiliaire *être* car les jeunes sont catégoriques avec *être*, les 60 ans et plus le sont avec *avoir* et les 30-59 ans se partagent 2 cas avec *être* et 2 cas avec *avoir*.

La Figure 6 illustre la distribution du verbe *sortir* selon l'âge. Les jeunes utilisent davantage *être* que les aînés. Les femmes préfèrent *avoir* 7 fois sur 10 et les hommes 9 fois sur 11.

---

<sup>98</sup> CANALE, M., R. MOUGEON & M. BÉLANGER 1976. « Analogical leveling of the auxiliary *Etre* in Ontario French ». *Montreal Working Papers in Linguistic*, no 9, p. 29.

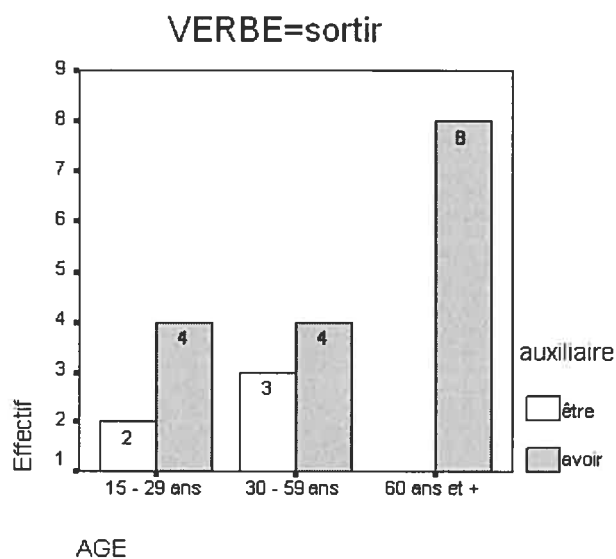


Figure 6: Distribution des auxiliaires avec le verbe *sortir* selon les groupes d'âge

Les résultats du verbe *déménager* sont neutres. Les hommes et les femmes présentent des taux de 74% et 78% respectivement et la distribution selon l'âge ne suit pas de tendance. Le verbe *monter* avec des effectifs plus réduits, est aussi uniforme quant à l'âge et au sexe des locuteurs.

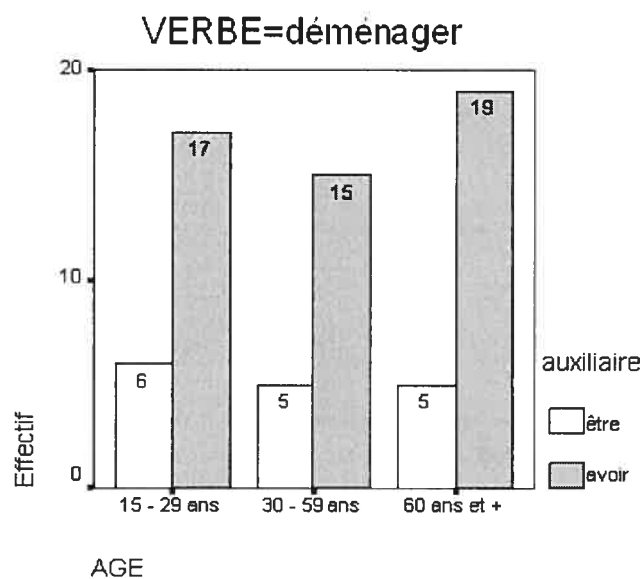


Figure 7: Distribution des auxiliaires avec le verbe *déménager* selon les groupes d'âge

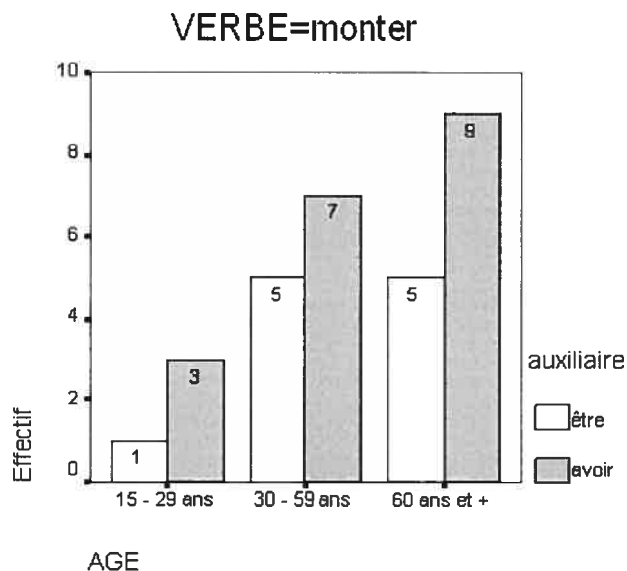


Figure 8: Distribution des auxiliaires avec le verbe *monter* selon les groupes d'âge

Les verbes *partir*, *rentrer* et *tomber* tendent vers l'utilisation plus fréquente de l'auxiliaire *être* chez les jeunes. Toutefois, seul le verbe *rentrer* présente un taux de *avoir* supérieur chez les femmes, avec 9 cas sur 12, alors qu'il est de 6 sur 15 chez les hommes. En effet, les femmes utilisent moins fréquemment *avoir* que les hommes pour les verbes *tomber* et *partir*, c'est-à-dire 44%<sup>99</sup> et 36% versus 63%<sup>100</sup> et 37% chez les hommes.

<sup>99</sup> 7 sur 16 et 20 sur 56.

<sup>100</sup> 5 sur 8 et 24 sur 65.

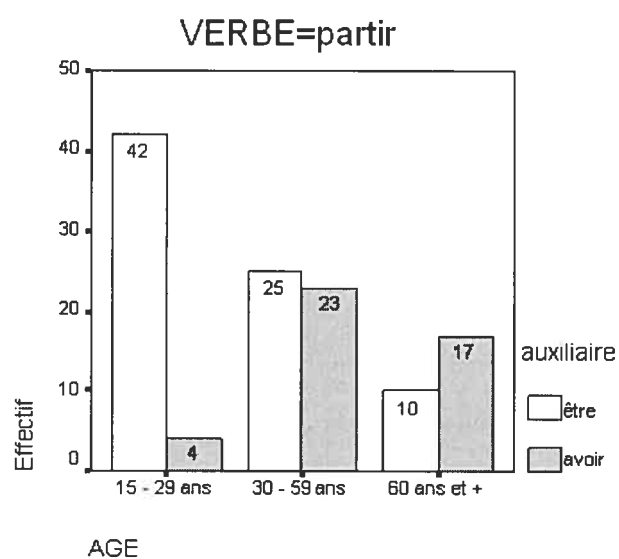


Figure 9: Distribution des auxiliaires avec le verbe *partir* selon les groupes d'âge

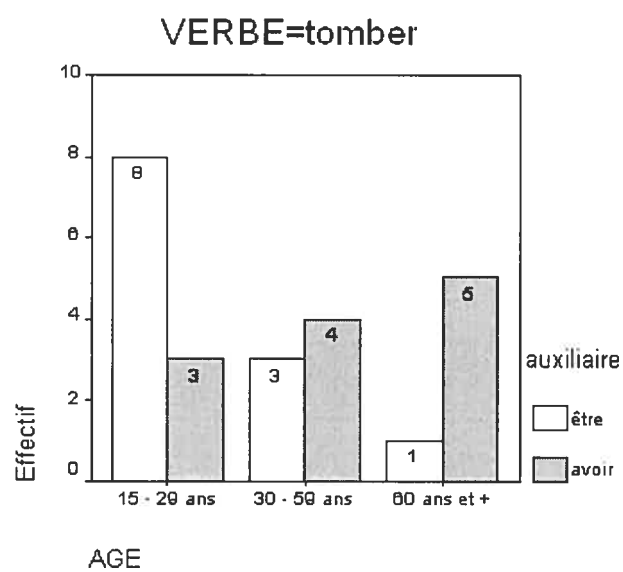


Figure 10: Distribution des auxiliaires avec le verbe *tomber* selon les groupes d'âge



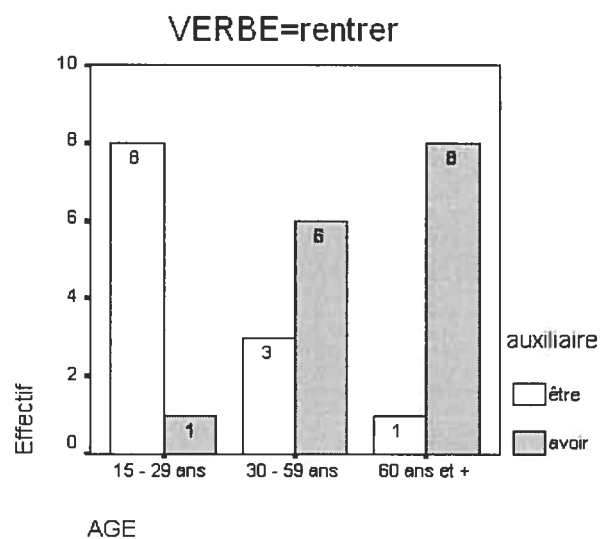


Figure 11: Distribution des auxiliaires avec le verbe *rentrer* selon les groupes d'âge

Le verbe *retourner* se présente avec un taux d'utilisation de *avoir* de 37%, soit 7 cas sur 19. Alors que la plupart des verbes discutés dans cette section sont davantage utilisés avec *être* par les plus jeunes, la distribution pour *retourner* est complètement inversée, comme l'illustre la Figure 12. À travers le discours des femmes j'ai répertorié 2 cas avec *avoir* sur 11. Chez les hommes ce sont 5 cas sur 8.

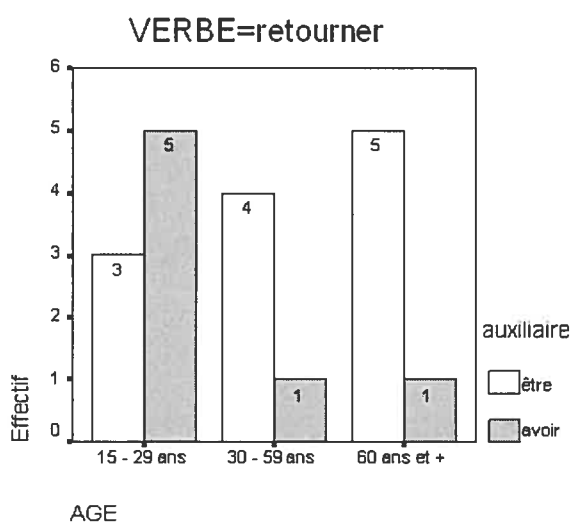


Figure 12: Distribution des auxiliaires avec le verbe *retourner* selon les groupes d'âge

Tout comme les résultats des verbes dont l'utilisation de *avoir* est faible, ceux des 9 derniers verbes montrent que les hommes et les femmes ne diffèrent pas dans les taux d'utilisation de l'auxiliaire *avoir*.

sexe	<i>être</i>	<i>avoir</i>	total	taux de <i>avoir</i>
femmes	72	92	164	56,1%
hommes	87	101	185	54,6%

Tableau XIII : Distribution des auxiliaires avec les verbes *passer, sortir, déménager, monter, rentrer, descendre, tomber, retourner et partir* selon le sexe des locuteurs

### 5.3.2.2 Les verbes d'état *rester* et *demeurer*

*Rester* est le seul verbe d'état qui présente de la variation à Stanstead. En effet, le verbe *demeurer* s'est avéré invariable. *Rester*, avec 113 occurrences, présente un taux d'utilisation de *avoir* de 81%. La tendance des jeunes à utiliser davantage l'auxiliaire *être* est aussi observée. Les hommes utilisent un peu plus souvent l'auxiliaire *avoir* que les femmes, comme l'indique le Tableau XIV.

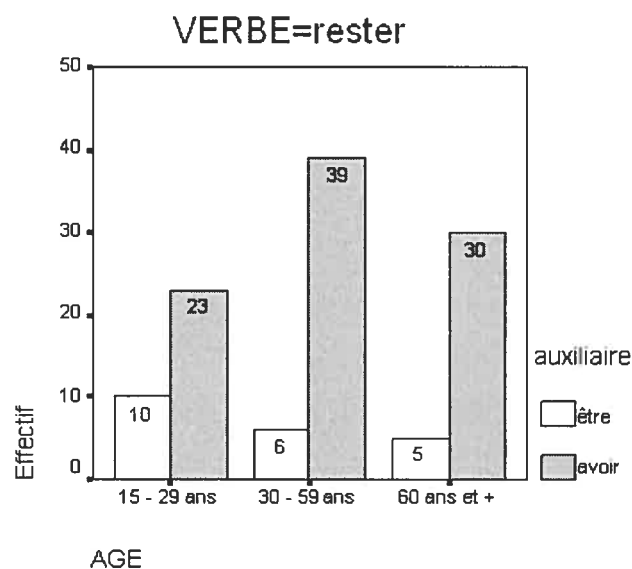


Figure 13: Distribution des auxiliaires avec le verbe *rester* selon les groupes d'âge

sexe	<i>être</i>	<i>avoir</i>	total	taux de <i>avoir</i>
femmes	13	51	64	80%
hommes	8	41	49	84%
total	21	92	113	81%

Tableau XIV: Distribution des auxiliaires avec le verbe *rester* selon le sexe des locuteurs

Les résultats discutés ici contiennent toutes les utilisations de *rester*, c'est-à-dire que les deux types de complétion ont été inclus. Pour les verbes intransitifs d'état, la distinction entre la complétion et la non-complétion est différente de celle chez les verbes d'action. Contrairement à la majorité des verbes qui sont exclus lorsqu'ils représentent une copule + adjectif, les verbes d'état prennent la même forme qu'une copule + adjectif. Ce sont alors les adverbes et les expressions temporelles qui sont des indicateurs de complétion. L'étude de Sankoff et Thibault (1977) explique la différence entre les « états qui persistent » et les « états terminés » des verbes d'état et j'y réfère le lecteur. Leur étude a exclu de ses résultats les états « qui persistent ». L'extrait 85 est un exemple de cas de complétion appuyée par des expressions temporelles. Dans les extraits 86 et 87, les adverbes indiquent le cas de non-complétion :

Extrait 85 : Oui il y en a eu quelques-uns mais pas gros là peut-être cinq six mais comme j'ai dit ils *ont pas vraiment resté* là longtemps peut-être une année puis ils ont échoué quand même plusieurs cours (Colin)

Extrait 86 : Oui bien mes parents ont jamais déménagé là, ils *ont toujours resté* dans la même maison, moi j'ai déménagé à à Sherbrooke en quatre-vingt-dix-huit (Colin)

Extrait 87 : puis là on se promenait partout dans les pistes d'équitation où ce qu'il y avait de la bouette puis... mais *on a tout le temps resté* ensemble puis veux veux pas là c'est sûr que le monde ils sont séparés là (Simon)

La plupart des cas de non-complétion sont associés aux adverbes et expressions « toujours », « tout le temps ». Dans ces cas, le contexte est plus ambigu. Il semble que dans cet échantillon, la complétion n'a pas d'impact sur le choix de la variante. Par exemple, parmi les 17 cas compilés du verbe *demeurer*, tous ont été conjugués avec *avoir*, peu importe la complétion. En ce qui a trait au verbe *rester*, le Tableau XV indique une différence de 4 %, différence qui ne semble pas suffisamment pertinente pour considérer que la complétion ait un impact sur le choix de l'auxiliaire à Stanstead.

complétion	<i>être</i>	<i>avoir</i>	total	taux de <i>avoir</i>
état terminé	34	58	70	83%
état qui perdure	9	34	43	79%

Tableau XV : Distribution du verbe *rester* selon la complétion d'état

En définitive, l'analyse de la variation des auxiliaires avec ces 16 verbes nous enseigne que tout d'abord, les taux varient énormément d'un verbe à l'autre. Les verbes sans utilisation adjective, sans homophone transitif et les verbes réfléchis présentent des taux d'utilisation de *avoir* très bas. Les verbes qui possèdent un équivalent lexical transitif présentent des taux plus élevés, tout comme les verbes d'état. Au total, les hommes utilisent à peine 2% de plus l'auxiliaire *avoir* que les femmes<sup>101</sup> et ce facteur social s'est avéré non-significatif. La Figure 14 illustre que au total, les jeunes utilisent 19% l'auxiliaire *avoir*, les 30 à 59 ans 31% et les plus de 60 ans 25%, avec des poids relatifs de ,353, de ,527 et de ,590 respectivement. On peut penser que l'âge serait révélateur de l'impact de la scolarisation sur le comportement linguistique. Je n'ai pas étudié directement l'impact du niveau de scolarité à cause de l'uniformité de l'échantillon utilisé. En effet, chez les 30 ans et plus, 1 seul locuteur a un niveau de scolarité supérieur au collégial. Chez les 15 à 29 ans, ce nombre atteint 4 locuteurs. Les jeunes sont donc plus scolarisés et ils utilisent aussi davantage l'auxiliaire *être* que les autres groupes d'âge.

---

<sup>101</sup> Chez les femmes 166 *avoir* sur 682 occurrences, chez les hommes 175 *avoir* sur 671.

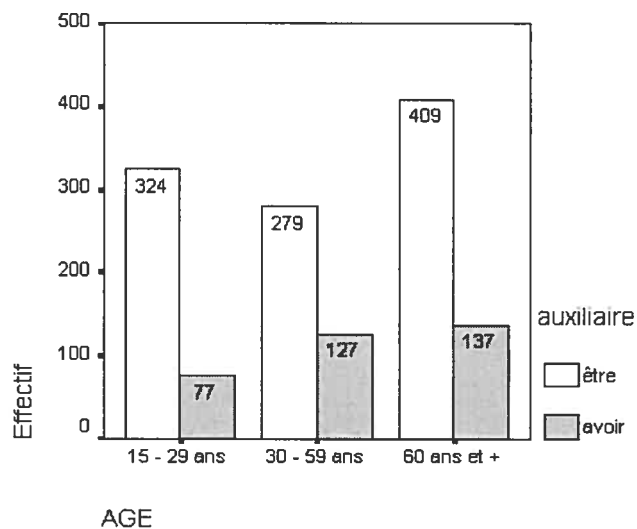


Figure 14: Distribution des auxiliaires pour tous les verbes selon l'âge des locuteurs

### 5.3.2.3 La compétence des locuteurs anglophones

Cette section aborde les analyses de la variation pour le sous-échantillon des 6 locuteurs qui se distinguent par le fait qu'ils parlent le français comme langue seconde. Ils totalisent 125 occurrences. Les verbes *arriver*, *aller*, *venir*, *rester*, *partir* et *déménager* ont suffisamment de cas pour que leur effet soit confirmé avec l'analyse de régression. Globalement, le taux d'utilisation de *avoir* est de 50%, avec une moyenne ajustée de ,485. Sur les 6 verbes qui présentent plus de 5 occurrences, seul les verbes *aller* et *venir* sont plus souvent utilisés avec *être*.

verbes	auxiliaire <i>être</i>	auxiliaire <i>avoir</i>	total de cas	taux de <i>avoir</i>	poids relatif en faveur de <i>avoir</i>
partir	4	19	23	83%	0,762
déménager	5	12	17	71%	0,734
arriver	3	3	6	50%	0,613
rester	4	10	14	71%	0,605
aller	31	12	43	28%	0,341
venir	12	2	14	14%	0,149
tomber		2	2	100%	
retourner		1	1	100%	
passer		1	1	100%	
revenir	1		1	0%	
descendre	1		1	0%	
sortir	2		2	0%	
total	63	62	125	50%	
input(moyenne ajustée) : 0,485					

Tableau XVI : Résultat de l'analyse de régression de la variation des auxiliaires selon chaque verbe pour les locuteurs parlant le français comme langue seconde

Une seule locutrice est catégorique. On lui attribue 6 occurrences avec l'auxiliaire *être*. Cette locutrice parle un français plus scolaire que les autres anglophones. Rappelons que cette locutrice est la même que celle qui utilise beaucoup la forme composée de la négation tel que discuté dans la section 4.1.3.2.4.

Le taux de *avoir* avec le verbe *aller* est beaucoup plus élevé que ce qu'on observe chez les francophones. La cause vient principalement du fait qu'une seule locutrice<sup>102</sup> a émis 9 des 13 cas de *avoir*. Cette femme de 22 ans utilise 9 fois « avoir allé » et 2 fois « être allé ». Notons aussi qu'elle présente un taux général d'utilisation de *avoir* de 84% et qu'elle est la locutrice qui maîtrise le moins le français. Le Tableau XVII résume les résultats de chaque locuteur considéré comme moins compétent en français.

locuteurs	total de cas	cas avec <i>avoir</i>	taux de <i>avoir</i>
Abby	6	0	0%
Karolyne	54	12	22%
Bill	10	6	60%
Ralph	15	10	67%
Ruby	19	16	84%
John	21	18	86%
total	125	62	50%

Tableau XVII : Taux de *avoir* pour chaque locuteur parlant le français comme langue seconde

<sup>102</sup> No 15 Ruby.

Enfin, une vue d'ensemble indique que la faible compétence en français de certains locuteurs de Stanstead influence positivement l'utilisation de l'auxiliaire *avoir*. Une seule locutrice favorise l'auxiliaire *être* et son apprentissage du français semble moins dû aux interactions quotidiennes que les autres.

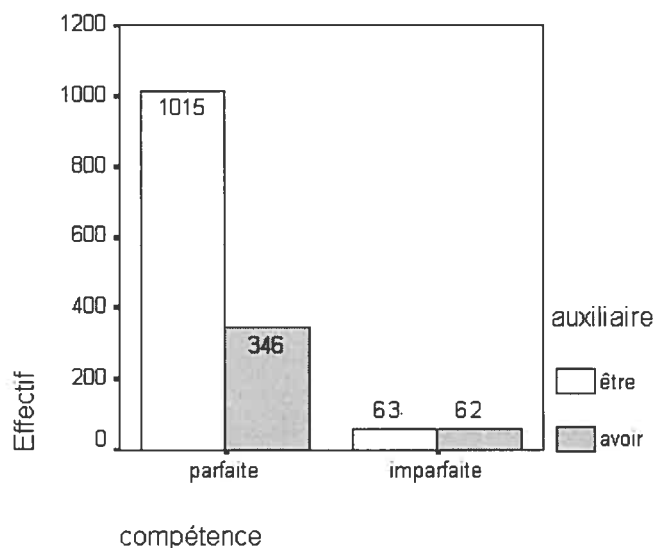


Figure 15: Distribution des auxiliaires selon la compétence en français

#### 5.4 La variation dans les autres communautés linguistiques

Je propose dans cette section de faire un survol de la variation dans 3 communautés linguistiques différentes qui s'apparentent à Stanstead au niveau du bilinguisme et du français parlé.

##### 5.4.1 La variation des auxiliaires chez les francophones montréalais

Cette section aborde la variation chez les locuteurs francophones de Montréal. L'étude à laquelle je me réfère traite des auxiliaires chez 119 locuteurs issus du corpus Sankoff-Cedergren. Ce sont les sociolinguistes Gillian Sankoff et Pierrette Thibault qui ont traité de 17 verbes et près de 3000 conjugaisons.

Les taux d'utilisation de l'auxiliaire *avoir* dans cette étude varient de 0,7% à 95% selon le verbe. Les verbes étudiés sont *aller, revenir, venir, entrer, arriver, partir, retourner, descendre, monter, sortir, rentrer, tomber, déménager, passer, changer, rester et demeurer*. Sankoff et Thibault ont proposé la possibilité de l'utilisation adjectivée des verbes pour expliquer la différence de variation d'un verbe à l'autre :

« Pour tous les verbes étudiés sauf *rester* et *demeurer*, on observe en effet une hiérarchie dans la probabilité d'emploi d'*avoir* qui semble liée à la possibilité pour ou moins grande d'adjectiver le participe. »<sup>103</sup>

C'est le seul facteur linguistique potentiellement influent. Elles ont aussi conclu que la variation entre *être* et *avoir* est conditionnée socialement. D'après leurs résultats, plus un locuteur occupe une place élevée dans la hiérarchie sociale, moins il utilise l'auxiliaire *avoir*. Aussi, plus leur scolarité est élevée, moins les locuteurs utilisent *avoir*, quoiqu'on observe aussi une « légère tendance des jeunes à employer *avoir* »<sup>104</sup>. Enfin, il est dit que à Montréal, les hommes semblent employer *avoir* davantage que les femmes.

À propos du français de Montréal, Sankoff et Thibault ont écrit : « Nous croyons que l'utilisation de l'auxiliaire *avoir* avec les verbes étudiés (...) correspond à une tendance vers la régularisation des conjugaisons »<sup>105</sup> et d'ajouter :

« La norme du français standard contribue certainement à la conservation d'*être*. Sans prétendre qu'elle est totalement arbitraire, il nous paraît évident d'après la distribution sociale de l'usage réel, que la norme agit comme frein à la régularisation des conjugaisons avec *avoir* pour certains verbes. »<sup>106</sup>

#### 5.4.2 La variation des auxiliaires chez les Anglo-montréalais

Aucune étude sur la variation des auxiliaires *être* et *avoir* a été faite chez les Anglo-montréalais sachant s'exprimer en français. Dans le but d'avoir une idée de leur comportement, j'ai utilisé un échantillon tiré du corpus qui les représente. Cet échantillon est composé de 3 femmes et 1 homme, âgés dans la mi-vingtaine. Ils ont tous

<sup>103</sup> SANKOFF G. & P. THIBAUT 1977. « L'alternance entre les auxiliaires *avoir* et *être* en français parlé à Montréal ». *Langue Française*, Larousse Paris, no 34, p. 103.

<sup>104</sup> Ibid., p. 105.

<sup>105</sup> Ibid., p. 106.

<sup>106</sup> Ibid., p. 107.



fréquenté l'école francophone ou les classes d'immersion. De tous le corpus, ils sont parmi les plus compétents en français.

Ces 4 locuteurs ont produit 115 cas de conjugaisons composées avec les 20 verbes codés pour les analyses sur Stanstead. Il en est résulté 15 verbes dont les occurrences varient de 1 à 37. Le Tableau XVIII indique la distribution de ces verbes.

Verbes	auxiliaire <i>être</i>	auxiliaire <i>avoir</i>	total de cas	taux de <i>avoir</i>
déménager		11	11	100%
changer		3	3	100%
rentrer		1	1	100%
tomber		1	1	100%
passer	1	2	3	67%
partir	3	2	5	40%
retourner	2	1	3	33%
rester	4	1	5	20%
devenir	1		1	0%
venir	4		4	0%
sortir	4		4	0%
arriver	6		6	0%
revenir	6		6	0%
aller	25		25	0%
réfléchis	37		37	0%
total	93	22	115	19%

Tableau XVIII : Répartition des auxiliaires chez les Anglo-montréalais

De ces 15 verbes, *retourner*, *rester*, *partir* et *passer* présentent de la variation. Si on y soustrait les deux verbes qui comptent moins de 5 occurrences, on se retrouve avec *rester* et *partir* qui totalisent 10 occurrences. Dans les 2 cas, l'auxiliaire *être* est préféré.

Les verbes qui ne présentent pas suffisamment de cas pour une analyse statistique peuvent toutefois être analysés qualitativement. Les verbes *réfléchis*, *arriver*, *revenir*, *devenir*, *aller* et *venir* ne varient pas. Ils sont tous utilisés avec *être*. Rappelons que l'utilisation de *avoir* avec ces verbes est proscrite par les grammaires normatives. *Avoir* est utilisé au moins une fois avec *rentrer*, *tomber*, *retourner*, *rester*, *partir*, *passer* et *déménager*. Le français standard n'accepte l'auxiliaire *avoir* que pour *passer* et *déménager*. Le français des Anglo-montréalais démontre une utilisation de *avoir* avec au moins 5 verbes.

Le Tableau XIX illustre la variation pour chaque locuteur anglo-montréalais. Cette variation est uniforme. Aucun locuteur n'utilise qu'un seul auxiliaire mais tous préfèrent l'auxiliaire *être*.

locuteur	<i>avoir</i>	<i>être</i>	total	taux de <i>avoir</i>
Liz	5	23	28	17,9%
Kathy	8	29	37	21,6%
Louisa	4	17	21	19,0%
Ted	5	24	29	17,2%

Tableau XIX : Distribution de la variation pour chaque locuteur anglo-montréalais

Évidemment, aucun facteur linguistique ou social ne peut être vérifié dans ce contexte d'analyse, le nombre de l'échantillon n'étant que de 4. Les locuteurs choisis ont sensiblement le même âge et proviennent tous de la classe moyenne.

On en conclut que le taux d'utilisation de *avoir* est généralement plus faible que celui des francophones Montréalais et Stansteadois. Dans l'ensemble, le niveau de variation chez les Anglo-montréalais peut provenir de la norme, apprise par le système scolaire et de la variation existante en français québécois, apprise grâce aux interactions plus ou moins fréquentes avec les francophones Montréalais.

#### 5.4.3 La variation des auxiliaires chez les Franco-ontariens

La variation des auxiliaires *être* et *avoir* est un phénomène existant aussi chez les Franco-ontariens. Michel Canale, Raymond Mougeon et Monique Bélanger ont effectué une étude portant sur 170 étudiants inscrits dans des écoles francophones issus de trois communautés francophones de l'Ontario. On y retrouve un nombre égal d'hommes et de femmes représentatif des classes socio-économiques. Leur étude respecte sensiblement les mêmes paramètres que celle sur les Franco-montréalais citée plus haut, sinon que cette dernière ne porte que sur les jeunes Ontariens.

Au total, 10 verbes<sup>107</sup> ont été retenus par les chercheurs. Ils ont limité leur étude aux temps passés composés et plus-que-parfait de l'indicatif. Les taux de *avoir* s'étendent de 18% à 91%.

Les auteurs de cette étude ne sont arrivés à aucune conclusion quant aux facteurs sociaux susceptibles d'influer sur la variation. Non plus ont-ils conclu qu'un facteur linguistique unique pouvait expliquer l'usage variable de *avoir* et de *être*. Ils ont observé l'influence de la possibilité d'utiliser un verbe intransitif de façon transitive, la possibilité de faire un usage adjectif du verbe, la fréquence d'utilisation d'un verbe et les propriétés morphologiques des verbes qui favorisent les formes dérivées<sup>108</sup>. Il semble que tous ces facteurs puissent contribuer à restreindre ce que les auteurs considèrent comme un changement morphosyntaxique en cours.

Plus globalement, les chercheurs de cette étude suggèrent que ce processus doit avoir été ralenti en français moderne par l'intervention des grammaires prescriptives. Leur impression est que en Ontario, « où le niveau d'exposition au français standard a jusqu'à récemment été relativement bas, les exigences des grammaires normatives ont eu peu d'impact sur le parler informel des Franco-ontariens »<sup>109</sup>.

### 5.5 Comparaison de la variation des auxiliaires entre les différents corpus

J'ai l'intention dans cette section de comparer les productions linguistiques des différentes communautés linguistiques en développant sur les verbes et le contexte linguistique, sur les locuteurs et l'étendue sociale de la variation ainsi que sur la compétence en français.

---

<sup>107</sup> *Tomber, rentrer, rester, sortir, venir, arriver, partir, revenir, réfléchir, aller.*

<sup>108</sup> Je réfère le lecteur à l'article de CANALE, M., R. MOUGEON & M. BÉLANGER 1976. « Analogical leveling of the auxiliary *Etre* in Ontario French ». *Montreal Working Papers in Linguistic*, no 9. pour une explication détaillée.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 29.

### 5.5.1 La variation et les verbes

Les taux d'utilisation de *avoir* chez les francophones de Montréal vont sensiblement dans le même sens que ceux des conjugaisons de Stanstead. Toutefois, 8 verbes sur 14 sont conjugués moins fréquemment avec l'auxiliaire *avoir* à Montréal qu'à Stanstead. Les verbes *changer* et *demeurer* présentent de la variation dans le corpus qui représente les Montréalais. Ces mêmes verbes dans l'échantillon de Stanstead ne sont conjugués qu'avec *avoir*<sup>110</sup>. De plus, les verbes réfléchis et *devenir*, normalement proscrits avec l'auxiliaire *avoir* et vraisemblablement absents de variation significative à Montréal, se sont avérés variables à Stanstead, et ce dans des proportions non négligeables de 5% et 8%. L'utilisation de *avoir* nous apparaît donc plus présente à Stanstead qu'à Montréal puisque la variation se présente dans des contextes additionnels et dans des proportions plus élevées.

Fait intéressant, les 10 verbes qui varient en Ontario présentent aussi de la variation à Stanstead. De ceux-là, 9 présentent un taux d'utilisation de l'auxiliaire *avoir* supérieur à ceux de Stanstead. En effet, les taux d'utilisation de *avoir* ne sont jamais plus bas que 18% (verbe *aller*), ce qui est nettement supérieur aux 5 taux les plus bas à Stanstead. Finalement, il semble qu'on entend beaucoup plus souvent l'auxiliaire *avoir* en Ontario qu'ailleurs au Québec, que ce soit à Montréal ou à Stanstead.

### 5.5.2 La variation et les locuteurs

Les données sur le Montréal francophone montrent que pour les verbes *aller*, *revenir*, *venir*, *entrer* et *arriver*, soit les verbes qui ont les plus faibles taux de *avoir*, une minorité de locuteurs (11 sur 119) « ont conjugué l'un ou l'autre des ces verbes ne fût-ce qu'une seule fois avec *avoir* »<sup>111</sup>. Or, à Stanstead, c'est plus du tiers (13 sur 37) qui a fait l'usage de *avoir* avec ces verbes. Aussi, l'échantillon de Montréal contient des locuteurs catégoriques c'est-à-dire qu'ils utilisent systématiquement *avoir* ou *être*. Ces groupes de locuteurs prennent des proportions impressionnantes (25% pour *avoir* et 24% pour *être*) quand on ne considère que les verbes qui affichent des taux d'utilisation de *avoir* entre

<sup>110</sup> Avec des occurrences de 65 pour *changer* et 17 pour *demeurer*.

<sup>111</sup> SANKOFF G. & P. THIBAUT 1977. « L'alternance entre les auxiliaires *avoir* et *être* en français parlé à Montréal ». *Langue Française*, Larousse Paris, no 34, p. 97.

36% et 76%. À Stanstead, ces locuteurs catégoriques sont rares avec seulement 5 locuteurs sur 39 pour *avoir* et 3 locuteurs pour *être*. Moins de locuteurs sont catégoriques à Stanstead. Finalement, la variation à Stanstead est beaucoup plus homogène que celle observée dans le corpus Sankoff-Cedergren.

Pour résumer, le choix de l'auxiliaire *avoir* est en général plus fréquent à Stanstead qu'à Montréal. Dans les deux endroits, les femmes préfèrent légèrement l'auxiliaire *être*, la variante standard. On peut croire que la tendance vers la régularisation est plus forte à Stanstead qu'à Montréal. Or, le fait que les jeunes de Stanstead optent davantage pour *être* que leurs semblables Montréalais peut être interprété comme la présence plus forte d'un frein potentiel à cette même régularisation.

### 5.5.3 Comparaisons selon la compétence

Dans la section 5.3.2.3, j'ai proposé d'observer un sous-groupe de l'échantillon de Stanstead composé des 6 locuteurs dont la compétence en français est imparfaite. Ces locuteurs, évidemment anglophones, peuvent nous intéresser pour comparer leur production linguistique avec celles des anglophones de Montréal. Tous ces individus ont la particularité de maîtriser le français en tant que deuxième langue. Évidemment, la dynamique linguistique dans laquelle ils vivent est très différente. L'observation de leur comportement peut nous offrir quelques pistes pour justement cerner l'impact de cette dynamique.

Les résultats à propos de Stanstead indiquent que les anglophones de cette communauté affichent des taux d'utilisation de *avoir* supérieurs aux francophones de la même région. À l'opposé, les Anglo-montréalais affichent des taux de *avoir* inférieurs aux francophones Montréalais. Aussi, l'étendue de la variation est possiblement plus limitée chez les Anglo-montréalais que chez les locuteurs moins compétents de Stanstead. En ce sens, les anglophones de Stanstead se rapprochent davantage du français qu'ils entendent autour d'eux et moins du français standard. Il ne faut pas oublier non plus que normalement, l'utilisation de l'auxiliaire *être* se fait dans moins de contextes linguistiques que l'auxiliaire *avoir*. La situation d'apprentissage, en cours ou non

complété, peut provoquer une plus grande utilisation de *avoir* que celle des locuteurs natifs pour qui l'utilisation de l'auxiliaire *être* est toute naturelle. Puisque les résultats des Anglo-montréalais ont montré qu'ils maîtrisent très bien et qu'ils appliquent oralement les règles d'auxiliaires du français normatif, on peut mettre en première place l'influence du français parlé par les pairs et en deuxième place celle du français standard enseigné à l'école dans les comportements linguistiques à Stanstead.

## 5.6 Conclusion

Finalement, si on compare l'ordre respectif de chaque communauté en ce qui a trait aux taux de *avoir* pour chaque verbe présent dans les 4 études, on se retrouve avec les Anglo-montréalais qui en font l'utilisation la plus faible, suivis de près par les Franco-montréalais, ensuite vient Stanstead et enfin les Franco-ontariens. Les locuteurs de Stanstead, tout comme les Franco-ontariens, subissent une pression normative moins forte qu'à Montréal. Les anglophones de Stanstead qui parlent français couramment utilisent très souvent l'auxiliaire *avoir* contrairement aux anglophones de Montréal qui préfèrent *être* à *avoir*.

La variation des auxiliaires *être* et *avoir* avec les verbes dont les grammaires prescrivent *être* exclusivement est un signe de régularisation en français parlé. Cette tendance à la régularisation correspond à un changement latent bloqué en grande partie par la norme et la valeur sociolinguistique qui lui est associée. La scolarisation généralisée limite aussi cette régularisation. La communauté linguistique de Stanstead présente une variation significative allant dans le sens d'une régularisation. La tendance actuelle laisse entendre que cette régularisation pourra se résorber ou se stabiliser selon la pression normative qui sera faite sur les jeunes locuteurs bilingues.

## Chapitre 6 La neutralisation verbale

Ce dernier chapitre d'analyse aborde la simplification verbale, que j'appelle aussi neutralisation ou nivellement. Elle concerne les conjugaisons aux 3<sup>èmes</sup> personnes, au présent et futur de l'indicatif. L'analyse de cette variable est pertinente car elle permet d'une part, d'obtenir une première description de sa place en français québécois et d'autre part, de saisir encore mieux l'impact du bilinguisme sur le français de Stanstead. On verra dans les analyses que la compétence en français joue beaucoup dans le phénomène de neutralisation verbale.

### 6.1 Définition standard des terminaisons verbales

La distinction morphologique entre les formes singulières et plurielles des conjugaisons à la 3<sup>ème</sup> personne existe pour une minorité de verbes. En effet, la plupart des verbes ne présentent pas de distinction morphologique au présent de l'indicatif.

Exemple : il mange /ils mangent  
Il ouvre /ils ouvrent

Or, quelque 600<sup>112</sup> verbes présentent une opposition entre les deux 3<sup>èmes</sup> personnes. Au futur de l'indicatif, l'opposition est présente dans tous les verbes.

Exemple : il est / ils sont  
Il veut / ils veulent  
Il sera / ils seront  
Il voudra / il voudront

Cette opposition est prescrite sans nuance par les grammaires normatives. L'origine de cette distinction vient du vieux français qui a vu le passage des déclinaisons verbales vers l'usage obligatoire du pronom, voyant ainsi se niveler phonétiquement les verbes. Toutefois, « cette transformation n'a pas atteint la complétion »<sup>113</sup> et certains personnes

---

<sup>112</sup> Nombre tiré des publications de R. Mougéon et E. Beniak qui compte tous les verbes en français standard, oral et écrit.

<sup>113</sup> MOUGEON, R. & E. BENIAK 1991. *Linguistic Consequence of Language Contact and Restriction, The Case of French in Ontario, Canada*, Oxford : Clarendon Press, p. 93.

et verbes ont gardé leur terminaison particulière. C'est donc ce résidu d'anciennes déclinaisons verbales qui distingue les terminaisons de la 3<sup>ème</sup> personne du singulier de celles du pluriel.

## 6.2 La neutralisation verbale en français oral

En français oral, la tendance à ne pas accorder le verbe avec son sujet pluriel au présent et futur de l'indicatif est attestée. Ce non-accord consiste à conjuguer la 3<sup>ème</sup> personne du pluriel de la même façon qu'au singulier, ce qui correspond à un nivellement morphologique. Cette variation s'observe dans plusieurs contextes syntaxiques et aux deux temps décrits. En voici quelques exemples tirés du corpus de Stanstead :

Extrait 88 : Bien il y en a des gens qui... souvent qui sortent puis qui s'en va à Sherbrooke (Colin)

Extrait 89 : c'est vraiment comme une porte si vous voulez que les gens *fait* juste passer puis qu'ils arrêtent très rarement (Colin)

Extrait 90 : puis j'ai des amis sont très anglophones mais sont quand même de tu sais ils *peut* quand même se parler puis de c'est très intéressant (Tim)

Extrait 91 : les... le... ses petits-enfants *vient* jouer sur notre terrain alors c'est tout le monde (Colin)

Extrait 92 : mais des francophones qui peuvent pas parler anglophone pardon pas parler l'anglais *occupera* aucun poste alors (Colin)

Cette variation indiquant une tendance à la régularisation a été étudiée par plusieurs chercheurs et on en a même documenté la présence dans d'autres langues romanes comme l'espagnol portoricain<sup>114</sup> et le portugais brésilien<sup>115</sup>. En français, la variation a été observée à plusieurs endroits :

« Cette alternance a été attestée en français acadien et ontarien et aussi en français de France (Gadet 1992). Elle existe aussi très probablement en français

---

<sup>114</sup> POPLACK (1980)

<sup>115</sup> NARO (1979) (1981)



québécois, toutefois aucune étude portant sur un corpus de français québécois n'y a été consacrée. »<sup>116</sup>

Ainsi, je crois qu'il serait intéressant de vérifier ces propos de Mougeon, Nadasdi et Rehner en proposant une analyse de cette variation dans la communauté linguistique de Stanstead.

### 6.3 La neutralisation verbale à Stanstead

L'étude de la neutralisation verbale à Stanstead se joue sur deux plans. D'une part, elle me permettra de mieux situer le français parlé à Stanstead par rapport aux autres communautés linguistiques et d'autre part, de donner un portrait du français maîtrisé par les locuteurs anglophones de cette même région.

#### 6.3.1 Analyses

Encore une fois, j'ai utilisé le même sous-groupe de 46 locuteurs qui a fourni les données linguistiques pour les analyses précédentes. J'ai isolé toutes les conjugaisons à la 3<sup>ième</sup> personne du pluriel et aux deux temps qui présentent encore une distinction morphologique dans le verbe. Elles totalisent plus de 3000 occurrences.

##### 6.3.1.1 Les exclusions

Évidemment, afin de bien décrire la variation qui s'observe à Stanstead, j'ai exclu toutes les conjugaisons dont la distinction ne se fait pas en langue standard. Ainsi, les verbes *jouer*, *continuer* et *scier* qui normalement ne se différencient pas selon le nombre, ont aussi été exclus des données même si on y retrouve parfois des formes marquées au pluriel. Dans l'échantillon étudié, ces cas sont au nombre de 12. C'est *jouer* avec 10 cas produits par 7 locuteurs qui est le plus fréquent. J'en présente trois exemple tirés du corpus afin d'illustrer ce phénomène :

---

<sup>116</sup> MOUGEON, R., T. NADASDI & K. REHNER 2001. *Acquisition de la variation du français par les élèves d'immersion en Ontario*, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, p. 14.

Extrait 93 : Ah non non moi c'est le, le granit arrive en bloc, ils le *scisent* en ce qu'on appelle en tranches là en slabs nous-autres on appelle ça puis (Charles)

Extrait 94 : Il y a moins de trafic moins de trafic de camions lourds aussi parce que les camions lourds *continusent* ils sortent ici puis... oui j'ai trouvé que ça a créé je pense pas que ça l'ait nuit (Doris)

Extrait 95 : Il y a une... ils *jousent* à la balle ils *jousent* au fer je sais que mon frère puis ma belle-soeur c'est... ils y allaient tout le temps eux-autres (Georgette)

J'ai aussi exclu tous les cas à la 3<sup>ième</sup> personne du singulier des analyses générales. Je les ai quand même répertoriées afin de comprendre les limites de la variation, mais elles ne sont pas comptabilisées dans les résultats en tant que tels. De plus, lors des analyses, je me suis rendue compte que la variation avec les sujets « le monde » et « tout le monde » était complètement aléatoire et généralisée, et ce, même parmi les locuteurs catégoriques que je décrirai plus loin. Les grammaires normatives recommandent l'accord au singulier exclusivement mais d'après ce qui s'observe à Stanstead, le choix de le conjuguer au singulier ou au pluriel revient au locuteur. D'ailleurs, l'interprétation du nombre du référent risque de biaiser les résultats qui ont pour objectif de décrire la variation à la 3<sup>ième</sup> personne du pluriel seulement.

### 6.3.1.2 Verbes étudiés

Les verbes étudiés sont au nombre de 49 (incluant la catégorie futur) et totalisent 3170 cas de conjugaisons à la 3<sup>ième</sup> personne du pluriel. Les verbes au futur de l'indicatif ont été regroupés ensemble puisque leur total n'est que de 11.

verbes	total	verbes	total
avoir	1207	vivre	3
être	1054	redescendre	3
aller	261	(a)grandir	3
faire	105	répondre	2
venir	139	polir	2
vouloir	62	devenir	2
pouvoir	61	suivre	2
dire	39	refaire	2
savoir	37	étendre	2
connaître	35	réagir	1
prendre	17	boire	1
comprendre	16	réussir	1
sortir	15	dormir	1
futurs	11	servir	1
mettre	11	recevoir	1
apprendre	11	maudire	1
revenir	11	équivaloir	1
partir	9	apercevoir	1
vendre	9	fournir	1
tenir	6	vieillir	1
entendre	4	finir	1
devoir	4	sentir	1
rendre	4	remplir	1
reconnaître	3	bâtir	1
descendre	3	total	3170

Tableau XX : Fréquence des verbes étudiés pour la variable neutralisation verbale

### 6.3.2 Résultats

Les résultats qui suivent concernent les 40 locuteurs qui sont francophones ou parfaitement bilingues. Sur les 2951 cas que se partagent les 40 locuteurs, seulement 45 cas ont été neutralisés. C'est donc dire que 1,5% des verbes conjugués à la 3<sup>ème</sup> personne du pluriel se présentent sous la forme de la 3<sup>ème</sup> personne du singulier. La majorité des locuteurs sont non-catégoriques. En effet, 21 participants ont neutralisé un verbe au moins une fois.

Dû à la dispersion et aux taux de la variante simplifiée plutôt bas, l'analyse est davantage détaillée qualitativement que quantitativement.

### 6.3.2.1 Facteurs linguistiques

En tout, 17 verbes ont été neutralisés au moins une fois. Je présente dans le tableau qui suit ces verbes avec leurs taux de variation respectifs. Les cas de verbes qui ne varient pas sont au nombre de 136. La plupart d'entre eux ont une fréquence très faible (1,2, ou 3 cas) mais certains tels que *savoir*, *comprendre* et *revenir* ont des fréquences de plus de 10 cas.

verbes	total de cas	variante simplifiée	% de simplification
vieillir	1	1	100
réagir	1	1	100
équivaloir	1	1	100
vivre	3	1	33,3
sortir	14	4	28,6
dire	37	6	16,2
partir	8	1	12,5
futurs	10	1	10
pouvoir	59	4	6,8
connaître	30	2	6,7
prendre	17	1	5,9
faire	99	4	4
venir	128	5	3,9
vouloir	59	1	2
aller	251	3	1,2
avoir	1153	6	0,5
être	944	3	0,3
autres verbes	136	0	0
total	2951	45	1,5

Tableau XXI : Distribution de la variation des verbes de la 3<sup>ième</sup> personne du pluriel selon le verbe

#### 6.3.2.1.1 La fréquence des verbes

Les études publiées à propos de cette variable dans les communautés francophones ontariennes ont révélé que l'hypothèse voulant que les processus de nivellement tendent à affecter les éléments peu fréquents avant les éléments fréquents est pertinente. Je m'inspire de ces études pour vérifier si la fréquence des verbes a un quelconque impact sur la variation.

Les résultats quantitatifs montrent que tout d'abord les verbes fréquents, c'est-à-dire *avoir*, *être* et *aller* présentent des taux de simplification faibles. La tendance générale, illustrée dans le Tableau XXII, ne contredit aucunement l'hypothèse en question. L'effet

de la fréquence des verbes est subtil mais présent, surtout entre les verbes fréquents et les deux autres catégories.

fréquence des verbes	nombre de cas	cas simplifiés	taux de simplification
plus de 200	2348	12	1%
de 10 à 200	522	28	5%
moins de 10	81	5	6%
total	2951	45	2%

Tableau XXII : Taux de simplification selon la fréquence des verbes

### 6.3.2.1.2 Le type de sujet

J'ai voulu déterminer l'impact du type de sujet dans la variation des conjugaisons au pluriel. D'autres études sur ce thème ont déjà démontré, en français acadien par exemple, que le sujet pronom relatif « qui » favorisait la simplification verbale. À Stanstead, il semble que le sujet « qui » favorise la production de cas simplifiés. En effet, le Tableau XXIII montre que les cas avec le sujet *qui* représente 42% (19 sur 45) des cas simplifiés alors qu'ils ne dépassent pas 18% (521 sur 2951) du total des occurrences. Le sujet *ils* est légèrement sous-représenté et curieusement, les sujets marqués du pluriel tels que les noms communs et « eux-autres ils » présentent les mêmes proportions d'une colonne à l'autre. On aurait pu s'attendre à ce que les sujets clairement marqués du pluriel aient limité la simplification, mais ce n'est pas le cas.

type de sujet	cas simplifiés	total des cas
qui	19	521*
ils	17	1756*
nom ou pronom pluriel	9	512*
mot collectif	0	36*
aucun sujet	0	123*
pronom indéfini	0	3
total de cas	45	2951

Tableau XXIII : Distribution des cas de simplification selon le type de sujet<sup>117</sup>

<sup>117</sup> le signe \* signifie que le total a été estimé à partir des 984 premiers cas.

### 6.3.2.1.3 La variation et les cas « inversés »

En étudiant le discours des 40 participants, j'ai dénombré 24 cas particuliers. Ces cas sont des conjugaisons à la 3<sup>ième</sup> personne du singulier qui sans raison apparente, sont conjugués avec la forme du pluriel. En voici trois exemples :

Extrait 96 : elle a été chercher un ministre puis c'est *un ministre de Ayer's Cliff qui vont* la marier c'est drôle hein comment ça va (Jocelyne)

Extrait 97 : tandis que bien mon mari *il en connaisse* plus que moi parce qu'il travaille aux États lui ça fait que lui il a beaucoup d'amis par là-bas (Jocelyne)

Extrait 98 : Ils y vont peut-être plus maintenant à cause que *leur argent valent* plus que la notre là mais Magog c'est le... c'est le lac qui a été l'attrait principal (Doris)

Les locuteurs qui nivellent au pluriel ont-ils plus tendance à utiliser la forme plurielle au singulier? J'ai divisé les cas des locuteurs catégoriques de ceux des locuteurs non-catégoriques. L'ensemble de locuteurs catégoriques a produit 6 cas que j'ai appelés « inversés » ce qui représente un taux pour l'ensemble des cas de 0,5%<sup>118</sup>. Le groupe des locuteurs non-catégoriques a produit 18 cas, pour un taux de 1%<sup>119</sup>. Les participants qui ont neutralisé une conjugaison plurielle au moins une fois émettent légèrement plus de cas de conjugaisons singulières avec une terminaison plurielle.

Il ne semble pas y avoir une systématité particulière derrière ce phénomène. Ce en quoi il nous éclaire, c'est qu'il laisse la porte ouverte à l'idée que la variation étudiée ici ne soit pas un exclusivement une tendance générale mais qu'elle puisse être une illustration de la non rigidité dans les conjugaisons des verbes à l'oral, ce que Mougeon et Beniak appellent des « défaillances épisodiques »<sup>120</sup> de la part des locuteurs qui normalement maîtrisent bien les terminaisons verbales.

<sup>118</sup> 6 cas inversés pour 1150 cas.

<sup>119</sup> 18 cas inversés pour 1801 cas.

<sup>120</sup> MOUGEON, R. & E. BENIAK 1995. « Le non-accord en nombre entre sujet et verbe en français ontarien : un cas de simplification? ». *Présence francophone*, no 46, p. 53.

### 6.3.2.2 Facteurs sociaux

Les facteurs sociaux, normalement susceptibles de justifier la dispersion de la variation, font l'objet des analyses de cette section. Tout d'abord, le sexe des locuteurs n'est aucunement révélateur d'un quelconque modèle. En effet, les deux groupes, d'hommes et de femmes, ont un taux semblable de 2% et 1% respectivement. Le groupe de femmes présente plus de locutrices catégoriques<sup>121</sup>. La différence de taux réside dans le fait que les 5 locuteurs qui présentent des taux supérieurs à 3% sont des hommes.

J'ai divisé les 40 locuteurs en trois catégories d'âges, les mêmes que dans l'analyse des variables précédentes, c'est-à-dire les moins de 29 ans, les 30 à 59 ans et les 60 ans et plus. D'après le Tableau XXIV, on constate que tous les locuteurs qui ont vécu la fusion linguistique de Stanstead présentent des taux similaires. Les plus âgés neutralisent moins que ceux qui ont vécu le bilinguisme plus fortement.

groupes d'âge	cas simplifiés	total de cas	% de simplification
15-29 ans	21	1020	2,1%
30-59 ans	20	1001	2,0%
60 ans et plus	4	930	0,4%

Tableau XXIV : Variation de la simplification selon les groupes d'âge

### 6.3.2.3 La compétence des locuteurs anglophones

Pour déterminer si la variation peut en partie dépendre de la dynamique linguistique bilingue de la région étudiée, j'ai isolé les 6 locuteurs anglophones dont la maîtrise du français n'est pas parfaite. Les taux d'utilisation de la variante simplifiée sont beaucoup plus élevés que ceux des locuteurs parfaitement compétents qui totalisent 1,5%<sup>122</sup>. Seul Ralph est catégorique.

<sup>121</sup> 12 chez les femmes et 7 chez les hommes.

<sup>122</sup> C'est-à-dire 45 cas sur 2951, donc 1,525%.

locuteur	total de cas	cas simplifiés	% de simplification
John	17	13	76%
Karolyne	57	18	32%
Ruby	37	11	30%
Bill	25	3	12%
Abby	61	4	7%
Ralph	22	0	0%
total	83	4	5%

Tableau XXV : Distribution de la simplification des locuteurs anglophone moins compétents

Au niveau de la fréquence des verbes, il est intéressant de noter, comme l'illustre le Tableau XXVI, que les pourcentages suivent le même ordre que chez les locuteurs francophones mais dans des proportions plus fortes. On peut penser que la fréquence des verbes influence dans la même direction les deux types de locuteurs.

fréquence des verbes	nombre de cas	cas simplifiés	taux de simplification
200 et +	174	25	14%
10 à 200	43	22	51%
moins de 10	2	2	100%
total	219	49	22%

Tableau XXVI : Distribution de la simplification selon la fréquence des verbes chez les locuteurs anglophones moins compétents

En ce qui a trait au type de sujet, les locuteurs anglophones utilisent plus souvent la forme simplifiée avec les sujets marqués du pluriel que les locuteurs compétents, c'est-à-dire 14 sur 49 pour les moins compétents et 9 sur 45 pour les locuteurs maîtrisant parfaitement le français.

types de locuteur	nombre de cas	qui	ils	nom ou pronom	collectif
compétents	45	19	17	9	0
moins compétents	49	19	15	14	1

Tableau XXVII : Dispersion de la forme simplifiée selon le type de sujet pour les deux groupes de locuteurs



La question des cas « inversés », c'est-à-dire les conjugaisons à la 3<sup>ième</sup> personne du singulier dont le verbe prend la forme du pluriel ne touche que 2 locuteurs sur les 6 anglophones considérés comme moins compétents en français. En effet, un premier, celui qui ne présente aucune variation, a émis un tel cas. La deuxième locutrice est celle qui présente un taux de 30%. Elle a produit 11 cas neutralisés et 7 cas inversés. Notons toutefois que son français est le moins bien maîtrisé de tout le corpus.

Finalement, la compétence des locuteurs est une caractéristique fondamentale pour comprendre la distribution de la variation. Les locuteurs anglophones moins compétents ont des taux de variation plus élevés que l'ensemble de l'échantillon.

#### **6.4 La variation dans les autres communautés linguistiques**

L'intérêt d'analyser cette variable est qu'elle correspond surtout au comportement linguistique de communautés qui s'éloignent de la norme écrite, bilingues ou non. Ce phénomène n'a pas été étudié chez les francophones Montréalais et il paraît marginal s'il y est présent. Dans cette section, j'aborde la variation qui est susceptible d'exister chez les anglophones de Montréal. Ensuite, je discute des études déjà publiées à propos des francophones de l'Ontario.

##### **6.4.1 La neutralisation verbale chez les Anglo-montréalais**

Pour déterminer l'existence et la nature d'une variation potentielle chez les anglophones vivant à Montréal, j'ai utilisé un sous-échantillon de 4 locuteurs tiré du corpus des Anglo-montréalais. Ce sont les mêmes locuteurs qui ont servi à l'analyse de la variation des auxiliaires discutée au chapitre 5.

Au total, les 3 femmes et 1 homme ont conjugué 244 fois un des 49 verbes codés auxquels j'ai ajouté les verbes *provenir*, *foutre*, *choisir* et *subir*. Aucun cas au futur de l'indicatif n'a été répertorié. En tout, 21 verbes différents sont partagés non uniformément par les 4 locuteurs.

locuteur	nombre de cas	nombre de verbes
Liz	30	5
Kathy	57	9
Louisa	22	5
Ted	135	16

Tableau XXVIII : Répartition des cas et des verbes différents par locuteur chez les Anglo-montréalais

Cet échantillon a utilisé un des trois verbes fréquents<sup>123</sup> 199 fois. Les verbes intermédiaires<sup>124</sup> sont utilisés 33 fois et les verbes peu fréquents<sup>125</sup> 12 fois.

Les résultats indiquent que la variation est quelque chose de très marginal. Le taux d'utilisation de la forme simplifiée est de 0,4 % soit 1 cas sur 244. Les trois femmes sont catégoriques. Seul Ted présente un cas, donc 1 sur 135 pour un pourcentage de 99,3% pour la forme standard. Ce cas est utilisé avec le pronom relatif *qui*, sujet qui privilégie la variation comparativement aux sujets marqués du pluriel. Cette unique occurrence de la forme simplifiée est associée à un verbe considéré comme fréquent, le verbe *aller* :

Extrait 99 : je retourne à John Abbott en septembre et ça me tente pas parce que *j'aime pas les types qui va là* mais bon c'est la seule place qui m'a accepté si c'est une bonne école je vais rentrer en commerce (anglo-Mtl Ted)

Les Anglo-montréalais ont un taux si faible qu'il empêche de vérifier l'existence même de cette variation dans le groupe linguistique. Le résultat ouvre la porte à l'hypothèse d'une faute isolée pour expliquer l'unique cas neutralisé.

Il serait intéressant d'étudier ultérieurement la présence ou non d'une telle variation chez les locuteurs francophones de Montréal pour déterminer si les résultats sont reliés au français parlé autour des locuteurs à l'étude, comme il a déjà été constaté pour d'autres variables.

<sup>123</sup> *Avoir, être et aller.*

<sup>124</sup> *Faire, connaître, savoir, dire, pouvoir, vouloir, venir, comprendre, prendre.*

<sup>125</sup> *Provenir, choisir, subir, suivre, devoir, sentir, tenir, boire, foutre.*

#### 6.4.2 La neutralisation verbale chez les Franco-ontariens

Le nivellement de la distinction entre les 3<sup>èmes</sup> personnes du pluriel et du singulier est un phénomène qui a été étudié en franco-ontarien par Raymond Mougéon et Édouard Beniak (1981, 1991, 1996). Leur corpus contient 132 entrevues faites avec de jeunes Franco-ontariens, tous scolarisés en français. Les taux d'utilisation des variantes simplifiées sont en général plus élevés qu'à Stanstead. Certains verbes, par exemple *mettre, pouvoir, devoir, vivre* et *connaître*, présentent des pourcentages pour la variante plurielle de moins de 60%<sup>126</sup>.

Parmi les facteurs linguistiques étudiés, seul le facteur de la nature du verbe, donc la fréquence, s'est avéré significatif :

« Notre analyse a également révélé que le non-accord n'affecte que très peu les verbes hautement fréquents *être, avoir* et *aller* à la différence des verbes moins fréquents comme *faire, venir, pouvoir*, etc. »<sup>127</sup>

Les résultats de leur étude ont confirmé que plus la proportion des locuteurs qui maintiennent le français est élevée dans une communauté, plus ils utilisent les variantes plurielles. Les auteurs affirment aussi que la scolarisation en français peut ralentir le processus de nivellement de la distinction pluriel-singulier. Le sexe et la classe sociale ont peu d'impact sur la variation.

Dans une localité à très forte majorité francophone où les locuteurs ne sont pas restreints dans l'utilisation du français, les cas simplifiés ne s'observent qu'après *qui* et *ils*. De plus, le non-accord ne se produit pas statistiquement plus souvent après les verbes moins fréquents, ce qui « fournit une indication supplémentaire de ce que les désinences pl. 3 [à la 3<sup>ème</sup> personne du pluriel] ne font pas problème pour les locuteurs de cette localité. »<sup>128</sup>

<sup>126</sup> Avec des effets de facteurs de ,154 à ,398.

<sup>127</sup> MOUGEON, R. & E. BENIAK 1995. « Le non-accord en nombre entre sujet et verbe en français ontarien : un cas de simplification? ». *Présence francophone*, no 46, p. 54

<sup>128</sup> Ibid., p. 59.

En conclusion, Mougeon et Beniak font une claire distinction entre 2 types de locuteurs. Ils attribuent la simplification à un seul de ces types, soit celui des locuteurs dont l'utilisation du français est restreinte. Ils excluent d'ailleurs l'affaiblissement de la pression normative typique d'un milieu minoritaire comme cause de la variation.

« S'il appert que le non-accord est dans l'ensemble symptomatique d'une simplification de la morphologie verbale, par contre, les quelques cas relevés chez les locuteurs pour qui le français demeure véritablement une langue première ne sont que des défaillances épisodiques de la règle d'accord lorsque le sujet n'est pas porteur d'une marque explicite de pluralité. »<sup>129</sup>

## 6.5 Comparaison de la variation entre les corpus de Stanstead, des Franco-Ontariens et des Anglo-Montréalais

Voyons maintenant les différences et les ressemblances entre les productions linguistiques des trois communautés linguistiques étudiées. Quelques conclusions de cette section mettent en relief le caractère bilingue de la dynamique linguistique à Stanstead.

### 6.5.1 La variation et l'environnement linguistique

Au niveau de la fréquence des verbes, les conclusions varient en ce sens où les verbes peu fréquents, tous regroupés ensemble dans l'étude de Mougeon et Beniak varient beaucoup plus qu'à Stanstead. En effet, toutes compétences confondues, les 39 cas sur 128 des Franco-ontariens dépassent de loin les 5 cas sur 78 de Stanstead.

Aussi, il est intéressant de noter que si chez les locuteurs non restreints, les cas de simplification ne s'appliquent qu'aux conjugaisons avec *ils* et *qui*, ceux des Stansteadois sont plus étalés car ils simplifient des conjugaisons, même avec des sujets portant une marque du pluriel. Le comportement des Anglo-montréalais s'approche de celui des locuteurs non restreints de l'Ontario car dans les 2 groupes, la fréquence du verbe n'a pas d'effet et le sujet *qui* favorise le nivellement.

<sup>129</sup> MOUGEON, R. & E. BENIAK 1995. « Le non-accord en nombre entre sujet et verbe en français ontarien : un cas de simplification? ». *Présence francophone*, no 46, p. 53.

### 6.5.2 Comparaison de la variation selon la compétence des locuteurs

On a vu dans la section 6.3.2.3 que la compétence en français des locuteurs avait un grand impact sur l'utilisation de la variante plurielle, faisant varier les taux de 78% à 98,5%. En Ontario, il a été dit que l'utilisation restreinte du français influençait aussi la variation. Les utilisateurs « restreints » ont de taux de 81%<sup>130</sup>, ce qui se compare aux locuteurs anglophones de Stanstead qui ont une moyenne de 78%.

	Stanstead		Ontario		Montréal
compétence parfaite	98,5%	non restreints	98%		
compétence limitée	78%	restreints	81%	anglophones	99,6%

Tableau XXIX : Taux de la variante plurielle pour chaque communauté

Le Tableau XXIX indique que la compétence et l'utilisation du français a un effet semblable d'une communauté à l'autre. Paradoxalement, la variation est quasi-inexistante dans l'échantillon de 4 locuteurs Anglo-montréalais. Ces locuteurs ne font presque jamais usage d'une forme simplifiée du verbe à la 3<sup>ème</sup> personne du pluriel. Ce résultat va dans le sens de l'observation des sociolinguistes et des conclusions du chapitre 5 sur les auxiliaires à l'effet que ces derniers subissent plus fortement l'influence de la langue standard enseignée dans les écoles qu'ils ont fréquentées. L'absence d'étude faite sur la neutralisation verbale dans le français maternel parlé à Montréal empêche toutefois de bien délimiter l'influence du français montréalais parlé autour d'eux.

## 6.6 Conclusion

Les analyses et les comparaisons faites dans ce chapitre nous ont appris que tout d'abord, le comportement de l'échantillon qui représente les Anglo-montréalais sachant s'exprimer en français est quasi-catégorique. Contrairement à Montréal, les anglophones

<sup>130</sup> MOUGEON, R. & E. BENIAK 1995. « Le non-accord en nombre entre sujet et verbe en français ontarien : un cas de simplification? ». *Présence Francophone*, no. 46. p. 65.

de Stanstead utilisent parfois les variantes simplifiées, et ce, dans des proportions plus élevées que l'ensemble de la communauté linguistique de Stanstead. La même chose s'observe dans les communautés francophones de l'Ontario étudiées par Mougeon et Beniak. Les résultats sur Stanstead viennent conforter l'idée que :

« Le non-accord en nombre entre sujet et verbe est symptomatique d'une maîtrise imparfaite des formes verbales porteuses d'une marque au pluriel 3 [à la 3<sup>ième</sup> personne du pluriel], maîtrise imparfaite découlant d'un emploi trop peu fréquent du français au plan communautaire ou individuel. »<sup>131</sup>

La variation à Stanstead n'illustre pas un changement potentiel en cours. Si on a pu remarquer que les jeunes émettent davantage de variation que les plus âgées, il faut aussi admettre que ces derniers utilisent beaucoup l'anglais au quotidien, et ce, dans toutes les sphères de la vie privée et publique. La variation étudiée dans ce chapitre ne correspond pas à une norme non-standard telle que la suppression du *ne* de la négation ou encore l'utilisation de *on* en sujet de la 1<sup>ière</sup> personne du pluriel. La question du style est à exclure. Je suis d'accord avec les conclusions de Mougeon et Beniak comme quoi la présence de variation chez les francophones bilingues est signe de « défaillances épisodiques » et chez les anglophones bilingues, un signe d'une moins bonne compétence due à l'utilisation restreinte du français.

---

<sup>131</sup> MOUGEON, R. & E. BENIAK 1995. « Le non-accord en nombre entre sujet et verbe en français ontarien : un cas de simplification? ». *Présence Francophone*, no. 46, p. 54.

## Chapitre 7 Conclusion

L'objectif de ce travail était de saisir l'impact d'une situation bilingue majoritaire sur le français parlé. Ce mémoire passe par la compréhension de la dynamique ethnolinguistique vécue par la communauté de Stanstead. On a pu voir dans les analyses effectuées que j'ai comparé l'utilisation du français par les locuteurs bilingues vivant à la frontière du Québec et du Vermont avec celles des locuteurs, bilingues ou non, de d'autres communautés linguistiques pour accéder à cette compréhension.

Dans ce que les locuteurs appellent « les trois villages » (Stanstead, Rock-Island et Beebe), les deux langues parlées sont des langues au statut semblable. Le français est appuyé par un poids démographique dans les Cantons de l'Est et un poids politique partout au Québec. L'anglais est la langue traditionnellement utilisée à la frontière. Elle a été jusqu'à tout dernièrement la langue la plus répandue et la plus profitable économiquement pour les citoyens de la région frontalière. Perçu comme un atout pour accéder au marché de l'emploi, les francophones ont appris rapidement l'anglais. L'augmentation démographique des francophones et l'ouverture vers les villes francophones devenant progressivement plus prospères que les villages frontaliers américains a provoqué un intérêt pour le français chez les anglophones, ce qui a équilibré le bilinguisme de part et d'autre des traditionnels groupes linguistiques. Le fait d'être une communauté majoritaire implique plusieurs distinctions dans la dynamique ethnolinguistique. Le bilinguisme est valorisé par tous les habitants de Stanstead, même par les plus âgés qui sont restés unilingues. Les gens de Stanstead font du bilinguisme un outil identitaire et symbolique qui les distingue. Cette situation est particulière et s'oppose à ce qui existe à Montréal. En effet, les francophones montréalais ne parlent pas les deux langues au quotidien et beaucoup ne connaissent l'anglais que par l'enseignement scolaire. Elle s'oppose aussi à ce qu'on observe en Ontario car le déséquilibre démographique des Franco-ontariens favorise l'abandon du français.

Nous savons déjà, grâce aux nombreuses études faites autant sur le français québécois que ailleurs au Canada, que le transfert linguistique vers l'anglais est un phénomène rare

au Québec mais important dans les communautés bilingues minoritaires. À Stanstead, la possibilité d'un transfert linguistique vers le français ou vers l'anglais n'est pas envisageable à court terme. L'alternance de code est caractéristique des jeunes bilingues de Stanstead. L'anglais demeure omniprésent et le français demeure obligatoire. Dans le chapitre 3 consacré à la dynamique sociolinguistique de Stanstead, j'ai démontré que le bilinguisme est un outil identitaire qui sert aux locuteurs à se différencier des francophones des Cantons de l'est et des Américains. En ce sens, l'hypothèse d'un quelconque transfert linguistique est hors de propos. D'ailleurs, quand un Montréalais demande aux jeunes gens s'ils sont « Français » ou « Anglais », la plupart répondent naturellement « Bilingue ». Cette dynamique linguistique a des effets sur le comportement linguistique à Stanstead, comportement étudié à travers la variation sociolinguistique.

La compétence reflète le niveau de maîtrise de la langue, en l'occurrence le français. J'ai utilisé ce concept pour faire ressortir la différence entre les locuteurs francophones et bilingues et les anglophones qui savent parler français sans démontrer la même aisance. Dans toutes les analyses, j'ai mis en parallèle ces locuteurs avec les Anglo-montréalais et dans certains cas avec les locuteurs dont l'utilisation du français est restreinte en Ontario. Nous savons que l'apprentissage du français se fait par le système scolaire et par la fréquentation de milieux francophones. En développant sur cette division j'ai pu observer la vitalité du français parlé et les valeurs associées au français québécois et international.

Le chapitre 4 a été consacré à la variation stylistique. On a pu constater que le recours à la variante composée de la négation, variante stylistique à caractère formel et prestigieux, est moins fréquent à Stanstead qu'à Montréal et sensiblement égal à ce qui a été observé chez les Ontariens francophones. Les locuteurs de Stanstead semblent en faire la même utilisation qu'ailleurs, c'est-à-dire de l'utiliser pour élever le discours à un niveau plus surveillé, plus près aussi de la norme standard. Les comparaisons ont démontré que ce ne sont que les fréquences qui varient légèrement. La signification de l'utilisation de chaque variante ne change pas. Chez les anglophones de Stanstead, la



négation composée n'est pas privilégiée. Son utilisation vient clairement de l'enseignement scolaire.

La suppression de la particule *ne* en français oral est un changement lent qui s'observe dans beaucoup de communautés linguistiques francophones. À Stanstead, son maintien ne provient pas, comme dans d'autres communautés bilingues, de la place de l'enseignement du français normatif qui proscrit sa suppression mais bien de sa valeur prestigieuse.

On a aussi conclu dans le chapitre 4 que l'utilisation de la forme standard de la 1<sup>ière</sup> personne du pluriel est, tout comme pour la négation, moins répandue à Stanstead qu'à Montréal. Encore une fois, la variante standard a la même fonction et s'utilise dans les mêmes contextes stylistiques, mais dans des proportions plus élevées à Montréal.

Impossible de prédire si la forme *nous* en français oral est en voie de disparition ou si elle se maintiendra comme forme prestigieuse. Les jeunes Stansteadois, même très scolarisés, n'ont pas recours à la forme *nous* en situation d'entrevue. Les anglophones qui ne maîtrisent pas parfaitement le français ne l'utilisent jamais. Chose certaine, la place de *nous* dans le français des Cantons de l'Est reste marginale, tout comme à Montréal.

Les résultats des analyses indiquent que l'utilisation des variantes stylistiques formelles est très faible à Stanstead et elle est surtout le fait de locuteurs francophones et âgés. Le français privilégié par les locuteurs anglophones moins compétents est le français usuel et non international.

La réduction sociolectale a été proposée pour expliquer l'utilisation de variantes formelles par les locuteurs qui utilisent moins une langue. Par exemple, il est dit que dans les communautés francophones de l'Ontario, le système scolaire sert parfois « d'ultime retranchement de la langue minoritaire, provoquant une restriction fonctionnelle qui se traduit par une diminution de la disponibilité des variantes informelles chez les locuteurs qui ont été récupérés par l'école de langue

minoritaire. »<sup>132</sup> L'hypothèse de l'existence d'une réduction sociolectale est à exclure à Stanstead car les locuteurs de Stanstead maîtrisent et utilisent les variantes formelles et informelles indépendamment de l'influence du système scolaire. Aussi, les anglophones ont moins recours aux formes standards et cela leur vient de la place du français parlé par les pairs. La réduction sociolectale dans leur cas est aussi réfutée car s'il est vrai qu'ils n'utilisent presque jamais les formes prestigieuses, c'est principalement à cause que leurs semblables francophones ne les utilisent que rarement aussi. Leur français est peu influencé par l'enseignement scolaire, contrairement aux Anglo-montréalais qui voient leur utilisation des variantes formelles augmenter avec la faiblesse de leur compétence et aux locuteurs « restreints » des communautés franco-ontariennes qui subissent une réduction sociolectale.

Outre la variation stylistique, j'ai traité de deux variables morphologiques qui concernent la structure interne de la langue. Le chapitre 5 a été consacré à la variation des auxiliaires *être* et *avoir*. On en a conclu que la tendance à généraliser l'utilisation du plus fréquent, c'est-à-dire *avoir*, et d'abandonner la forme standard est moins forte que ce qui s'observe en Ontario. Les résultats ont aussi montré que cette tendance est à un niveau plus avancé que dans la métropole québécoise. La force de la pression normative en français joue un rôle dans la dispersion du phénomène de régulation. Cette pression tend à ralentir le processus. La dynamique majoritaire vécue à Stanstead fait en sorte que la pression du français standard n'est pas semblable à celle sentie par les Franco-ontariens. Cette situation bilingue qui limite le transfert linguistique et augmente l'intérêt des deux langues semble avoir un impact notable dans la langue parlée par rapport à une communauté bilingue minoritaire.

Montréal s'aligne davantage sur la norme que Stanstead. Est-ce le fait de comparer une communauté francophone à une communauté bilingue? Il semble plutôt que l'origine de cette distinction provient de la valorisation différenciée des formes plus standard, due aux contextes sociaux différents. De plus, le corpus qui représente la communauté de Stanstead est plus homogène que la population elle-même. Les extrémités de la

---

<sup>132</sup> MOUGEON, R & E. BENIAK (Ed.) 1989. *Le français canadien parlé hors Québec aperçu sociolinguistique*, Langue française au Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 12.

Stanstead est plus homogène que la population elle-même. Les extrémités de la hiérarchie sociale ne sont pas représentées dans le corpus étudié. Les études sur le français montréalais auxquelles je me suis référée dans les analyses ont possiblement eu accès à une dispersion socio-économique plus représentative de la population.

Les résultats de l'analyse de la variation des auxiliaires des Anglo-montréalais ont mis en valeur toute la place du français standard dans l'apprentissage du français. Ces locuteurs utilisent les formes rares tout autant que les Franco-montréalais, sinon plus. À Stanstead, les anglophones utilisent beaucoup l'auxiliaire *avoir*, plus que leurs semblables francophones. Je propose donc que les anglophones de Stanstead apprennent leur deuxième langue surtout par l'entourage francophone et moins par l'école.

Le chapitre 6 a servi à faire une première analyse du phénomène de simplification verbale aux troisièmes personnes dans une communauté du Québec. On a pu apprendre que le phénomène est rare chez les Anglo-montréalais, ce qui conforte l'impression que le phénomène est marginal à Montréal. En effet, ces locuteurs ne font presque jamais usage d'une forme simplifiée du verbe à la 3<sup>ème</sup> personne du pluriel. Le phénomène prend sensiblement la même forme à Stanstead et en Ontario. Même si les fréquences sont différentes et que cette simplification est beaucoup plus avancée en Ontario, dans les deux communautés bilingues, les causes semblent être les mêmes. Ce sont surtout les locuteurs qui ne maîtrisent pas complètement le français qui présentent des taux de variation élevés. Il en résulte que le contact des langues favorise le phénomène de neutralisation verbale car il s'observe davantage chez les locuteurs bilingues, mais que la force du système scolaire dans l'enseignement peut bloquer le processus, comme cela semble être le cas chez les Anglo-montréalais.

Finalement, d'après les résultats des analyses faites aux chapitres 3, 4, 5, et 6, l'interférence linguistique due au bilinguisme généralisé ne bouscule pas de façon sévère les productions linguistiques en français. Le comportement ressemble à celui des Montréalais mais en s'éloignant un peu plus de la norme standard. Les anglophones qui apprennent le français s'alignent clairement sur le français local, plus que les Anglo-montréalais car certains locuteurs faisant partie du corpus de Stanstead ont appris le

français exclusivement par les interactions quotidiennes, laissant l'influence de l'apprentissage scolaire de côté. Puisque le bilinguisme est valorisé par l'ensemble des gens vivant à la frontière, il est évident que le transfert linguistique vers l'anglais ne se fait pas. Au contraire, le français à Stanstead ne présente pas de signe de faiblesse. L'étude faite dans ce travail montre que le français parlé par une communauté bilingue dont les langues ont un statut égalitaire subit des influences différentes que celui d'une communauté bilingue minoritaire. Les comparaisons dans la variation sociolinguistique faites avec les communautés anglo-montréalaise et franco-ontarienne, qui elles-mêmes vivent une dynamique différente, ont illustré ces différences.

## Bibliographie

ASHBY, W. J. 1981. « The loss of the negative particle *ne* in French : A syntactic change progress ». *Language*, vol. 57, no 3 sept. 81, 674-744.

BARTH, F. 1969. *Ethnic Groups and Boundaries*, Boston : Little Brown.

BESCHERELLE, M. (1802-1883) 1992. *Le Bescherelle*, Ville LaSalle : Éditions Hurtubise.

BLONDEAU, H. 2000. *Parcours d'un marqueur sociolinguistique. Les pronoms non-clitiques du pluriel en français parlé de Montréal*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.

BLONDEAU, H., N. NAGY, G. SANKOFF & P. THIBAUT 2002. « La couleur locale du français L2 des Anglo-Montréalais ». *Acquisition et interaction en langue étrangère*, Université Paris VIII, 74-100.

BLONDEAU, H. 1994. « De la rareté des forme simples des pronoms disjoints du pluriel dans le français parlé à Montréal ». *Culture*, 14, 63-72.

BOURDIEU, P. 1983. « Vous avez dit populaire? ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 46, 98-105.

BOURDIEU, P. & L. BOLTANSKI 1975. « Le fétichisme de la langue ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 4, 2-31.

BOUTET, J. 1986. « La référence à la personne en français parlé: le cas de on ». *Langage et société*, 38, 19-50.

CANALE, M., R. MOUGEON & M. BÉLANGER 1976. « Analogical leveling of the auxiliary *Etre* in Ontario French ». *Montreal Working Papers in Linguistic*, no 9, 23-39.

COVENEY, A. 2000. « Vertiges of *nous* and the 1st person plural verb in informal spoken French ». *Language Sciences*, 22, 447-481.

DE VILLERS, M.-E., 1988. *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, Montréal : Éditions Québec/Amérique.

GILES, H. & N. COUPLAND 1991. *Language: Contexts and Consequences*, Milton Keynes : Open University Press.

GRAML, C. 2005. *Soziale Variation im Französischen Quebecs - Das so genannte "retroflexe" /R/*, Mémoire de maîtrise, Institut de Philologie Romane, Ludwig-Maximilians-Universität Munich.

- LABERGE, S. 1978. *Étude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal.
- LABOV, W. 1976. *Sociolinguistique*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- LABOV, W. 2001. *Principles of Linguistic Change*, vol. 2, Cambridge : Blackwell Publishers.
- LAKS, B. 1992. « Langage et pratiques sociales. Étude sociolinguistique d'un groupe d'adolescent ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 46, 73-97.
- LAVANDERA, B. 1978. « Where does the linguistic variable stop? ». *Language in Society*, no 7, 171-182.
- LITTLE, J.I. 1981. « Watching the frontier disappear : English-speaking reaction to French-canadian colonization in the Eastern Townships, 1844-90 ». *Journal of Canadian Studies*, vol. 15, no. 4, 93-111.
- LITTLE, J.I. 1989. *Évolution ethnoculturelle et identité régionale des Cantons de l'Est*, coll. Les groupes ethniques du Canada, La société historique du Canada. Saint John N. B. : Keystone Printing Ltd.
- MARTEL, J. 1960. *Histoire du système routier des Cantons de l'Est avant 1855*, Thèse de maîtrise ès arts option histoire, Université d'Ottawa.
- MOUGEON, R & E. BENIAK (Ed.) 1989. *Le français canadien parlé hors Québec aperçu sociolinguistique*, Langue française au Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- MOUGEON, R. & K. REHNER 1999. « Variation in the spoken French of immersion students : To *ne* or not to *ne*, that is the sociolinguistic question ». *The Canadian Modern Language Review*, vol. 56, no 1, 124-154.
- MOUGEON, R. & K. REHNER 1998. « The use/non-use of the negative particle *ne* in the spoken French of high school French immersion students ». *Trends in Second Language Teaching and Learning*, Ottawa : Carleton University.
- MOUGEON, R., T. NADASDI & K. REHNER 2001. *Acquisition de la variation du français par les élèves d'immersion en Ontario*, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario.
- MOUGEON, R. & E. BENIAK 1982. *Leveling of the 3 sg./pl. Verb Distinctions in Ontarian French*, Ontario Institute for Studies in Education.
- MOUGEON, R. & E. BENIAK 1995. « Le non-accord en nombre entre sujet et verbe en français ontarien : un cas de simplification? ». *Présence Francophone*, no 46, 53-65.

MOUGEON, R. & E. BENIAK 1991. *Linguistic Consequence of Language Contact and Restriction, The Case of French in Ontario, Canada*. Oxford: Clarendon Press, 91-105.

NOËL, F. 1988. *Competing for Souls : Missionary Activity and Settlements in the Eastern Townships 1784-1851*, Université de Sherbrooke, Département d'histoire.

PATRICK, P. L. 2002. « The speech community ». In CHAMBERS, J.K., P. TRUDGILL & N. SHILLING-ESTES, *The Handbook of Language Variation and Change*, Malden, Mass. : Blackwell Publishers, 573-598.

POUTIGNAT, P. & J. STREIFF-FENART 1995. *Théories de l'ethnicité suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières*, Paris : Presses Universitaires de France.

RAND, D. & D. SANKOFF 1988. *GoldVarb : A Variable Rule Application for the Macintosh*, Université de Montréal : Centre de recherches mathématiques, Rapport no. 1585.

SANDY, S. 1997. *L'emploi variable de la particule négative ne dans le parler des Franco-Ontariens adolescents*, Thèse non publiée, York University.

SANKOFF, D. 1988. « Variable rules ». In AMMON, U., N. DITTMAR & K.J. MATTHEIER. *Sociolinguistics. An International Handbook of the Science of Language and Society*, 984-996.

SANKOFF, D. & S. LABERGE 1978. « The linguistic market and the statistical explanation of variability ». In SANKOFF, D. (dir.), *Linguistic Variation. Models and Methods*, New York : Academic Press, 239-250.

SANKOFF, G. 2002. « Linguistic outcomes of language contact ». In CHAMBERS, J.K., P. TRUDGILL & N. SHILLING-ESTES, *The Handbook of Language Variation and Change*, Malden, Mass. : Blackwell Publishers, 638-668.

SANKOFF, G. & P. THIBAUT 1977. « L'alternance entre les auxiliaires *avoir* et *être* en français parlé à Montréal ». *Langue Française*, Larousse Paris, no 34, 81-109.

SANKOFF, G. & P. THIBAUT 1980. « The alternation between the auxiliaries *avoir* and *être* in Montréal French ». In SANKOFF, G. *The Social Life of Language*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press, 311-345.

SANKOFF, G. & D. VINCENT 1977. « L'emploi productif du *ne* dans le français parlé à Montréal ». *Le français moderne revue de linguistique française*, vol. 45, no 3, 243-256.

SANKOFF, G. & D. VINCENT 1980. « The productive use of *ne* in spoken Montréal French ». In SANKOFF, G., *The Social Life of Language*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press, 295-310.

THIBAUT, P. 2004. *Le contact entre l'anglais et le français à Stanstead*, Université de Montréal, manuscrit.

TRUDGILL, P. 2002. *Sociolinguistic Variation and Change*, Washington D. C. : Georgetown University Press.

WEINREICH, U., W. LABOV & M. HERZOG 1968. « Empirical foundations for a theory of language change ». In LEHMANN, W. P. & Y. MALKIEL (Dir.), *Directions for Historical Linguistics: A Symposium*. Austin : University of Texas Press, 97-195.

Site Internet :

Statistique Canada, recensement de 2001. [www.12statcan.ca/english/Profil01](http://www.12statcan.ca/english/Profil01)



## Annexe I Questionnaire

### A) Antécédents familiaux

- Es-tu né à Stanstead ? Si non, à quel âge es-tu arrivé ?
- D'où tes parents viennent ?
- As-tu d'autre parenté dans la région ?
- Que font tes parents comme travail ?
- As-tu des frères et sœurs ?
- Tout le monde est francophone dans ta famille ? (père, mère, oncles, grands-parents)
- Tout le monde est-il bilingue chez vous ?
- Où as-tu appris ton anglais ?

### B) Enfance

- As-tu toujours habité au même endroit à Stanstead ?
- Quand tu étais petit, les voisins parlaient anglais ou français ?
- Est-ce qu'il y avait une garderie à Stanstead ? Y allais-tu ? Si oui, les enfants et le personnel étaient-ils surtout anglophone ou francophone ?
- Te rappelles-tu de tes programmes de télévision préférés quand tu étais petit ?
- Les commerçants autour de chez vous étaient-ils francophones ?
- En général, durant ton enfance, dirais-tu qu'il y avait plus de francophones bilingues ou d'anglophones bilingues à Stanstead ?
- Est-ce que ça a changé avec le temps ou c'est resté pareil ?

### C) Trajectoire scolaire

- Où es-tu allé à l'école primaire ? Privé ou public ?
- Est-ce qu'il y avait seulement des francophones à ton école ?
- Aviez-vous des contacts avec les enfants de l'école anglaise ?
  - dans des activités sportives ou autres ?
- Les maisons des anglophones et des francophones étaient-elles mélangées ou séparées ?
- Y avait-il des batailles ou des chicanes entre les deux groupes ?
- Où es-tu allé à l'école secondaire ? Privé ou public ? Quelle option ?
- Est-ce que ça a été difficile d'aller étudier dans une autre ville ?
- Qu'est-ce qui t'a le plus frappé comme différence ?
- Es-tu allé au cégep ? Dans quel collège ? Quelle concentration ?
- Es-tu allé à l'université ? En quoi ?
- En général, que penses-tu des cours d'anglais suivis à l'école ?

### D) Occupation

- As-tu eu des emplois durant tes études ? Lesquels et où ?
- Depuis combien de temps ?
- As-tu eu d'autres emplois ?
- Tes amis de Stanstead, qu'est-ce que leurs parents font comme travail ?

-Travaillent-ils ici ou à l'extérieur ?

E) Résidence

-Vis-tu toujours avec tes parents ?

-Est-ce que la plupart de tes amis d'école sont toujours à Stanstead ?

-Irais-tu habiter n'importe où dans Stanstead ?

F) Fréquentations et activités sociales

-Lis-tu le journal et lequel ?

-Tes parents étaient-ils sévères par rapport aux fréquentations ?

-Où rencontres-tu tes amis en général, dans les bars ? Chez les uns et les autres ?

-Où vas-tu au cinéma, Magog ou Sherbrooke ?

-Fais-tu du sport et où ?

-Où fais-tu tes achats de vêtements ?

-Sortez-vous à Stanstead parfois et où ?

-Allez-vous aux USA ? Où et pour quoi surtout ?

G) Stanstead

-Y a-t-il quelqu'un de ta famille qui a déjà travaillé ou travaille dans l'industrie du granit ?

-Y a-t-il des choses qui se passent à Stanstead mais qui ne se passent pas ailleurs ?

-Est-ce que tu trouves que Stanstead a changé depuis ton enfance ? À quel point de vue ?  
Des départs et des nouveaux venus ?

-Y a-t-il eu des événements particuliers qui se sont passés ici ces dernières années ?

-Aimerais-tu élever ta famille à Stanstead ?

Note : Ce questionnaire s'adresse surtout aux jeunes. Les questions ont été adaptées selon l'âge du locuteur.

## Annexe II Tableau résumé de la variable de la négation

locuteur	total de cas	cas avec <i>ne</i>	taux de suppression
2 colin	91	1	98,9%
4 tim	68	1	98,5%
26 jocelyne	309	2	99,4%
31 doris	188	16	91,5%
32 marcel	138	1	99,3%
44 rené	113	1	99,1%
45 emile	171	16	90,6%
1 annie	79	0	100%
6 ghislain	77	0	100%
7 marc	45	0	100%
8 ingrid	30	0	100%
9 janie	177	0	100%
10 daniel	29	0	100%
11simon	91	0	100%
14 rachel	69	0	100%
16 laurent	50	0	100%
17 sandra	71	0	100%
18 benoit	125	0	100%
19 kim	54	0	100%
20 martin	168	0	100%
21 jacynthe	80	0	100%
22 pierre-jean	90	0	100%
23 andré	42	0	100%
27 michelle	101	0	100%
27 robert	28	0	100%
28 nelly	191	0	100%
33 antoine	129	0	100%
34 charles	164	0	100%
36 lorraine	41	0	100%
36 albert	54	0	100%
38 armand	194	0	100%
39 rose	114	0	100%
40 rita	20	0	100%
41 georgette	276	0	100%
42 denise	158	0	100%
43 françoise	69	0	100%
47 florentine	58	0	100%
50 normande	55	0	100%
50 léonard	54	0	100%
51 oscar	152	0	100%
total	4213	38	99%

Tableau XXX: Distribution de la variation de la négation pour chaque locuteur

### Annexe III Tableau résumé de la variable des pronoms *on* et *nous*

locuteur	total de cas	cas avec <i>nous</i>	taux de <i>on</i>
31 doris	168	2	98,8%
44 rené	141	2	98,6%
1 annie	104	0	100%
2 colin	23	0	100%
4 tim	56	0	100%
6 gislain	45	0	100%
7 marc	42	0	100%
8 ingrid	34	0	100%
9 janie	138	0	100%
10 daniel	18	0	100%
11simon	74	0	100%
14 rachel	46	0	100%
16 laurent	52	0	100%
17 sandra	49	0	100%
18 benoit	83	0	100%
19 kim	39	0	100%
20 martin	180	0	100%
21 jacynthé	48	0	100%
22 p.-jean	77	0	100%
23 andré	73	0	100%
26 jocelyne	275	0	100%
27 michelle	129	0	100%
27 robert	40	0	100%
28 nelly	154	0	100%
32 marcel	124	0	100%
33 antoine	143	0	100%
34 charles	246	0	100%
36 lorraine	58	0	100%
36 albert	115	0	100%
38 armand	155	0	100%
39 rose	110	0	100%
40 Rita	16	0	100%
41 georgette	286	0	100%
42 denise	160	0	100%
43 françoise	108	0	100%
45 emile	274	0	100%
47 florentine	97	0	100%
50 normande	96	0	100%
50 Léonard	60	0	100%
51 oscar	276	0	100%
Total	4103	4	99,9%

Tableau XXXI: Distribution de la variation des pronoms de la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel pour chaque locuteur

### Annexe IV Tableau résumé de la variable des auxiliaires *avoir* et *être*

locuteur	total de cas	cas avec <i>avoir</i>	taux de <i>avoir</i>
1 annie	17	2	12%
10 daniel	18	1	6%
11 simon	70	10	14%
14 rachel	26		0%
16 laurent	5		0%
17 sandra	19	4	21%
18 benoit	27	5	19%
19 kim	6	1	17%
2 colin	25	6	24%
20 martin	16	6	38%
21 jacynthe	23	5	22%
22 p-jean	12	6	50%
23 andré	17	7	41%
27 robert	15	7	47%
26 jocelyne	70	26	37%
27 michelle	34	7	21%
28 nelly	32	12	38%
31 doris	35	3	9%
32 marcel	50	7	14%
33 antoine	51	5	10%
34 charles	42	25	60%
36 lorraine	21	5	24%
36 albert	20	1	5%
38 armand	57	18	32%
39 rose	26	14	54%
4 tim	18	4	22%
40 rita	8	1	13%
41 georgette	96	16	17%
42 denise	102	31	30%
43 françoise	51	8	16%
44 rené	48	9	19%
45 émile	57	17	30%
47 florentine	21	6	29%
50 normande	29	15	52%
50 léonard	30	13	43%
51 oscar	57	18	32%
6 ghislain	23	7	30%
7 marc	13	3	23%
8 ingrid	10	3	30%
9 janie	56	7	13%
total	1353	341	25%

Tableau XXXII : Répartition de la variation des auxiliaires pour chaque locuteur

### Annexe V Tableau résumé de la variable de la neutralisation verbale

locuteur	total de cas	cas simplifiés	cas inverses	taux de simplification
23 andré	30	3	0	10%
2 colin	96	7	3	7%
34 charles	134	8	2	6%
18 benoit	56	2	0	4%
27 robert	25	1	0	4%
21 jacynthe	39	1	0	3%
36 lorraine	33	1	0	3%
36 albert	33	1	0	3%
4 tim	42	1	1	2%
9 janie	109	2	0	2%
11simon	83	2	2	2%
16 laurent	53	1	0	2%
26 jocelyne	210	4	3	2%
28 nelly	129	3	0	2%
39 rose	58	1	0	2%
20 martin	133	1	0	1%
22 p.-jean	79	1	0	1%
27 michelle	90	1	3	1%
33 antoine	108	1	0	1%
44 rené	143	2	3	1%
51 oscar	118	1	5	1%
1 annie	55	0	0	0%
6 ghislain	55	0	0	0%
7 marc	37	0	0	0%
8 ingrid	38	0	2	0%
10 daniel	8	0	0	0%
14 rachel	42	0	0	0%
17 sandra	30	0	0	0%
19 kim	35	0	1	0%
31 doris	88	0	4	0%
32 marcel	91	0	0	0%
38 armand	109	0	0	0%
40 rita	14	0	0	0%
41 georgette	171	0	1	0%
42 denise	127	0	0	0%
43 françoise	34	0	0	0%
45 emile	111	0	0	0%
47 florentine	30	0	0	0%
50 normande	26	0	0	0%
50 léonard	49	0	0	0%
Total	2951	45	30	1,52%

Tableau XXXIII: Distribution de la variation de la simplification verbale pour chaque locuteur

